



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

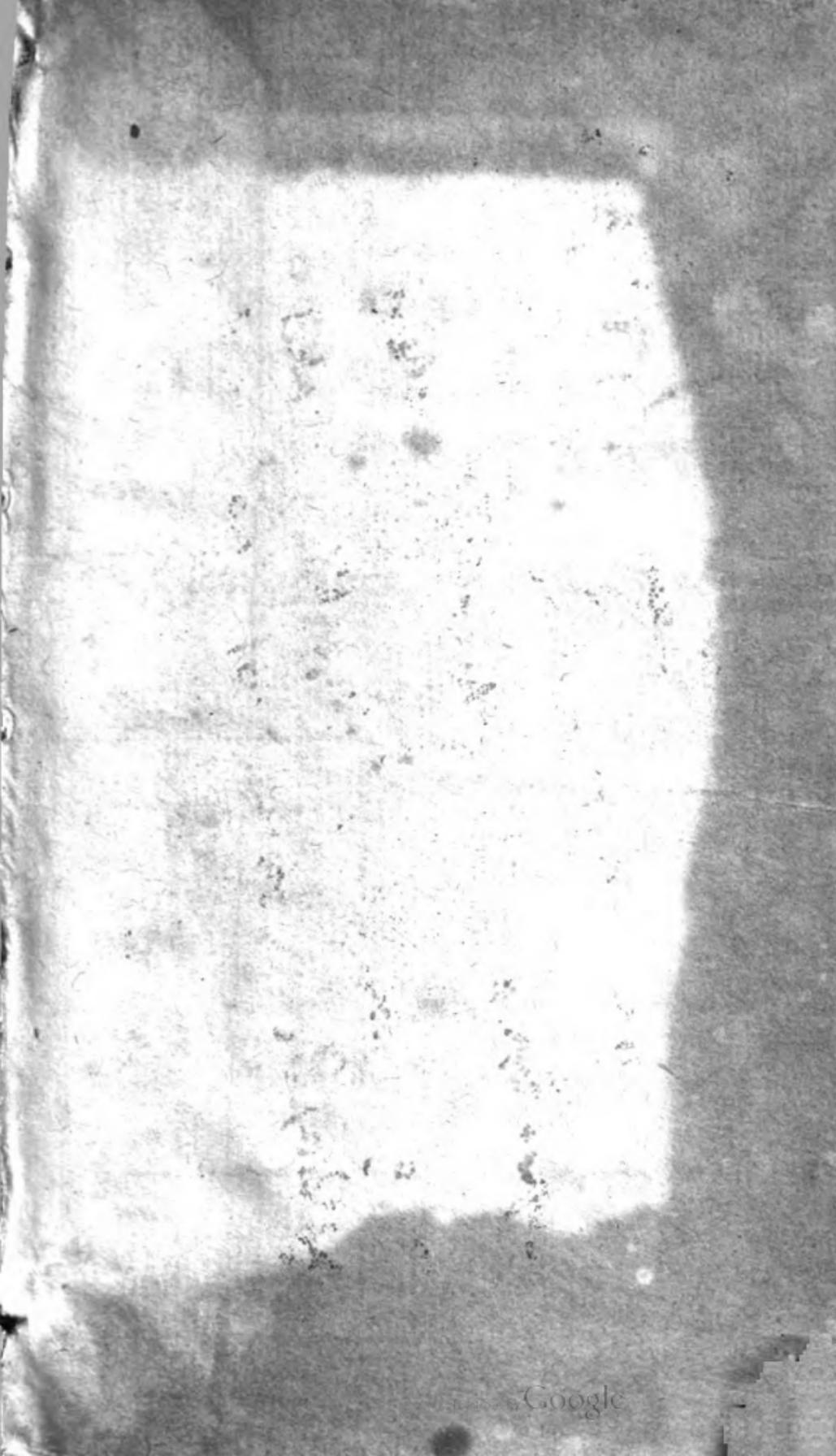
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



Ex libris Bibliothecæ quam Illustrissimus  
Archiepiscopus & Prorex Lugdunensis  
Camillus de Neufville Collegio S S.  
Trinitatis Patrum Societatis J E S U  
Testamenti tabulis attribuit anno 1693.





807156

# MERCURE

# GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

# LE DAUPHIN

JUILLET 1680

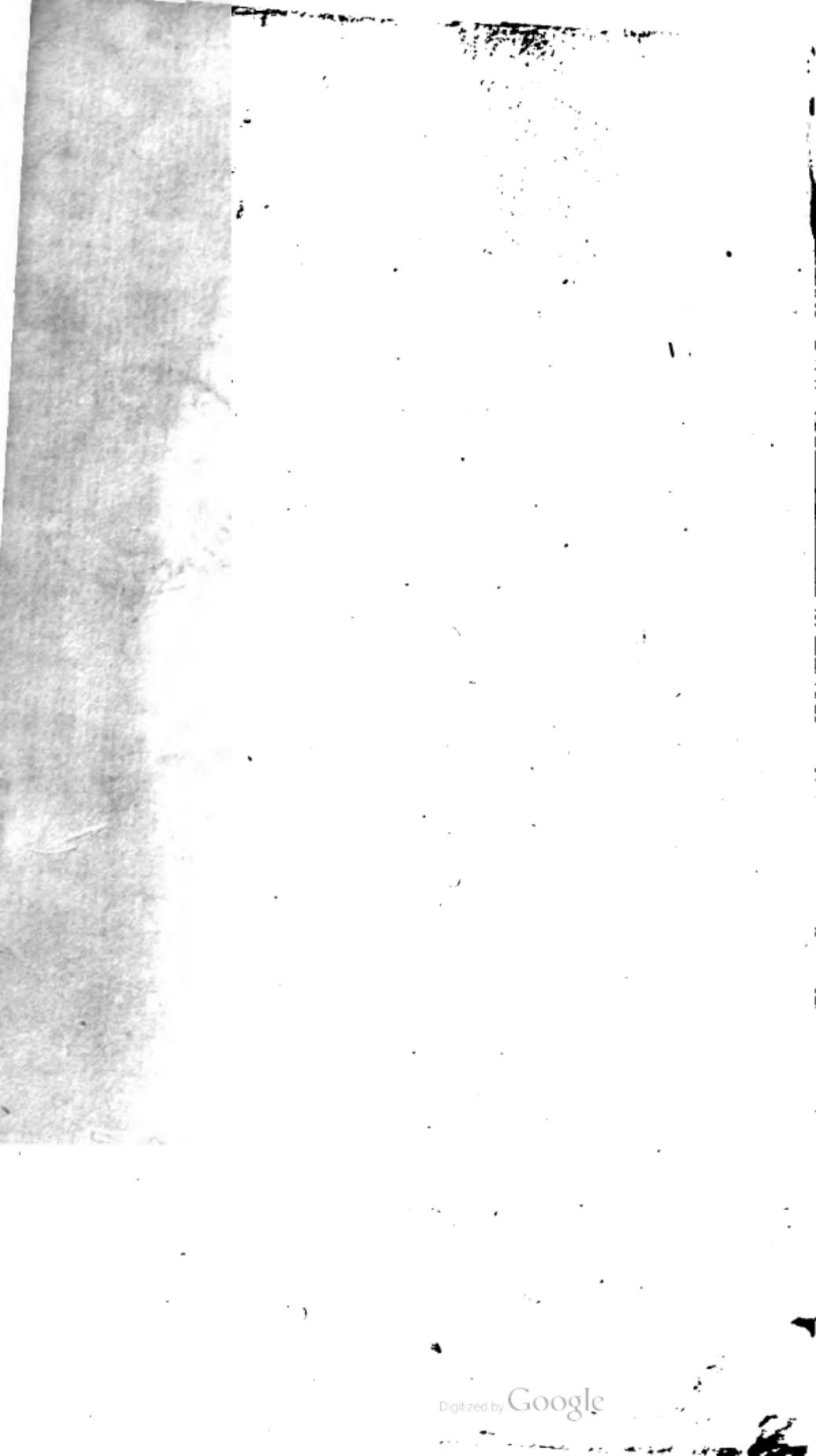


A LYON,

Chez THOMAS AMAULRY,  
Ruë Merciere.

---

M. D C. LXX.  
AVEC PRIVILEGE DU ROY.





# LE LIBRAIRE AU LECTEUR.



*J'AY mis en vente, cher Lecteur, l'Extraordinaire du Quartier d'Avril le 25. du Mois de Juillet dernier, ainsi que je vous le promis, il se vendra toujours 30. sols le volume tant vieux que nouveau. Les Mercurès se vendront toujours, sçavoir, ceux de 1677. 12. sols le volume. Ceux de 1678. 1679. & 1680. 20. sols le volume sans marchander. On separera les Mariages des Mercurès, sçavoir,*

*Le Mariage de Monseigneur le Dauphin pour 20. sols.*

*Le Mariage de la Reyn: d'Espagne pour 20. sols.*

ã iij.

*Le Mariage de Monsieur le Prince de Conti pour 15. sols.*

*La Devineresse, ou les faux Enchantemens se distribueront toujours, sçavoir, 35. sols avec les figures, & 25. sols sans figures.*

**LIVRES NOUVEAUX**  
du Mois de Juillet.

*Reflexions sur la Misericorde de Dieu de Madame de la Valiere, indouze, 30. sols.*

*Conference Ecclesiastique du Diocese de Luçon, 12. 45. sols.*

*Les Madrigaux de M. la Sabliere, 12. 30. sols.*

*Les Peintures Sacrées sur la Bible, 12. 3. vol. 4. livr. 10. sols.*

*Le Gridelin, dedié à Madame la Dauphine de Monsieur de Preschac, indouze.*

**CATA**

CATALOGUE DES PIÈCES  
qui composent le dixième Ex-  
traordinaire du Mercure Ga-  
lant, donné au Public le quinzié-  
me Juillet 1680.

IL CONTIENT

UNE Conversation Académi-  
que, dans laquelle on voit  
s'il faut dormir, ou non, apres le  
Repas.

Trois Pièces en Prose sur la  
Question, *Si un Amant qui a le  
plaisir de voir souvent sa Maî-  
tresse dont il se connoist hay, est  
moins à plaindre que celui qui en  
estant éloigné sans aucune esperan-  
ce de la voir jamais, a la certitu-  
de d'en estre aimé tendrement.*

Quatre Pièces en Prose sur la  
Question, *S'il est possible d'aimer  
fortement sans qu'on soit aimé.*

Cinq Pieces en Prose sur la  
Question, *Si l'absence est incapable  
d'augmenter l'amour.*

Quatre Pieces en Prose, & une  
en Vers, sur la Question, *Lequel  
des cinq Sens contribuë le plus à la  
satisfaction de l'Homme.*

Une Réponse à la Question,  
*Si l'amour diminuë plutôt par les  
rigueurs que par les faveurs.*

Un Discours sur l'origine de la  
Dance.

Un autre Discours contenant  
aussi l'origine de la Dance, les  
noms de ceux qui l'ont inven-  
tée, & ses différentes especes.

Deux Discours des différents  
effets de la Simpathie.

Un autre Discours de la Sim-  
pathie, & de l'Antipathie des  
Corps.

Un Discours sur les Talis-  
mans.

Un.

Un Discours sur la Pierre Philosophale.

Deux Sonnets de Monsieur le Marquis de S. Priest, dont l'un est en Bouts-rimez.

Un Ouvrage en Vers de Monsieur de Berigny Conseiller au Presidial de Caën, sur le Mariage de Monseigneur le Dauphin.

Plusieurs Sonnets, Epigrammes, & Madrigaux, expliquant les neuf Enigmes de trois Mois.

Les noms de ceux qui ont expliqué celles du dernier Mois.

L'Epervier, & le Rossignol, Fable.

Deux Planches representant deux Faces du Palais de Madrid.

Une Fable.

L'Union de tous les Plaisirs par le retour de la Paix.

Noms

Noms de ceux qui ont expliqué l'Histoire Enigmatique du dernier Extraordinaire.

Une nouvelle Histoire Enigmatique.

Les noms de ceux qui ont expliqué la dernière Lettre en Chifres.

Deux nouvelles Lettres en Chifres.

Plusieurs Questions proposées.



**EX**

~~1677~~  
VII  
**EXTRAIT DV PRIVILEGE**  
**du Roy.**

**P**AR Grace & Privilege du Roy, donné à Saint Germain en Laye le 31. Decembre 1677. Signé Par le Roy en son Conseil, JUNQUIERES. Il est permis à J.D. Ecuyer, Sieur de Vizé, de faire imprimer par Mois un Livre intitulé **MERCURE GALANT**, présenté à Monseigneur **LE DAUPHIN**, & tout ce qui concerne ledit Mercure, pendant le temps & espace de six années, à compter du jour que chacun desd. Volumes sera achevé d'imprimer pour la premiere fois: Comme aussi defenses sont faites à tous Libraires, Imprimeurs, Graveurs & autres, d'imprimer, graver & debiter ledit Livre sans le consentement de l'Exposant, ny d'en extraire aucune Piece, ny Planches servant à l'ornement dudit livre, mesme d'en vendre separément, & de donner à lire ledit Livre, le tout à peine de six mille livres d'amende, & confiscation des Exemplaires contrefaits, ainsi que plus au long il est porté audit Privilege.

Registré sur le Livre de la Communauté le 5. Janvier 1678. Signé **E. COUTEROT**. Syndic.

Et ledit Sieur D. Ecuyer, Sieur de Vizé a cédé & transporté son droit de Privilege à **Thomas Amaulry** Libraire de Lyon, pour en jouir suivant l'accord fait entr'eux.

*Achevé d'imprimer pour la premiere fois le*  
*31. Juillet 1680.*

---

*Avis pour placer les Figures.*

**L**A Médaille doit regarder la page 55.

L'air qui commence par *Sur ces Rives Fleuries*, doit regarder la page 107.

La grande Place de Madrid doit regarder la page 170.

L'Air qui commence *Ah, Printemps, vos douceurs*, doit regarder la page 200.

L'Enigme en figure doit regarder la page 211.



MERCU



# MERCURE GALANT.

JUILLET 1680.



**V**ous sçavez, Madame, vous qui lisez si souvent l'Histoire, qu'entre tant de Princes qui ont fait bruit par leurs grandes actions, il n'y en a point dont la memoire soit conservée avec plus de veneration que celle des Potentats, qui ont signalé leur zele pour protéger la Religion, & en mainre-

*Juillet 1680.*

A

nir inviolablement tous les avantages. C'est ce qui fera regarder LOUIS LE GRAND dans les siècles à venir avec quelque chose de plus que de l'admiration, s'il est possible d'aller au delà. Ce Fils aîné de l'Eglise, qui s'en est déclaré le Protecteur en toutes rencontres, & qui a souvent prêté de si utiles secours contre les Infidelles, vient de donner un Edit qui ne fait pas moins éclater sa piété, que ses vertus héroïques font briller sa gloire dans toute la Terre. Cet Edit ne change rien à celui de Nantes, ny aux autres Déclarations & Arrests donnez en conséquence, par lesquels la liberté est accordée à tous ceux de la Religion Pretenduë Reformée, de la professer dans ce Royaume; mais comme cette liberté de

de conscience n'a jamais esté permise, qu'en faveur, & sur les seules instances de ceux de cette Religion, & que l'on a veu que contre l'intention de Sa Majesté & celle des Roys ses Prédécesseurs, quelques Catholiques, par seduction, ou dans la veüe de quelque fortune imaginaire, se prevaloient de ce Privilege pour entrer dans leur party; le Roy qui n'a jamais eu rien de plus cher que l'interest de l'Eglise, voulant empêcher la continuation d'un si grand scandale, a défendu à tous ses Sujets Catholiques de quitter jamais leur Religion pour passer en la Préten due Reformée, à peine de faire amende honorable, d'estre bannis à perpetuité hors du Royaume, & de confiscation de tous leurs biens. Il est aussi défendu

#### 4 M E R C U R E

Par cet Edit à tous les Ministres de la mesme Religion, d'y recevoir à l'avenir aucuns Catholiques, & tant à eux qu'aux Anciens des Consistoires, de les souffrir dans leurs Temples ou Assemblées, sous peine aux Ministres qui contreviendront à cette défense, de ne pouvoir jamais faire aucune fonction de leur Ministère dans ce Royaume, & d'interdiction pour toujours de l'exercice de la Religion Prétendue Reformée dans le lieu où l'on aura reçu un Catholique à en faire profession.

Voilà, Madame, ce qui fut enregistré au Parlement le 25. du dernier Mois: Jugez si après ce témoignage éclatant de piété, qui ne laisse rien à souhaiter dans nostre auguste Monarque, Monsieur le Chevalier Gesson de

## GALANT.

de Cornavant n'a pas eu raison  
de dire.

**D**U rapide CESAR passer la  
diligence.

Prendre au dessus d'AUGUSTE un  
degré plus parfait,

Et porter la douceur & la ferme  
assurance

Beaucoup plus loin que TITE &  
SON PERE n'ont fait,

Effacer de TRAJAN la vaste intel-  
ligence

Par des rayons plus vifs & d'un  
plus bel effet,

Du Regne d'ANTONIN rehausser  
l'excellence,

Et comme CONSTANTIN n'estre  
jamais défait.

Estre encor plus pieux que les deux  
THEODOSES,

*Et régler à son gré l'évenement des  
choses,*

*C'est ce que jusqu'icy l'on n'avoit  
jamais veu.*



*Tant de Siecles n'ont pû mettre en-  
semble dans Rome*

*Ces vertus que le nostre unit dans  
un mesme Homme.*

*Et c'est LOÜIS LE GRAND qui  
seul en est pourveu.*

Ce qui fait connoître qu'il  
n'y a jamais eu que des Esprits  
foibles, qui en passant dans la  
Religion Prétenduë Reformée  
sans la bien connoître, ayent  
esté capables de préférer l'erreur  
à la verité; c'est que tous les  
jours ceux de cette Religion em-  
brassent la Catholique, apres une  
entiere conviction des choses  
qui leur avoient donné sujet de  
douter

douter. Il ne faut que voir le fruit que fait depuis quelque temps le P. Aléxis du Buc Theatin, qui prêche tous les Dimanches & jours de Feste, la Controverse, dans l'Eglise de ceux de son Ordre. On y voit un concours de monde extraordinaire, & beaucoup de Protestans y font abjuration de leur Herésie. Il y en eut deux fort considerables le Mois passé. L'une fut celle de Monsieur Quoyriel de S. Ferriol, d'une des premieres Maisons du Dauphiné; & l'autre, celle de Mesdemoiselles de Bru-eil de Gercy, de la Ville de Sedan. Les decisions qui éclaircissent les Points que l'on met en Controverse, se donnent publiquement, & il n'y a personne qui ne reste convaincu que toutes ces conversions se

A iiij

**MERCURE**  
doivent à la seule force de la  
verité.

Mon sieur de S. Estienne Moli-  
nier , de la Ville de Millau, a aussi  
fait Abjuration depuis trois se-  
majnes. Quelques doutes qui  
l'embarassoient touchant l'invo-  
cation des Saints , & le Purgatoi-  
re, l'ayant fait résoudre d'aller s'en  
éclaircir à Alby , qui est à trois  
journées de Millau , il y conféra  
avec Monsieur Arquier, Homme  
d'une vertu & d'une érudition  
peu commune , connu pour tel  
dans toute la Province , & qui  
pour cette raison a esté fait le  
Premier Métropolitain , par le  
Premier Archevêque d'Alby. Ce  
fut apres en avoir reçu les lu-  
mieres dont il eut besoin, qu'il fit  
cette importante action entre ses  
mains, dans la Chapelle du Semi-  
naire de Sainte Cecile , dont  
Monsieur Arquier est Chanoine

## GALANT.

& qui passe pour une des plus belles Eglises de toute l'Europe. Vous voyez, Madame, que le zele de Monsieur l'Archevêque d'Alby se fait remarquer en tout. Il a nommé de si dignes Officiers, que quand les affaires du Clergé le contraignent à s'éloigner de son Diocèse, son absence ne diminuë rien des soins où l'engage l'ardeur qu'il a de contribuer de tout son pouvoir à ce qui regarde la conversion des Ames. On ne peut douter que celle dont je vous viens de parler, n'ait esté sincere, puis que celuy qui l'a faite a demeuré depuis ce temps-là dans Alby, parce que ses Parens qui sont d'une tres-bonne Famille, ne le veulent plus recevoir chez eux. Monsieur de Saint Estienne a porté les Armes, & on l'a veu Lieutenant

A V

## 10 M E R C U R E

dans le Regiment de Vendosme. Il me reste, pour finir cet Article de Religion, à vous faire part de ce qui s'est fait à l'occasion d'une Croix que l'on planta & benit dans la grande Place du Bourg d'Aytré, à demy lieue de la Rochelle, le Dimanche 7. de ce mois. Cette Cerémonie commença par une Procession d'un grand nombre de Curez, & de plusieurs Ordres Religieux qui y assisterent tous en Chapes. Le Présidial de la Rochelle s'y trouva, suivy d'une multitude de Peuple incroyable. La Benediction de cette Croix ayant été faite par Monsieur de Comps, Prieur-Curé d'Aytré, le Père Tartaud Jesuite prescha dans la Place, & consacra la Chaire de Mensonge, où le Ministre d'Angoulins Paroisse voisine, faisoit

soit ses Presches avant la démolition de cette Eglise prétendue , à la parole de Verité. Il l'annonça avec une force & une éloquence qui le firent admirer de tout ce grand Auditoire. Il y eut un Ancien de ce petit Troupeau agonisant, qui ayant la goutte aux deux genoux , fut arrêté dans son Lit , d'où il entendit ce docte Sermon. Il en fut si fort touché, qu'il publia que jamais il ne se plaindroit de sa goutte, apres le bon office qu'elle venoit de luy rendre. On espere que cet heureux sentiment ne demeurera pas longtemps sans effet. La Procession finie , on s'en retourna dans le mesme ordre à l'Eglise Paroissiale , où la grande Messe fut celebrée, par le mesme Monsieur de Comps , qui n'épargna rien ensuite pour régaler ce Clergé.

gé, composé de Seculiers & de Reguliers, avec tous les Officiers du Présidial.

Vous pouvez juger qu'une Cerémonie de cette nature, n'a pû estre faite que par les ordres particuliers de Sa Majesté. Il y a je ne sçay-quoy de si éclatant dans ses moindres Actions, que comme elles font bruit dans toute la Terre, on peut assurer qu'elles seroient immortelles, quand mesme aucun Ecrivain n'en informeroit la Posterité. C'est ce qu'a dit fort ingenieusement Monsieur de Lignieres, dans l'Epistre que vous allez voir. Il l'a envoyée à Madame la Marquise de Maintenon, accompagnée de ces Vers.

**Q**uand je me vante de con-  
noître

La

*La Marquise de Maintenon ,  
Qu'estime LOUIS nostre Maistre,  
Et qui s'acquiert tant de renom  
Par son crédit & son mérite,  
Tout le monde me félicite.  
Il est vray que je vous connoy,  
Illustre & charmante Marquise,  
Qu'avec justice chacun prise ;  
Mais un Homme obscur comme moy,  
N'a pas l'ame assez téméraire  
Pour aller vous faire sa Cour,  
Et pour paroistre en un séjour  
Où le Sort luy seroit contraire ;  
Car pour réüssir en ce lieu,  
Il faut bien estre aimé de Dieu,  
Et bien avoir le Ciel propice.  
Il y faut un bon protecteur,  
Ou quelque bonne Protectrice ;  
Autrement le plus grand Authheur  
Lâguit, & ses plus beaux Ouvrages  
Meurent sans de puissans suffrages.  
Je tiens ces discours à peu pres  
Dans des Vers que je vous envoie.*

*Celuy*

*Celuy pour qui je les ay faits,  
Est gravé sur nostre Monnoye ;  
Faites-en ce qu'il vous plaira,  
Lignieres vous remercira.*

Je ne vous dis rien à l'avantage de cet Auteur. Je sçay que son nom vous est connu, & que vous avez veu de luy des Ouvrages qui luy ont acquis l'estime des plus spirituels de vostre Province. Ainsi je passe à l'Epistre qu'il adresse

## A U R O Y.

**G**rand Prince, on aperçoit que  
nos plus beaux Esprits  
N'auroient pas le malheur d'estre  
secs & taris,  
Si le Siecle n'estoit un peu trop difficile,  
Ou si l'on avoit moins de malice &  
de bile, Rien

# GALANT. 15

Rien ne peut contenter nos Censeurs  
délicats,

L'œuvre la plus parfaite est pour  
eux sans appas :

Sur tout lors qu'un Auteur vous  
adresse un Ouvrage,

Ils luy montrent d'abord leur envie  
& leur rage;

Quand mesme on feroit mal, ils en  
seroient jaloux,

Ils ne peuvent souffrir qu'on aille  
jusqu'à vous,

F'en suis un triste exemple, & je  
sçay par moy-mesme,

Que quand on vous écrit, leur noir-  
ceur est extrême.

Me fiant un peu trop à ces Esprits  
mal faits,

F'ay supprimé des Vers qui n'étoient  
pas mauvais;

De plus, les meilleurs Vers n'apro-  
chent point du Trône,

Si le Ciel ne leur offre un Patron qui  
les prône. Je

## 16 MERCURE

Je suis si malheureux que je n'en  
 puis trouver,  
 Et la plupart des Grands ont beau  
 nous aprouver,  
 Ils ne se chargent point de Prose, ny  
 de Rime,  
 Quand mesme ce seroit un Ouvrage  
 sublime.  
 On a peur d'abuser de vos sacrez  
 momens ;  
 Tous nos Vers sont pour vous de  
 vains amusemens,  
 Et l'on nous met au rang des Hom-  
 mes incommodes,  
 Quand nous vous présentons des  
 Sonnets, ou des Odes.  
 Peu d'Auteurs ont le don de bien  
 chanter vos Faits,  
 Il faut pour s'en mesler des Esprit  
 vains parfaits.  
 Mais, hélas ! des Auteurs dont le  
 mérite est rare,  
 Souvent sur vos Exploits ont un  
 destin bizarre,

Et quantité d'entr'eux en promet-  
tant beaucoup,

Ont le cruel chagrin de tomber tout  
d'un coup.

Le haut stile fatigue, on veut qu'un  
Auteur joue,

Et qu'il fasse semblant de railler,  
quand il louë,

Quoy que l'on sçache bien qu'il faut  
estre avec vous

Dans un profond respect, & toujours  
à genoux.

Si Voiture vivoit, il sçauroit bien  
le faire,

Et nul n'a comme luy la science de  
plaire.

Nous n'avons plus d'esprit, on s'en-  
dort, & je croy

Que beaucoup d'Ecrivains n'en ont  
pas plus que moy.

Que voit-on aujourd'huy de beau  
parmy les nostres?

Tout ce que nous faisons, c'est de  
blâmer les autres; Cet

## 18      MERCURE

Cet excès de justesse & de subtilité,

Nous a causé la crainte & la stérilité.

Tous nos Auteurs devoient mettre au jour des merveilles ;

Pour eux vous faites voir des bontés  
nompareilles ;

Vous n'avez pour aucun ny froidure,  
ny mépris,

Et vous considerez chacun selon son  
prix.

Je n'ose me flater de la noble espérance

De vous pouvoir un jour faire la  
reverence ;

Mon cœur depuis longtemps aspire  
à ce bonheur,

Et je mourrois content, si j'avois cet  
honneur.

Heureux auprès de vous ceux qui  
passent leur vie ;

Ne trouvez pas mauvais que je leur  
porte envie.      Fa

Jamais aucun plaisir ne pourroit  
égaler

Celuy que je prendrois à vous oïr  
parler.

Je soupire & je sens une douleur  
profonde,

De n'estre point connu du plus grand  
Roy du monde,

Car je croy que mon nom ne va pas  
jusqu'à luy,

Et c'est ce qui me plonge en un mor-  
tel ennuy.

Si j'estois plus heureux, il pourroit  
me connoistre;

Avec quelques talens le Ciel m'a-  
voit fait naistre.

Ce n'est pas d'aujourd'huy qu'on  
m'érige en Auteur,

Et mes Vers n'ont besoin que d'un  
Introducteur.

Je suis avec regret que je vous im-  
portune

Du recit de mes Vers, & de leur in-  
fortune; Mais

*Mais à qui peut-on mieux se plaindre  
qu'à son Roy,*

*Et vaut-il pas autant l'entretenir  
de soy,*

*Que se rendre ennuyeux par des  
louanges tristes,*

*Ainsi que font plusieurs de nos Pa-  
negyristes?*

*Peut-estre plaisent-ils, mais je ne  
voudrois pas*

*M'exprimer ainsi qu'eux, & mar-  
cher sur leurs pas.*

*Quiconque veut avoir le bonheur  
de vous plaire,*

*Doit beaucoup s'écarter de la route  
ordinaire.*

*Vostre esprit merveilleux a des  
charmes puissans,*

*Et vos moindres propos contiennent  
un grand sens.*

*Nous sommes enchantez de tout ce  
que vous dites,*

*Vos grandes Actions par tout seront  
écrites; Mais*

Mais si vous les daigniez de vostre  
propre main

Raconter quelque jour à tout le  
Genre Humain,

Nous sommes assurez que de si beaux  
Mémoires

Effaceroient César, & toutes les  
Histoires.

Des Auteurs renommez ont pour  
vous entrepris

Dans ce Champ glorieux, de rem-  
porter le prix.

On augure en faveur du choix que  
vous en faites,

Qu'ils ne nous donneront que des  
choses parfaites;

Mais vos Faits n'ont besoin de Prose  
ny de Vers,

Et pour Historien ils ont tout l'Uni-  
vers.

Quand il ne resteroit icy-bas aucun  
Livre,

Parmy tous les Humains vostre  
grand Nom doit vivre,

Et jusqu'aux derniers temps vos  
 Exploits merveilleux,  
 Porteront vostre Histoire, & leur  
 gloire avec eux.

Ce Regne est si florissant pour toutes choses, & particulièrement pour les belles Lettres, qu'il se forme tous les jours des Assemblées, où l'esprit s'exerce par des entretiens Académiques. Il s'en est érably une depuis peu de temps à Villefranche petite Ville du Beaujollois, qui quoy qu'elle ne prenne pas le titre d'Académie, n'a pas laissé de choisir un Protecteur. C'est Monsieur l'Archevesque de Lyon qu'elle a suplié d'en vouloir accepter la qualité. Elle a pris pour sa Devise une Rose de Diamans, avec ces mots, *Mutuo clarescimus igne*, & fait quelques Reglemens  
 que

que ce grand Prélat a confirmé. Comme tous les ans à son retour de la Cour, il reçoit des Complimens de tous les Corps des Villes de la dépendance de Lyon, il a agréé la députation de ces Messieurs au nom de leur nouvelle Assemblée, en sa belle Maison de Neuville, & a répondu fort obligamment à Monsieur de la Fons, qui estant chargé de la parole, s'en acquita en ces termes. C'est celuy que je vous ay dit qui a trouvé le secret de la Lettre en Chifres du dernier Extraordinaire.

**M**ONSEIGNEUR,

*Nos Muses naissantes ne peuvent encore que bégayer, ny paroistre en public, que tremblantes & mal assurées. Aussi n'ont-elles pas deû*

deû se mesler dans la foule de ceux qui se sont empressez de témoigner à Voſtre Grandeur la joye dont son heureux retour comble tous les Peuples qui ont le bonheur d'être ſoumis à son Gouvernement. Il falloit qu'elles attendissent que Voſtre Grandeur se fuſt délivrée du tumulte , pour venir icy pendant quelque temps jôir du repos que ſes ſoins & ſes fatigues continuelles nous procurent ; & comme dans ces charmantes retraites , rien n'agrée tant aux Peres que les premiers bégayemens de leurs Enfans , nos timides Muſes ſe ſont flatées, Monſieur , apres la glorieuſe protection qu'il a plu à Voſtre Grandeur de leur accorder , que leur voix , toute foible qu'elle eſt , ſeroit favorablement écoutée , dans l'eſpérance de l'avoir quelque

que jour assez forte pour oser entreprendre d'instruire la Posterité de l'Histoire de vostre illustre Maison, & de rechercher ce qui a le plus contribué à sa haute élévation, la Paix ou la Guerre, le Conseil ou les Armes, l'Empire ou le Sacerdoce, la Religion ou la Politique. Mais il faudra, Monseigneur, pour un projet si fort au dessus de nous, que nous nous exercions longtems sur de moindres sujets, & que des Héros d'un caractère moins relevé que ceux des grands Noms de Neufville, de Villeroy, & d'Alincourt, essuyent, pour ainsi dire, la sterilité de nos premières pensées, & la rudesse de nostre stile. Ainsi, Monseigneur, jusqu'à ce que par nos veilles, par nostre étude, & par nostre application, nous ayons acquis assez de force & de lumiere, pour pouvoir faire éclater

Juillet 1680.

B

*l'ardeur de nostre zele , nous ne pourrons donner à nostre Protecteur que des marques de nôtre soumission & de nos respects.*

Il y a des Extravagans de toute espece. Celuy dont on m'a conté l'avanture depuis quelques jours, est d'un caractere fort particulier. Voicy ce qui luy est arrivé. La Paix ayant donné le repos à toute la France, un Marquis dont le nom avoit fait bruit dans des Emplois tres-considerables, passoit agreablement le temps retiré à une de ses Terres; & comme il avoit naturellement l'humeur portée à la joye, il voyoit avec plaisir un Cavalier de son voisinage, qui ayant fait cinq ou six Campagnes, ne parloit que guerre, & alloit si loin en fait de bravoure, qu'à l'entendre, rien

rien n'avoit jamais approché de ses proïesses. Les Belles mesme n'estoient pas exemptes du recit exageré de ses pretendus exploits, & s'il daignoit quelquefois s'humaniser jusqu'à leur conter quelque douceur, c'estoit d'un ton martial, & en termes qui marquoient qu'il sçavoit le prix de ses hommages. Le plaisir qu'elles prenoient à flater sa vanité, le mettant hors d'état de se connoistre, il se produisoit par tout, & malgré sa tres - obscure Noblesse qui estoit des plus douteuses, il n'y avoit aucune Femme dans tout le País, de quelque rang qu'elle fust, qu'il ne crust obliger sensiblement quand il l'honoroit d'une visite. A sa folie pres, il estoit de mise. Il avoit l'air bon, assez de jeunesse, les traits reguliers, & je-ne-sçay-

quoy de si dégagé dans la taille, qu'elle pouvoit estre comptée parmy les plus belles, quoyqu'elle ne fust que des mediocres. Ces avantages, qui auroient donné de la fierté à tout autre, luy faisoient moins presumer de sa bonne mine, qu'une barbe à l'Espagnole, dont il prenoit un soin tout particulier. C'estoit son attachement. Tout se voyoit compassé dans cette barbe avec une justesse merveilleuse, & elle passoit dans son esprit pour un ornement aussi propre à le faire aimer de toutes les Belles, qu'il pretendoit qu'elle l'avoit rendu redoutable aux Ennemis. Le Marquis, apres avoir jöüy quelque temps de sa folie, en voulut donner le divertissement à une Personne toute charmante, dont il tâchoit de gagner les bonnes graces,

ces , & qui sembloit n'estre pas indifferente pour luy. C'estoit une Fille de tres-grande qualite, dont le bien répondoit à la naissance , & qu'on avoit jugé à propos d'enfermer dans un Convent, parce qu'elle n'avoit point de Pere , & que le grand nombre des Pretendans faisoit craindre l'enlevement. L'Abbaye où elle vivoit Pensionnaire en attendant qu'on la mariait , estoit à trois lieues de la terre du Marquis. Il l'y alloit voir de temps en temps; & ce qui estoit fort avantageux pour luy, il avoit une Sœur Religieuse dans cette Maison, qui s'estant faite Amie de la Belle , ménageoit si bien ses sentimens, que la chose venant à estre remise à son choix, il avoit lieu d'esperer la preference. Le jour estant pris pour la visite du Cava-

lier, à qui le Marquis avoit déjà vanté plusieurs fois le mérite extraordinaire de cette aimable Personne, il en donna avis à sa Sœur, & luy peignit le caractère du Personnage, afin que la Belle en fut informée. Ils arriverent à l'Abbaye. Le Cavalier qui n'étoit pas assez riche pour changer souvent d'habits, en avoit un assez négligé; mais en recompense, sa barbe estoit d'un arrangement qui luy avoit cousté plus de deux heures. Fier de cette propreté, il parut devant la Belle, & le Marquis l'ayant présenté avec éloge, il ne luy donna pas la peine de parler longtemps pour luy. Il voulut estre luy-mesme son Panegyriste, & commença l'histoire de ses exploits avec une volubilité de langue, qui fit aisément connoistre qu'il repetoit des

des leçons étudiées. Mille Ennemistuez de sa main à la Bataille de Senef, & vingt rencontres de la mesme force, furent les plus foibles traits de cette Histoire. Ce qu'il y avoit de plaisant dans ses recits, c'est que ne voulant manquer aucune occasion de bravoure, il falloit souvent, dans la part qu'il s'y donnoit, qu'il se fust trouvé en mesme temps en Allemagne & en Flandre. On luy passoit tout, pour s'en divertir. La Belle applaudit de bonne sorte; & comme il n'y a point de folie qui ne divertisse la premiere fois, elle répondit d'un serieux à n'affoiblir pas l'extravagance du Cavalier. Elle dit sur tout, qu'elle n'estoit point surprise qu'ayant une barbe propre à faire honneur à un General d'Armée, il eust porté l'épouvante dans le cœur

des Ennemis. C'estoit là toucher son endroit sensible Il inve-tiva contre l'impertinente mode des François, qui n'estant point curieux de pareilles barbes, quoy qu'ils fussent braves naturellement, négligeoient ce qui pouvoit contribuer davantage à les faire craindre dans l'occasion. Il adjoûta, qu'en paroissant ainsi Homme, on pouvoit pretendre à des conquestes de plus d'une sorte, & qu'il avoit veu des Belles, qui peut estre n'auroient pas esté impitoyables pour luy, s'il se fust mis en peine d'entendre, ce qu'elles n'avoient pas envie qu'il ignorast. L'aimable Pensionnaire, à qui le Marquis qui entretenoit sa Sœur, avoit en quelque façon laissé le plaisir du teste-à-teste, voulut pleinement se donner la Comedie. Elle regarda

garda le Cavalier d'un air un peutendre, & luy ayant dit, comme à demy bas, qu'elle ne croyoit point de cœur à l'épreuve d'un mérite aussi parfait que le sien, elle luy fit penser tant de choses, des favorables dispositions où elle se trouvoit pour luy, que comme il n'y avoit rien de plus brillant qu'elle, il résolut de l'aimer, & luy fit sur l'heure une véritable déclaration. Ce fut une Scene merveilleuse. La Belle feignit de ne pouvoir croire qu'il daignast la preferer à mille aimables Personnes qui n'aspiroient qu'à luy plaire; & apres qu'il luy eut juré en baissant la voix, qu'elle estoit toute à son gré, & qu'il ne tiendrait qu'à elle d'estre maîtresse absolüe de ses volontez, elle affecta de paroître embarassée, mit la main sur son visage, laissa

échaper quelques mots sans fuite, & s'arrestant tout d'un coup, comme si elle eust crainct de luy dire trop, elle fit si bien qu'il resta persuadé d'un entier triomphe. On se separa. Le Cavalier qui estoit entré en Conquérant, crut plus que jamais meriter ce titre. Il sortit tout plein d'amour, & réfléchissant sur les avantages de posseder une tres-belle Personne, qui luy dōneroit beaucoup de bien, & qui ne devoit luy couster qu'un peu de soins, il s'abandonna à sa folie, & ne douta point qu'il ne réussist dans son dessein. Ce qu'il y avoit d'inégalité entr'eux du costé de la naissance & de la fortune, luy paroissoit si bien réparé par ce grand mérite qu'il se donnoit, qu'il estoit incapable de s'apercevoir que la Belle eust cherché à le jouier. Le

Marquis

Marquis luy demanda au retour ce qu'il en pensoit, & s'il pourroit faire le fier longtemps avec elle, comme il le faisoit avec tant d'autres. Il crût l'ébloüir en luy répondant que quoy qu'elle fust bien faite, il avoit veu en Allemagne des Dames du premier rang d'une beauté encor plus touchante, qui avoient tâché inutilement de l'assujétir, & que selon luy, l'amour estoit un amusement que les vrais Guerriers devoient dédaigner. Cependant il ne put passer trois jours sans revoir la Belle. Il se rendit au Convent accompagné de son seul amour, & fut fort ravy, quand elle eut ouvert la Grille, de la voir seule au Parloir. Elle s'estoit attenduë à cette visite, & avoit fait cacher la Sœur du Marquis en lieu d'où elle pouvoit

**tout**

tout entendre sans estre veüë,  
 afin que le Cavalier pût s'expli-  
 quer sans contrainte. Son extra-  
 vagance en transports d'amour,  
 ne fut pas moins forte qu'elle  
 l'estoit d'ordinaire en recits d'ex-  
 ploits. Apres qu'il eut obligé la  
 Belle à tomber d'accord que rien  
 ne luy pouvoit estre plus glo-  
 rieux que de l'épouser, il luy par-  
 la du Marquis. La Belle avoüa  
 qu'il paroissoit l'estimer, & qu'a-  
 vant qu'il luy eust rendu visite  
 avec luy, elle n'eust peut-estre  
 pas esté fâchée que ses Parens se  
 fussent déterminez en sa fa-  
 veur; mais que les obligeantes  
 déclarations qu'il luy avoit fai-  
 tes ne la laissoient plus capable  
 de disposer de son cœur, &  
 qu'elles la mettoient mesme en  
 état de se souhaiter moins de for-  
 tune; dans la crainte que la confi-  
 dera

deration du bien ne fist apporter des difficultez à leur union; qu'on auroit pourtant beau faire; qu'elle tiendroit ferme, & que pourveu qu'il ne s'ébranlast point par les obstacles, elle parleroit si hautement qu'on seroit contraint de luy ceder. Nostre Conquérant ne douta plus d'estre heureux. Il eut des emportemens de joye qui allerent dans l'excès, & de la maniere qu'il promit d'estre constant malgré les traverses, il fut aisé de connoistre qu'il avoit le cœur touché. La Belle s'en divertit admirablement, & enfin ils se separerent en se promettant l'un l'autre de faire un secret de leur commerce. Trois autres visites que rendit le Cavalier, acheverent de luy renverser l'esprit. Elles servirent à le faire voir à toutes les Pensionnaires

res

res du Convent, qui venant parler à la Belle sous divers pretextes, tandis qu'ils estoient ensemble, regardoient la magnifique barbe qu'il retrouffoit avec tant de soin, & en rioient le soir avec elle. Le Marquis estoit averty de tout; & comme il parloit souvent de la Belle au Cavalier, rien ne le divertissoit davantage que l'embarras où il le voyoit, quand il l'avoit mis sur cette matiere. La crainte de se trahir auprès d'un Rival à qui il croyoit oster une Maistresse, le rendoit tout interdit, & il ne se tiroit d'affaires que par quelque recit de Bataille, qu'il ne trouvoit jamais moyen de finir. La chose estoit en ces termes, quand la Belle s'ennuyant de voir un Fou, résolut de le chasser. Elle tint conseil pour sçavoir comment. Toutes

tes les Pensionnaires qu'elle consulta ayant conclu à luy faire piece, il luy tomba dans l'esprit un assez plaisant moyen d'en venir à bout. Il aimoit sa barbe, & ce fut ce precieux ornement dont elle songea à luy demander le sacrifice. Voicy de quelle maniere. Le Cavalier estant un jour avec elle, à peine l'eut-elle entrete- nu un quart d'heure, qu'on luy vint dire au nom de l'Abbesse, qu'elle la prioit de le renvoyer, parce que de si frequentes visites faisoient murmurer les scrupuleuses, & qu'on avoit mesme un ordre particulier de ne luy point laisser voir si souvent les mesmes Gens. La Belle feignit tout le déplaisir imaginable d'une rigueur si peu attenduë, protesta qu'elle seroit capable de tout, pour empescher qu'on ne la pri-

vast

vast de la veuë d'un Homme qui meritoit si bien toute sa tendresse, & demanda en mesme temps au Cavalier, si elle pouvoit s'assurer sur luy. Le Cavalier fit le Héros en amour, comme il le faisoit en guerre. On n'avoit qu'à ordonner. Il estoit prest à tout entreprendre, & en un besoin les murs du Convent ne luy eussent rien coûté à escalader, si elle eust pû consentir à estre enlevée. La Belle trouva la chose un peu délicate, non pas, luy dit-elle, qu'elle eust refusé de fuir avec luy, mais parce qu'elle voyoit de l'impossibilité à ébloüir quantité de Surveillantes qui l'observoient de trop pres, & que faire de l'éclat inutilement, c'estoit tout-à-fait ruiner leurs esperances. Tandis qu'ils perdoient du temps à consulter, autre message  
pour

pour quitter la Grille. Il falut se separer. Jugez si ce fut en pestant contre l'Abbesse. Il fut arresté qu'on chercheroit quelque expédient pour se voir toujours en dépit des Envieux. Chacun y devoit songer de son costé, & on remit à trois jours delà l'entiere décision de ce qu'ils auroient à faire. La Belle marqua une heure precise, où elle viendroit au Parloir sans qu'il fut besoin qu'on la demandast. Le Cavalier s'y rendit, & ce fut dans cette visite qu'on supposa dérobée, qu'ils eurent tout le temps de raisonner. La Belle, apres avoir rejeté ce qu'il proposa de violent, luy dit comme en rougissant, que son merite extraordinaire l'avoit fait resoudre à une chose, qui non seulement le convaincroit de sa plus forte tendresse, mais  
qui

qui la mettroit hors d'état de songer jamais à d'autres qu'à luy. Elle adjoûta qu'on luy devoit amener une Demoiselle pour la servir, & que s'il l'aimoit assez pour se vouloir déguiser en Fille, il pourroit prendre la place de la Demoiselle, & demeurant toujours dans sa Chambre, vivre avec elle de la maniere du monde la plus agreable pour deux Amans sans qu'il eût à craindre qu'on le decouvrist. Sa taille, sa jeunesse, la vivacité de son teint, tout favorisoit le déguisement. Plus le Cavalier trouva le dessein hardy, plus il s'applaudit d'avoir donné tant d'amour. Il conçut bien qu'après une pareille démarche, la Belle ne pourroit jamais épouser que luy. D'ailleurs il y a grande apparence que sa raison se laissa corrompre par l'idée

dée

dée des Privileges qui luy étoient seûrs, s'il acceptoit le party. Il s'en pouvoit d'autant plus flater, qu'en luy faisant la proposition, la Belle avoit exigé de luy, qu'aussitost qu'il seroit reçu dans le Convent, il luy donneroit une Promesse de mariage, qui seroit signée par deux Pensionnaires de ses Amies qu'elle appelleroit comme témoins. Le Cavalier ne hazardoit rien, en leur confiant le secret de son amour. L'éclat ne luy pouvoit nuire. Au contraire, il avançoit son bonheur, & luy en donnoit une entiere certitude. Ainsi il y auroit eu de la lâcheté pour luy, à moins ofer qu'une Fille. Il résolut donc de la devenir. Sa barbe seule luy fit quelque peine. Il falloit y renoncer ; mais les avantages  
que

## 44. MERCURE

que la Fortune & l'Amour luy offroient comme à l'envy, valloient bien qu'il leur sacrifiaſt une barbe. Joignez à cela qu'il ne s'en privoit que pour quelque temps, & que la choſe venant à ſe declarer, deux ou trois mois luy rendoient ce qu'il conſentoit à perdre. Il prit jour pour ſe preſenter en qualité de Suivante, ſe fit faire un équipage de Fille, en étudia quelque temps les contenanceſ, ſe coupa enfin cette chere barbe qui luy tenoit tant au cœur, & vint au Parloir en habit decent. Les ordres eſtoient donnez pour achever plaiſamment la Comédie. La Belle reçut le Cavalier deguiſé avec des témoignages de joye qui marquoient un vray amour. Elle ſ'écria ſur la propreté de ſa Coiffure, & apres avoir exagéré

ré fortement combien la barbe coupée la mettoit en obligation de l'aimer , elle appella toutes les Pensionnaires du Convent, afin que l'ayant veu d'abord en tumulte , elles ne s'avifassent point de venir l'examiner de pres dans sa Chambre. C'estoit un pas dont il falloit se tirer. Ces jeunes Malicieuses instruites du fait , congratulerent la Belle de l'heureux rencontre qui luy donnoit une Fille de si bonne mine pour la servir. Chacune en suite fit cent questions à la prétenduë Suivante ; & comme elles ne pouvoient s'empescher de rire , quelqu'une d'entr'elles contoit touûjours quelque trait plaisant , pour autoriser leur gaye humeur. Le Cavalier faisoit de courtes réponses & voyoit avec chagrin qu'on reculast sa

recep

reception. Elle dependoit du serment prêté entre les mains de l'Abbesse. C'estoit une ceremonie qu'on luy fit croire qui se pratiquoit par toutes les Personnes du dehors, à qui on faisoit jurer, avant que de leur permettre l'entrée du Convent, qu'elles ne diroient jamais rien des austeritez qu'elles verroient faire. On n'estoit pas encor à la fin de cette premiere Scene, quand on entendit grand bruit de Carrosses. Un moment apres, le Marquis ayant ouvert le Parloir entra avec trois ou quatre Dames qui venoient jouer leur personnage. En mesme temps les Pensionnaires disparurent pour rendre la visite moins suspect. Le Cavalier que la veuë du Marquis inquiéta, voulut se tirer aussi, mais les Dames firent les civiles,

viles, & l'arrestant comme une Personne de leur sexe, l'embarasserent beaucoup davantage qu'on n'avoit fait par les questions. La Belle leur dit que c'estoit une Demoiselle qu'elle prenoit à ses gages, & les pria de souffrir qu'elle se retirast derriere elles au coin du Parloir. La fausse Suivante y prit un siege sans dire un seul mot, & y demeura deux Coifes abatuës sur son visage tant que dura la visite, parce que le Marquis qui s'estoit placé exprés contre la Porte, l'auroit reconnuë, si elle se fust obstinée à vouloir sortir. Ce soin de baisser ses Coifes fit dire aux Dames, qu'on pouvoit juger par sa modestie qu'elle estoit née pour le Convent; apres quoy elles commencerent à s'en divertir sur un autre ton. Elles nomme-

rent

rent le Cavalier à la Belle comme ayant appris qu'il venoit souvent à l'Abbaye, & luy demanderent ce qu'elle trouvoit de luy. Sa réponse fut qu'elle l'avoit veu d'abord avec le Marquis, & ensuite seul trois ou quatre fois; mais que s'il prenoit autant de plaisir à estre avec elle qu'elle en prenoit à l'entretenir, il ne luy feroit pas des visites d'un quart-d'heure comme il les faisoit toujours; qu'elle luy avoit reconnu un fort grand mérite, & qu'après tant de belles actions qui l'avoient couvert de gloire, elle ne pouvoit douter qu'avant qu'il fust peu on ne le vist Maréchal de France. Les Dames se mirent à rire, dirent à la Belle qu'elle affectoit de l'honnesteté à contretemps, qu'il estoit impossible que le Cavalier ne luy eust  
paru

paru aussi ridicule qu'il le paroif-  
 soit à tout le monde, que c'estoit  
 un fou qui imaginoit la nuit, les  
 contes de bravoure qu'il faisoit  
 le jour; qu'à cause que sa Mere  
 qui avoit épousé un Païsan estoit  
 Demoiselle, il tranchoit du Gen-  
 tilhomme, & que sans autre mé-  
 rite que celuy d'une barbe re-  
 troussée en Demy. Lune, il avoit  
 esté assez insolent pour en con-  
 ter à des Dames qui ne l'au-  
 roient pas voulu pour Valet de  
 Chambre. Le Marquis prit la pa-  
 role, & feignant d'imputer ce  
 qu'elles disoient à un esprit de  
 vengeance, il leur reprocha de  
 la maniere du monde la plus  
 agreable, qu'elles ne déchiroient  
 le Cavalier, que parce qu'elles  
 avoient toutes soupiré pour luy,  
 sans qu'il eust esté sensible pour  
 aucune d'elles. Il vous est aisé de

*Juillet 1680.*

C

pouvoir ce que put souffrir le  
 Cavalier. Les Dames qui conti-  
 nuèrent à dire ses veritez , n'é-  
 pargnioient rien pour en faire un  
 portrait qui luy ressemblast ; &  
 ce que la Belle & le Marquis di-  
 foient en le defendant estoit si  
 malicieux , que si la présomption  
 ne l'eust aveuglé, il eust aisement  
 connu qu'il avoit donné dans le  
 panneau. Enfin la visite s'acheva.  
 Les Dames remonterent en Car-  
 rosse , & la Belle demeura en li-  
 berté de consoler son Amant des  
 médisances qu'on faisoit de luy.  
 Il l'assura qu'il n'avoit souffert  
 que par la crainte d'estre recon-  
 nu. La Belle luy remit l'esprit sur  
 cette alarme , en luy faisant croi-  
 re que sa barbe retranchée le de-  
 guisoit tellement , que sans le son  
 de sa voix , elle en seroit la dupe  
 elle-mesme. Il ne restoit plus qu'à  
 le

le faire entrer dans le Convent. On fit semblant de députer vers l'Abbesse, & on vint dire quelque temps apres qu'un grand mal de teste l'empeschant de prendre le serment de la Demoiselle, la Touriere du dehors luy donneroit un Lit dans sa Chambre jusqu'au lendemain. Le mal de teste survenoit mal à propos, mais il falut avoir patience. On fit venir la Touriere. C'estoit une Vieille de soixante ans, qui devoit aussi jouer son rôle. Elle regarda la fausse Suivante, dit en grondant qu'elle n'avoit jamais veu un visage basté comme le sien, & qu'elle ne vouloit point passer la nuit avec une Fille, que son habit seul l'empéchoit de prendre pour un Soldat. Le Cavalier deguisé demeura tout interdit, & la Touriere s'estant approchée de luy,

## MER C U R É

comme pour le mieux examiner, s'écria presque aussitost que c'estoit l'Homme à la barbe rétrouffée, qui estoit déjà venu cinq ou six fois au Convent, & qu'il y avoit là du mystere qu'il falloit approfondir. La Belle fit bruit, se feignant fort offencée d'un pareil soupçon. Elle jura qu'elle se feroit faire reparation d'honneur par la Touriere ; soutint que la Personne à qui on faisoit affront, estoit une Demoiselle de sa connoissance, qui se donnoit à elle par pure amitié ; & plus elle prenoit son party, plus la Touriere s'obstinoit à dire que si c'estoit une Fille, elle n'estoit point faite comme les autres, & qu'absolument elle ne la souffriroit point la nuit dans sa Chambre, que le Medecin de la Maison ne l'eust visitée. Grande contestation en apparence.

apparence. Tandis qu'elles disputoient, la Sœur du Marquis, & deux autres Religieuses qui écoutoient à la porte du Parloir, entrèrent comme attirées par le bruit, & demanderent le sujet de la querelle. La Touriere s'estant expliquée tout de nouveau, la Sœur du Marquis qui avoit parlé une fois au Cavalier, dit qu'en effet il n'y avoit rien de plus semblable; & les deux autres ayant ajouté que c'estoit là un visage d'Homme, il fut arrêté par toutes les trois qu'on avertiroit l'Abbesse; afin qu'elle fist les informations nécessaires. Les Pensionnaires, rentrées toutes au Parloir, rioient du silence & de l'embaras du Cavalier, qui apparemment commençoit à voir qu'on luy faisoit piece. Comme il falloit la finir, la Belle prenant un visage sé-

deux, & d'une Personne tout à fait aigrie, dit d'un air froid, qu'on ne feroit point en peine de s'informer, & que puis qu'on l'estimoit assez peu pour la croire capable de faire déguiser un Galant en Fille, elle sortiroit dès le lendemain du Convent, où elle payoit assez bonne pension pour la faire regretter. S'adressant ensuite à la prétenduë Suivante, elle l'assura qu'avant qu'il fût peu elle auroit de ses nouvelles, & que pourveu qu'elle voulust bien la servir ailleurs, elle luy feroit tous les avantages qu'elle pouvoit souhaiter. En mesme temps elle sortit du Parloir, sans regarder les Religieuses. Le Cavalier fit la mesme chose. C'estoit l'unique party qu'il avoit à prendre. Il ne put pourtant s'échaper si promptement, qu'il n'essuyast quelque raille





raillerie des Pensionnaires sur la perte de sa barbe. Depuis ce temps-là, il n'a point paru dans le País. On se persuade qu'il est en voyage; & que quand sa barbe sera revenue aussi ample qu'elle estoit, il se montrera comme auparavant, & def-avoüera la métamorphose.

Je vous ay déjà envoyé plusieurs Médailles faites pour le Roy sur divers sujets. En voicy une nouvelle de Monsieur Chéron. C'est luy qui avoit fait celle de Monseigneur le Dauphin, que vous trouvestes dans une de mes Lettres il y a quelques mois; & dont vous m'avez mandé qu'on avoit esté si satisfait dans vostre Province. La Face droite ayant représenté le Roy dans toutes les autres, il semble que j'aurois pu me dispenser de la faire graver

dans celle-cy. Cependant comme on ne ſçauroit trop voir le Portrait d'un ſi Grand Prince, j'ay réſolu de vous l'envoyer, routes les fois que les Médailles ſeront de divers Graveurs. Vous jugerez en les comparant, lequel d'entre eux l'aura mieux fait reſſembler. L'Inſcription qui ſert de Revers à cette dernière, eſt de feu Monsieur Douvrier. Vous ſçavez que nous n'avons jamais eu de luy que des choſes achevées. Les expreſſions en ſont ires-vives. Elles nous marquent que LOUIS LE GRAND, par un exemple de modération qu'on ne ſçauroit aſſez admirer, bornant ſes conquêtes au milieu des flateries de la Fortune qui ſe ſoumettoit à luy, & ſe ſouvenant qu'il n'avoit cherché à vaincre que pour aſſurer la Paix à

toute

toute la Terre , n'a estimé ses triomphes que par l'avantage qu'ils luy ont donné de nous pouvoir faire cet heureux present.

Il faut l'avoïer. Toute la vie de cet auguste Monarque est un enchaînement de merveilles que nous ne pouvons examiner sans qu'elles nous paroissent incroyables quoy que tous les jours nous en soyons les témoins. Elles sont telles , que le Soleil mesme qui luy a touïjours servy de Devise, commence à se trouver incapable de soutenir cette gloire. Ecoutez ce que luy fait dire Monsieur Millot de Marseille.



---

# LE SOLEIL, A U R O Y.

**H**eros, dont les hauts Faits  
 étonnent l'Univers,  
 Pour marquer tes Exploits divers,  
 J'ay pû jusqu'à présent te servir de  
 Devise;  
 Mais si je prétendois régler encor  
 tes pas,  
 On blâmeroit mon entreprise,  
 Et tu n'y consentirois pas.



J'ay veu du haut des Cieux un au-  
 guste Hymenée  
 Qui me fait envier ton illustre  
 Destin,  
 Mon Fils pouvoit avoir la mesme  
 destinée,  
 S'il eust comme le sien suruy le droit  
 chemin. Pour

Pour régler ses desirs, si j'eusse eu  
 la prudence,

Je n'aurois pas porté le deuil de son  
 enfance.

Je verrois Phaëton dans un sort  
 éclatant

Heureux avec quelque Déesse,

Comme ton DAUPHIN est contée

Entre les bras de sa Princesse.

Phébus est au dessous d'un Roy si  
 glorieux.

Pendant que tu vis sur la Terre,  
 Si tu veux suivre un de nos Dieux,

Celuy qui lance le Tonnerre,

Et de qui tout le Ciel dépend,

Peut seul guider LOUIS LE

GRAND.

J'ajoute à ces Vers ceux que  
 Monsieur l'Abbé du Jarry de  
 Kaintonge, vient de nous donner  
 sur

sur le Mariage de Monseigneur le Dauphin. Vous y trouverez ce génie aisé qui luy a fait remporter le Prix de Poësie dans la dernière distribution qu'en firent Messieurs de l'Académie Française.



SUR LE MARIAGE  
DE  
MONSEIGNEUR.

**M**uses, n'avez-vous plus de  
présens à me faire ?

*Kos feux sont-ils bornez aux Ex-  
ploits de LOUIS,*

*Et ne m'ont-ils servy dans la gloire  
du Pere,*

*Que pour m'abandonner au triom-  
phe du Fils ?*

*En*



*En vain pour colorer vostre lâche  
 silence,  
 D'un respect affecté trompez-vous  
 mes desirs ;  
 Vous osastes chanter les combats de  
 la France,  
 Et vous manquez de voix pour  
 chanter ses plaisirs.*



*Secondez mieux l'ardeur où mon  
 cœur s'abandonne,  
 Ne trompez vos Pinceaux qu'aux  
 plus douces couleurs,  
 Et gardant les Lauriers pour une  
 autre Couronne,  
 Qu'il n'entre en celle-cy que dit  
 Myrte & des Fleurs.*



*Ces violens transports dont le feu  
 vous emporte,  
 Peindroient mal de l'Hymen les  
 tranquilles beautés,*

*Et*

## 6. MERCURE

Et de leurs sons hardis la cadence  
trop forte

Feroit fuir les Amours qui sont à  
ses costez.



Cherchez donc au Parnasse une rou-  
te nouvelle ;

La divine Beauté qui brille dans  
ces lieux

Ne reçoit point d'ensens qui ne soit  
fait pour elle,

Et demande des Vers aussi doux que  
ses yeux.



Quand on vit à la Cour cette Nym-  
phe accomplie,

Le Printemps de l'Hyver dissipoit  
les frimats ;

Mais de quelques tresors dont sa  
main fust remplie,

Il avoit moins de Fleurs que la  
Nymphe d'apas.



Rarmy tant de rayons que jettoit  
la Princesse, Sera

Son Epoux fit briller de si vives  
 clartez,  
 Qu'on ne sçeut qui des deux, dans  
 ce jour d'allégresse,  
 Parut le plus charmant à nos yeux  
 enchantez.



C'est ainsi qu'aux Oeilletz-les-Roses  
 comparées,  
 Font de nos sens charmez la peine  
 & le plaisir,  
 Et qu'entre ces deux Fleurs de leur  
 pourpre parées,  
 Nos regards suspendus ne sçavent  
 que choisir.



DAPHNIN, pour s'élever à ton  
 bonheur supreme,  
 C'est en vain que le Ciel auroit fait  
 tant d'efforts,  
 Si ses sages bontez pour une autre-  
 Toy-mesme  
 N'avoient sçeu réserver de sembla-  
 bles trésors.

Il en fit entre vous un si juste partage,

Que vos seules vertus ont dequoy  
vous charmer,

Et que sans le secours d'un pareil  
assemblage,

Vos cœurs parfaitement n'auroient  
pû rien aimer.

Chaque jour l'un dans l'autre ap-  
percevant des charmes

Dont vos cœurs de nouveau s'enflâ-  
ment tour à-tour,

Pouvez-vous redouter les funestes  
allarmes

Qui troublent si souvent les dou-  
ceurs de l'amour ?

Que restoit-il, ô France en mer-  
veilles féconde,

Pour rendre de ton sort tout l'U-  
nivers jaloux,

Si ce n'est que le Fils du plus Grand  
Roy du monde

GALANT. 65

D'un Objet si charmant fût l'Amant  
& l'Epoux?



Reconnois du Destin l'assistance vi-  
sible La Reyne d'Espagne.  
Qui d'un Fleuron Royal t'enlevant  
la beauté,

Par un soudain retour à ta perte  
sensible,

Tc redonne si-tost ce qu'il t'avoit  
osté.



Ton Sang jadis meslé dans celui de  
Baviere,

En fit le Germe heureux des plus  
grands de tes Roys,

Et luy redonne encor sa vertu toute  
entiere,

Pour estre aussi fecond qu'il le fut  
autrefois.



Tu la verras toujours, cette Source  
divine,

Dans

Dans ses derniers ruisseaux garder  
 sa pureté,  
 Et toutes les vertus qu'enferme la  
 Racine,  
 Etaler dans ses Fruits leur entiere  
 beauté.



A l'ombre des Rameaux, de sa Tige  
 éclatante,  
 Tes Lys conserveront leur premiere  
 fraîcheur,  
 Sans que des Vents jaloux la colere  
 impuissante,  
 De leurs celestes Fleurs ternisse la  
 blancheur.



Tes Peuples bienheureux dans leurs  
 calmes Provinces  
 Jouiront en repos de leur felicité,  
 Et ne combattront plus que pour  
 rendre à leurs Princes  
 Plus de preuves de zele & de fide-  
 lité.

Princesse,

# GALANT.

61

Princesse, c'est à toy d'accomplir ce  
presage,  
Arrestant dans tes fers ton aimable  
Vainqueur,  
Et bornant les projets de son jeune  
Courage  
A regner de formais au dedans de  
ton cœur.

Que ce fer ascendant qui l'emporte  
à la gloire,  
De tes yeux sans rongir reconnoisse  
la Loy,  
Puis qu'aux plus grands Vainqueurs  
la plus belle Victoire  
Ne se montra jamais si charmante  
que Toy.

Il ne falloit pas moins qu'une telle  
conquête,  
Pour suspendre l'ardeur de ses trans-  
ports guerriers;

Mais

*Mais le Myrte éclatant qui couronne sa Teste,  
Ne vaut-il pas luy seul des moissons de Lauriers ?*

Il y a déjà quelque temps qu'on a fait courir le bruit en Angleterre, que Sa Majesté Britannique avoit contracté Mariage avec la Mere de Monsieur le Duc de Montmouth, avant que d'épouser la Reyne Catherine de Portugal. Vous aurez sans doute entendu parler de plusieurs Declarations que le Roy a faites en divers mois pour prévenir les divisions que de pareils bruits pouvoient faire naître dans le Royaume. Ce Prince en a fait publier une dernière le 8. de Juin, qui renferme toutes les autres. Voicy dans quels termes elle a esté envoyée icy.

DE

DECLARATION

DU  
ROY D'ANGLETERRE.

CHARLES R.

*Nous ne ſçaurions nous empêcher de prendre connoiſſance avec combien d'artifice & de malice, quelques Gens poussez d'un esprit ſeditieux & turbulent, font courir & debitent un bruit, qui n'est pas moins faux que ſcandaleux, à ſçavoir qu'il y a eu Mariage ou Contract de Mariage entre Nous & feuë Mademoiſelle VValters, autrement Barlow, Mere du preſent Duc de Montmouth. Leur but en ce faiſant, eſt de remplir l'eſprit de nos Sujets de doutes & de crainte, & de les diuiſer, ſ'il poſſible, en*  
partis

partis & factions, comme aussi de faire douter, autant qu'ils peuvent, du droit évident & indubitable, que nos véritables & legitimes Héritiers & Successeurs ont à la Couronne. Nous avons donc crû estre obligez, pour marquer le soin que nous prenons de nos Sujets, & de leur Postérité, de leur faire voir ce que nous avons déjà fait pour prévenir les mauvaises suites qu'un bruit si dangereux & si malin, pourroit avoir à l'avenir, eu égard à la paix & à la tranquillité de nos Royaumes.

Il y eut au mois de Janvier dernier un an, que nous fîmes une Déclaration, laquelle Nous écrivîmes de nostre main, & qui est conçue en ces termes.

Certains Gens qui ne sont ny mes Amis, ny ceux du Duc de Montmouth, ayant artificieusement

fement fait courir un bruit, faux, & malicieux, que j'avois contracté Mariage avec sa Mere, ou que je l'avois épousée, bien que je sois tres-certain qu'un tel discours ne peut avoir aucun effet dans le temps où nous sommes, j'ay neantmoins crû qu'il estoit de mon devoir ( à cause de la Succession de cette Couronne, & afin que l'on ne puisse à l'avenir trouver aucun prétexte de broüiller, ou exciter des troubles sur un tel fondement, ou sur aucun autre de cette nature ) de déclarer ainsi que je fais presentement, en présence de Dieu-Tout-puissant, que je n'ay jamais esté marié, ny n'ay jamais contracté Mariage avec autre Femme qu'avec mon Epouse la Reyne Catherine, laquelle j'ay épousée, & qui est ma présente Fem-

me

me. En foy dequoy je signe la presente Declaration, à Vvite-halt le 6. Janvier 1679.

CHARLES R.

Et je fais la Declaration susdite en presence de l'Archevesque de Canterbury, H. Finch. Chancelier, H. Coventry Secretaire d'Etat, J. Vvilliamson Secretaire d'Etat.

*Et pour donner plus de force à cette Declaration, nous en fismes une autre plus publique au mois de Mars suivant, il y eut au mois de Mars dernier un an, dans nostre Conseil Privé, qui fut aussi écrite de nostre main, & en ayant fait tirer une veritable Copie qui fut enregistrée dans les Registres de nostre Conseil, Nous la signâmes, & la fismes semblablement signer aux Seigneurs de nostre*

*stre*

*stre Conseil Privé qui estoient présents, & ordonnasmes que l'Original de ladite Declaration seroit gardé dans les Coffres de nostredit Conseil, où il est à present. Ladite Declaration est enregistrée dans les Registres du Conseil en ces termes.*

A la Cour de Vwhitehall, le 3. Mars 167<sup>8</sup>. en présence du Roy, & des Seigneurs du Conseil, le Seigneur Chancelier, le Seigneur Tresorier, Duc de Lauderdale, Marquis de Worcester, Comte d'Osery, le Seigneur Chambellan, le Comte de Sunderland, le Comte de Clarendon, le Comte d'Essex, le Comte de Bath, le Comte de Craven, le Comte d'Aylesbury, le Seigneur Evesque de Londres, le Seigneur Evesque du Durham, le Mi-  
*juillet 1680. D*

lord Maynard; le Vice-Chambellan.

Il a plu ce jourd'huy au Roy d'ordonner que la Declaration suivante, fust enregistree dans les Registres du Conseil, ladite Declaration estant toute écrite & signée de la main de Sa Majesté, dans un papier qu'Elle a aujourd'huy delivré au Conseil pour y estre gardé dans les Coffres.

*Pour éviter toutes sortes de querelles & de diferens, qui pourroient arriver à l'avenir touchant la Succession de la Couronne, je declare par ces presentes, en presence de Dieu-Tout-puissant, que je n'ay jamais contracté Mariage avec personne, ny épousé aucune Femme, que celle qui est à present mon Epouse la Reyne Catherine,*

*therine , maintenant vivante. A  
Vvhitc hall le troisiéme du mois de  
Mars 1679.*

CHARLES R.

Le Roy nous a commandé à  
nous qui estions présens , lors  
qu'il a fait & signé la presente  
Declaration , de la certifier.

Finch. Chancelier , Danby  
Trésorier , Lauderdaile, Vvor-  
cester , Offery , Arlington, Sun-  
derland, Clarandon, Essex, Bathe,  
Craven, Aylesbury, H. London,  
N. Durham, G. Maynard, G. Car-  
teret.

*Nous fusmes avertis au mois  
d'Avril dernier, que non seulement  
on faisoit courir le mesme brüst,  
& qu'on tenoit les mesmes dis-  
cours ; mais que mesme on les am-  
plifioit. On disoit donc qu'il y avoit  
un Ecrit qui avoit esté produit*

D ij

depuis peu devant plusieurs Personnes, par lequel ledit Mariage, ou du moins un Contract ( car on en parloit diversement ) paroist avoir esté fait, & qu'il y avoit plusieurs Seigneurs & autres Personnes encor vivantes qui prétendoient avoir esté presentes, & avoir assisté audit Mariage. Nous estions persuadez qu'il estoit impossible que cela fust vray, n'y ayant rien de plus faux qu'il y eust eu aucun Mariage, ou Contract de Mariage entre Nous & ladite Demoiselle Vvalters, autrement Barlovv. Nous ne laissâmes pas de mander au Conseil, & d'y faire interroger les Seigneurs; & les autres Personnes, que le bruit commun disoit avoir esté presentes à ce Mariage prétendu, ou qu'on disoit en sçavoir quelque chose, ou avoir connoissance

sance

sance de ce prétendu Contract ; & bien que tous les Seigneurs de nostre Conseil , qui ouyrent les interrogatoires desdits Seigneurs & des autres Personnes , qui furent toutes examinées en particulier, vissent bien que la cause de ce discours & de ce bruit , qui avoit si peu de liaison & de vray - semblance , estoit un pur effet d'une malice noire de quelques Gens , & d'un vain amusement des autres, ceux qui furent interrogez ayant nié avoir esté présens audit Mariage, & ayant protesté n'en avoir aucune connoissance ; Nous croyons neantmoins qu'il est nécessaire de rendre nostre Déclaration cy-dessus mentionnée plus publique, & d'ordonner qu'elle soit incessamment imprimée , & publiée ainsi que nous faisons de l'avis de nostre Conseil Privé ; & nous

*preuons encor Dieu à témoin dans cette occasion, & déclarons en foy de Chrestien, & sur la parole d'un Roy, qu'il n'y a jamais eu ny Mariage, ny Contract de Mariage entre Nous & ladite Demoiselle Vualters, autrement Barlow, Mere du Duc de Montmouth, ny entre Nous & quelque autre Femme que ce soit, excepté Nostre Royale Epouse la Reyne Catherine.*

*Et nous enjoignons, & commandons expressement à tous nos Sujets, de quelque qualité & condition qu'ils soient, de ne pas prendre la hardiesse de dire, ou publier aucune chose contraire à la teneur de cette nostre presente Declaration, sinon que ce sera à leurs perils & fortune, & à peine d'estre procedé contre eux selon la derniere severité & rigueur des Loix.*

*Donné*

*Donné à nostre Cour de Vvhi-  
tehall, le deuxiême jour du mois  
de Juin 1680. & de nostre Regne  
l'an trente-deuxieme.*

Je quitte cette matiere étran-  
gere, pour vous parler de deux  
Mariages qui ont esté faits-icy  
sur la fin de l'autre Mois. Le  
Roy, qui en toute sorte d'occa-  
sions a fait paroître l'estime par-  
ticuliere dõt il honore Monsieur  
le Comte de Brancas, a voulu luy  
en donner de nouvelles marques  
dans la chose du monde qui luy  
doit estre la plus sensible, & par  
un sentiment & une veuë digne  
de sa bonté, apres-luy avoir fait  
l'honneur de marier sa Fille aî-  
née à Monsieur le Prince d'Har-  
cour, il a jetté les yeux sur Mon-  
sieur le Duc de Villars, pour réü-  
nir cette illustre Famille en luy

faisant épouser Mademoiselle de Brancas, seconde Fille du Comte que je viens de vous nommer. La conduite & la vertu de la Mariée, à laquelle Sa Majesté a fait un Present de cent mille francs, & les bonnes intentions qui paroissent dans le jeune Duc qu'elle a épousé, & dont elle est Cousine germaine, ne laissent aucun sujet de douter que l'un & l'autre ne remplissent tres-dignement les devoirs de leur naissance. M<sup>r</sup> le Cardinal d'Estrees, qui est Oncle de tous les deux pour marquer la part qu'il prend à la gloire d'une Maison qui luy est si proche, & qui appartient à ce qu'il y a de plus grand dans toute l'Europe, a voulu faire la ceremonie du Mariage. La reputation de M. le Comte de Brancas est tres-avantageusement établie.

établie. Il étoit Chevalier d'Honneur de la feuë Reyne. La Mariée estant allé rendre ses respects à Sa Majesté, a reçu d'Elle les honneurs du Tabouret.

Mademoiselle de Tiercelin de Brosse, Fille du feu Marquis de ce nom, & de Marie de S. Simon, a épousé Monsieur le Comte de Bourdin environ dans le mesme temps. Il y a si peu que je vous ay parlé de la Maison de Brosse, que je me contenteray aujourd'huy de vous faire souvenir qu'elle est une des plus considérables de France. Le Marié est le second Fils de feu Messire Nicolas de Bourdin, Chevalier, Marquis de Villennes, Gouverneur de Vitry le François, dont je vous ay fait connoître le mérite dans une autre occasion. Ce Marquis estoit Petit-Fils de Jacques de

Bourdin Secrétaire d'Etat, & de Marie Bochetel, & avoit épousé Cleophile de Cauchon de Neuflyze, Fille de Thomas de Cauchon, Baron de Neuflyze, & de Marie d'Anglure, laquelle Marie d'Anglure estoit Fille de Cleophile de Bethune. Ces deux Maisons, & celle de Chastillon dont elle étoit descendüe, parlent assez à son avantage, sans qu'il soit nécessaire d'y rien adjoûter. Celle de Bourdin est alliée à tant de bonnes Maisons, que j'irois trop loin, si je voulois vous les nommer toutes. La Genealogie de Courtenay nous fait voir qu'un de leurs Ancestres, appelé Estienne de Bourdin, épousa en 1450. Michelle de Courtenay; & les Memoires de Castelnau font connoître les grandes & importantes Alliances que leur a laissées

fées

sées Marguerite de Bourdin , puis que parmy une infinité des meilleures du Royaume , nous y apprenons que c'est par elle que cette Maison a l'honneur d'estre alliée aux deux illustres Princesses , dont l'une est Reyne de Portugal , & l'autre Duchesse de Savoye , à cause de Gabrielle d'Estrées, dont cette Marguerite estoit Trisayeule & Tante du Secretaire d'Etat Jacques de Bourdin.

Il s'est fait un troisième Mariage , qui a esté précédé d'un Incident assez extraordinaire. Un Cavalier aimoit passionnément une Belle. La Belle estimoit le mérite du Cavalier ; & comme il y avoit entr'eux égalité de naissance ainsi que de bien , il ne fut pas difficile de mettre les Parties d'accord. On convint d'Articles. On les signa ;

signa ; & le Cavalier qui comptoit tous les momens , touchoit presque au jour qui devoit le rendre heureux , quand un fâcheux mal de dents qui faisoit la Belle , fit diférer les apprests qui se faisoient pour la Nôce. Elle en fut si violemment attaquée, que n'ayant aucun repos , elle attiroit la compassion de tous ceux qui la voyoient. Vous jugez bien que tandis qu'elle souffroit , on ne parla point de mariage. Elle essaya differens Remedes , & ils ne servirent qu'à augmenter ses douleurs. Le Cavalier qui les partagea sensiblement , estoit sans cesse aupres d'elle , & s'ennuyoit fort d'avoir toujours à la plaindre, sans la pouvoir soulager. Apres quelques jours passez dans ce pitoyable état , son mal venant d'une dent  
particu

particuliere , il luy conseilla de se la faire tirer. La Belle trouva le conseil terrible. Elle aimoit ses dents , s'effrayoit de peu de chose , & une opération de certe nature luy paroïssoit tellement surpasser ses forces, qu'elle n'en pouvoit souffrir l'idée. Ainsi elle s'obstina à gémir encor jusqu'au lendemain, & la violence de la douleur luy ayant fait perdre toute patience , elle resolut enfin de donner sa dent. Le Cavalier alla aussitost chercher un des plus habiles Opérateurs de Paris. Ce fut pour elle une vision épouvantable. Elle ne jetta les yeux sur luy qu'en tremblant, & quelques promesses qu'il luy pust faire de la traiter doucement , il falut de grandes ceremonies pour l'obliger à s'asseoir. L'Operateur s'estant approché , elle voulut voir  
ce

ce qu'il cachoit dans sa main. Le refus qu'il fit de le montrer, causa un nouveau combat. Elle se leva toute effrayée, & ne voulut plus se fier à luy. Son Amant désespéré de la voir toujours souffrir, & plus encor du retardement de son mariage, luy dit mille choses pour l'encourager. Toutes ses raisons estant inutiles, il eut recours à l'exemple; & pour convaincre la Belle du peu de sujet qu'elle avoit de craindre feignant d'avoir une dent à demy gâtée, qui de temps en temps le faisoit souffrir, il se mit en situation requise pour se la faire arracher, & elle luy fut effectivement arrachée, sans qu'il en marquast d'émotion. La Belle avoit peine à croire ce qu'elle venoit de voir. Elle fit encor quelques façons, mais enfin l'épreuve la rassurant,

rant, elle se laissa gagner, & s'abandonna à l'adresse de l'Opérateur. Comme elle estoit delicate, & que la dent resistoit un peu, elle poussa les hauts cris, dit force injures à l'Operateur, & se plaignit qu'on l'avoit trompée. Quelque fâchée qu'elle fust, elle s'appaisa en voyant sa dent; & la douleur ayant cessé tout à coup, il ne luy falut qu'un jour ou deux pour se remettre dans ses premiers charmes. Le Cavalier avoit esté cause de sa guérison, en luy apprenant par son exemple à ne rien craindre de l'Operateur; & la joye qu'elle montra en prononçant le grand *Oüy*, luy fut une aimable recompense de ce qu'il avoit fait pour elle. Il est des Amans qui sont obligez d'exposer leur vie pour acquérir ce qu'ils aiment. Celuy-cy fut plus

plus heureux , puis que la possession de sa Maîtresse ne luy cousta qu'une dent.

Je vous envoie une Plainte Pastorale, où vous trouverez de grandes beautez , à les regarder dans ce que ce genre d'écrire a d'essentiel. L'Autheur m'en est inconnu. Estant aussi amy des Muses qu'il l'est, j'espere que cet Ouvrage ne sera pas le seul qu'il me donnera.



# C O R Y D O N .

## E G L O G U E .

**L** E Berger Corydon avoit l'ame  
enchantée

*Des beautez de sa Galatée ;  
Mais ne pouvant rien esperer  
De cette Bergere insensible ,*

*Il venoit quelquefois se plaindre &  
soupirer*

*Dans une retraite paisible.*

*Les Chardonnerets, les Pinçons,*

*Les Rossignols & les Serenes,*

*Par le charme de leurs Chançons,*

*Ne pouvoient soulager ses peines.*

*Ingrate, disoit-il un jour,*

Tous mes empressements, mes  
soins, & mes services,

Mes ardens desirs, mon amour,

Mes Chançons, qui sont les de-  
lices

De Lyfimene & de sa Sœur,

N'ont aucun pouvoir sur ton  
cœur,

Je suis incessamment l'objet de  
tes caprices,

De tes rigueurs, & de tes in-  
justices.

Dernierement un Inconnu,

Sans que tu fisses la farouche,

Sous un Chesne avec toy venu,

Joignit

Joignit ses levres à ta bouche;  
Et moy, malheureux, si je  
touche

Du bout du doigt ton bras  
charnu,

Tu t'emportes, tu me menaces,  
Tu me défends de paroistre à  
tes yeux,

Je n'ose passer où tu passes.

Te souvient-il du jour que ce  
Loup furieux

Se glissa dans ta Bergerie ?

Ne fus-je pas assez heureux

Pour luy faire perdre la vie

A coups de flèches & de pieux:

Et pour t'avoir si bien servie,

Dis-moy, cruelle, en suis-je  
mieux ?

Te souvient-il du jour que dans  
nostre Village

Un Berger insolent osa faire un  
outrage

A tes adorables appas ?

D'abord

D'abord pour te vanger , ne luy  
donnay-je pas

D'une gaule sur le visage ?

Pour quelque argent presté , le  
blond Alcimedon

M'a laissé sa Houlete en gage ;  
S'il ne la reprend pas , je t'en fais  
un pur don.

Je te nourris aussi deux Moineaux  
que leur Mere

Avoit laissez à l'abandon

Dans cette voisine Bruyere.

Tout cela devoit bien m'obte-  
nir le pardon

De cette action temeraire

Qui contre moy t'a mise en si  
grande colere.

*C'est ainsi qu'autrefois le Berger  
Corydon*

*S'entretenoit de sa Bergere.*

J'oubliai la derniere fois de  
vous apprendre la mort de Mon-  
sieur

sieur le Camus Maistre des Requestes, arrivée le 26. de l'autre mois. Il avoit esté Intendant de Justice en Champagne, & estoit Frere de Monsieur le Camus Conseiller d'Etat, & Oncle de Monsieur le Premier President de la Cour des Aydes, & de Monsieur le Camus Lieutenant Civil. On ne peut douter qu'il n'y eust longtemps qu'il envisageoit la mort, puisqu'on a trouvé tous les ornemens nécessaires pour son Convoy, dans un Cofre bien fermé, sur lequel estoit attaché un Billet écrit de sa main, portant defence d'ouvrir le Cofre de son vivant. Il a esté enterré aux Minimes de la Place Royale, où il avoit fait bastir une Chapelle, & auxquels, outre une Messe fondée tous les jours, il a laissé une somme considerable pour l'employer

ployer selon leurs besoins. Il y avoit cent Pauvres à son Convoy, qui eurent chacun un Ecu d'aumône, avec un Flambeau, & un Juste-à-corps noir. Les quatre Mandians s'y trouverent. Il ne les a pas oubliez dans ses legs pieux, non plus que la Charité, les Enfans du S. Esprit, & les Augustins du Fauxbourg S. Germain. Il a donné quatre mille francs au Novitiat des Jesuites; & mille livres, pour estre distribuez aux Pauvres de la Parroisse S. Sulpice dont il estoit. Monsieur Guyot Secretaire du Roy, est Exécuteur de son Testament, par lequel il a nommé Monsieur de Courserin Conseiller au Parlement de Mets, Fils aîné de Monsieur le Camus, President honoraire en la Chambre des Comptes, pour son Legataire universel.

verfel. Je ne vous repete point que la Famille de Messieurs le Camus est une des meilleures de la Robe. Ce que je vous en ay dit en d'autres occasions, vous l'a fait connoistre.

Je vous mandois dans ma Lettre du Mois de Mars, que le Roy avoit reconnu le mérite de Monsieur Formaget Vicaire General, & Official de Monsieur l'Archevesque de Paris, en luy donnant le Prieuré de Sausseuse. Voyez Madame, combien les avantages du monde sont peu solides. A peine a-t-il pris possession de ce Prieuré, qu'il a laissé de nouveau vacant. Il est mort depuis dix ou douze jours, fort regreté de tous ceux à qui sa vertu estoit connue.

Le Vendredy 5. de ce Mois,  
Messieurs du Chapitre de la Ca-  
thédra

thedrale de Châlons sur Marne, voulant témoigner leur reconnoissance à la memoire de Messire Felix Vialart leur Evesque, firent un Service solemnel dans leur Eglise pour le repos de son ame. Tous les Corps de la Ville, tant Ecclesiastiques que Laïques, y assisterent. La Messe fut chantée par Monsieur de Bar Doyen, & l'Oraison Funebre prononcée par Monsieur l'Abbé de Bar son Neveu, Bachelier de Sorbonne, & Chanoine de la mesme Eglise. Toute l'Assemblée, qui estoit la plus nombreuse qu'on eust veüe depuis longtemps admira son eloquence. Il avoit une ample & belle maniere, les rares vertus de cet illustre Prélat pouvant fournir le sujet de plusieurs Panegyriques. Je vous ay déjà marqué en vous apprenant sa mort, que  
malgré

malgré les différentes infirmités dont sa santé estoit traversée, ses travaux ont esté continuel, & que le préjudice qu'il en recevoit ne l'a jamais empesché d'agir. Avant sa nomination à l'Episcopat, il fit la Mission durant une année entiere avec la fièvre quarte, sans s'en plaindre à ses Amis, ny le declarer à aucun de ses domestiques. C'est de ce veritable Pasteur qu'on peut dire qu'il a donné son Ame pour ses Brebis, puis qu'il a consumé pour leurs besoins, non seulement tout son Patrimoine qui estoit considerable, mais sa vie mesme. Il avoit quarante à cinquante mille livres de rente lors qu'il fut présenté au Roy par Monsieur le Cardinal de Richelieu, pour gouverner le Diocese de Châlons, & il est mort sans avoir d'autres heritiers

ritiers que les Pauvres , auxquels il a donné le peu qui luy restoit de bien , apres en avoir employé la meilleure partie à l'établissement de son Seminaire, à la decoration de son Eglise , & à soulager les Peuples dans leur misere ; afin de les rendre plus capables par ce secours , de profiter de toutes les Instructions publiques & particulieres , qu'il n'a point cessé jusqu'au dernier moment de sa vie , de leur donner par luy-mesme , & par les Personnes qu'il choisissoit pour ce ministère. Il pourveut à toutes les necessitez de son Diocese durant la Guerre, qui attira les Armées des Ennemis sur les Frontieres , & trouva moyen de relever en fort peu de temps les ruines de la Cathedrale. Jamais on ne luy a fait la moindre ou-

*Fmillet* 1680.

E

verture de faire du bien, qu'il n'en ait soudain embrasé l'occasion. Son zele a paru en mille choses, mais sur tout dans cette Mission generale, qui luy cousta plus de quatre-vingts mille livres, & pour laquelle il assembla des premiers Sujets de Sorbonne, & de toutes les Communautéz Ecclesiastiques du Royaume. Celles des Filles Regentes qu'il a établies, pour inspirer la pieté aux Personnes de leur Sexe en tenant les petites Ecoles, & enseignant le Catechisme, sont encor d'éclatantes marques de ce mesme zele. Adjoûtez la retraite de tous les Curés du Diocèse à ses dépens, & les Peres de l'Oratoire ~~font~~ par ses soins dans son Séminaire. Il estoit tres-éclairé dans les voyes de Dieu, & dirigeoit quelques



## GALANT.



ques Ames en particulier d'une  
maniere excellente. Quoy qu'il  
fust asmatique dès son plus bas  
âge, & qu'il n'y eust rien de plus  
contraire à cette incommodité  
que de parler, ses Amis sçavent  
qu'il ne s'en est jamais dispensé  
qu'après que de longues Confe-  
rences avoient épuisé toutes ses  
forces, & alors il se plaignoit  
beaucoup moins des douleurs de  
sa poitrine toujous languissan-  
te, que de la peine qu'il faisoit  
à ceux qui attendoient les répon-  
ses qu'il ne leur pouvoit don-  
ner. Il est certain que le Prelat du  
Royaume le plus robuste, au-  
roit succombé dans ce grand &  
celebre Synode, où il parla pres-  
que sans interruption pendant  
huit heures. Rien n'est plus beau  
que ses Ordonnances. Il y regle  
tout le Diocese, toutes les Par-

roisses, tous les Etats, & y reprimant les moindres abus, mais avec tant de moderation & de sagesse, qu'on voit clairement que l'Esprit de Dieu le conduisoit. Tout le monde sçait qu'il a vendu sa Vaisselle d'argent, & qu'il n'en avoit que de fayence à sa table. Les Ouvrages qui restent de luy, ne laissent pas de faire paroistre beaucoup de somptuosité. Ils marquent la magnificence d'un grand cœur, & en mesme temps la modestie d'un Chretien. On ne peut rien voir de plus magnifique que le Jardin de Sary qu'il avoit fait commencer, pour faire gagner la vie à un grand nombre de Gens reduits à la dernière necessité, & il n'y a rien de plus modeste que la Maison. Grande magnificence dans les Appartemens de l'Evêché,

ché, & une extreme modestie dans tous les ameublemens. Son Appartement du Seminaire est le seul qui soit denüé de tout ornement, parce qu'il mettoit cette difference entre les Maisons, où il estoit obligé de recevoir le grand monde, & celle qu'il avoit destinée pour son propre usage, qu'il éloignoit de celle-cy tout ce qui respiroit le faste du siecle, & le souffroit en celles où le bien de l'Eglise demandoit que les Personnes qualifiées ne trouvassent point cette derniere simplicité qui les rebute, & qui les offense. Le Jubé de la Cathedrale est fort superbe, par les Colomnes de Marbre dont il est orné. On n'y voit point paroître ses Armes, afin qu'on y découvre sa modestie. Quoy qu'il ait toujours supporté ses maux avec

une resignation surprenante , sa derniere maladie l'a fait admirer. Elle estoit douloureuse, elle étoit longue, elle le reduisoit à la necessité d'être souvent transporté de lieu en autre par ses Domestiques, qui en de pareilles occasions fournissent au plus patient de grands sujets de colere, & jamais il ne luy est échapé la moindre plainte contre ceux qui le servoient. On l'a toujours vû appliqué à louer Dieu, il a dit fort souvent, qu'il le remercioit de ce que sa vie n'ayant point esté assez austere, il luy avoit plû de le mettre en penitence. Son humilité couronnoit ses autres vertus, & on ne l'a jamais entendu parler de ce qu'il souffroit, que pour affoiblir la compassion que l'on en faisoit paroître. Quand les derniers Sacre-

mens

mens luy furent donnez, il voulut que ce fust avec solemnité, afin de marquer publiquement à son Chapitre la consideration & l'amitié qu'il avoit pour le general, & pour les particuliers. Depuis ce triste moment, sa Chambre devint un Oratoire public, où chacun alloit recevoir sa dernière benediction, avec un empressement qui faisoit connoître la haute estime qu'on avoit conceüe de sa pieté. On y a veu des Chanoines, des Curez, des Ecclesiastiques particuliers, des Religieux de tous les Ordres, des Magistrats, des Personnes de tout âge, de toute condition, & de tout sexe, & l'on sçait mesme que des Gens qualifiez ont écrit d'icy à leurs Amis de Châlons, afin d'obtenir la mesme grace pour eux, & pour leurs Familles.

E iij

Le concours des Peuples de la Ville & des Villages voisins , fut si grand dès qu'on eut appris sa mort , qu'ils se mirent en état d'enfoncer les Portes du Seminaire , ne pouvant donner aux Domestiques de ce Saint Eveque le temps de le revestir de ses Habits Pontificaux , pour l'exposer en la maniere ordinaire. Il y eut toujours une foule égale jusqu'au temps qu'on l'enterra, c'est à dire , depuis le Lundy 10. Juin, lendemain de la Pentecoste , à dix heures du matin , jusqu'au jour suivant sur les cinq heures du soir. On observa dans ses Funerailles toute la simplicité qu'il avoit prescrite par son Testament; mais les cris , les gemissemens , & les larmes d'une grande multitude de Pauvres , estoient un ornement beaucoup plus considerable

nable pour la Pompe funebre d'un Eveſque, que tous ceux que ſa modeſtie avoit pris le ſoin de retrancher.

Si quelque choſe eſt capable de conſoler Meſſieurs de Châlons, apres une perte qui ſemble difficile à réparer, c'eſt l'avantage qu'ils ont de voir Monsieur l'Eveſque de Cahors nommé Successeur de ce grand Prelat. Je vous en ay déjà donné la nouvelle, mais je ne vous ay point fait ſçavoir avec quelles marques de diſtinction il a eſté choiſy par Sa Majeſté pour gouverner cette Eglise. La Lettre qui ſuit vous les apprendra.

---

LETTRE DU ROY,  
A M<sup>r</sup> DE NOAILLES,  
Evesque de Cahors.

**M**onsieur l'Evêque de Cahors.  
Croyant ne pouvoir mieux  
remplir l'Evêché de Châlons sur  
Marne, dont vous sçavez la dignité,  
que par la translation de vôtre Per-  
sonne à cette Eglise, j'ay résolu de  
vous y nommer, sans autre sollici-  
tation que celle de vostre vertu &  
les services de vostre Famille. Je  
m'assure que vostre zele pour la pu-  
reté de la Foy n'y sera pas d'un  
moindre secours que dans vostre pre-  
mier Diocèse. C'est aussi dans cette  
confiance que je prie Dieu de benir  
mon choix, & de vous avoir au sur-  
plus, Monsieur l'Evêque de Cahors,  
en sa sainte garde. LOUIS.

Le

Le fameux Auteur dont je vous ay déjà envoyé tant d'Airs nouveaux, a fait encor celui-cy.

## AIR NOUVEAU.

**S**ur ces Rives fleuries,  
Le charmant murmure des eaux,  
Le doux chant des Oyseaux,  
Ne font qu'entretenir mes tristes  
refueries.

Mon cœur au milieu des plaisirs,  
Toujours amoureux, toujours ten-  
dre.

● Pousse de languissans soupîrs  
Qu'il n'ose faire entendre.

Ces autres Paroles semblent assez propres à estre notées.

PARO

## PAROLES A METTRE EN AIR.

**U**N cœur bien né  
 Est toujours tendre.  
 En matière d'amour il a beau se dé-  
 fendre ;  
 Apres en avoir bien donné ,  
 Il est enfin contraint d'en pren-  
 dre.

Quoyque les deux Quatrains que vous allez voir, ne soient pas faits pour estre chantez , comme la Musique en'a fourny le sujet, il est assez juste qu'ils trouvent icy leur place. Je me souviens de vous avoir déjà parlé d'un Concert qui se fait à Dijon , chez Monsieur de Malatêste, Conseiller au Parlement, & que Son Altesse Serenissime voulut bien honorer de sa presence , la dernière fois qu'il y alla tenir les Etats. On continuë toujours ce Concert,

cert , & il se fait reglement un jour de chaque Semaine. Il est composé de tout ce qu'il y a dans la Ville d'Officiers, de Dames de qualité, de Gens habiles & connoisseurs qui s'y assemblent, soit pour écouter, soit pour y tenir quelque Partie, & on n'y chante que des Pieces Italiennes, & les Opera de Venise, que Monsieur de Malateste fait venir à ses dépens. Je n'entreprends point de vous parler de tous ceux qui y font paroistre le talent qu'ils ont, parmi lesquels Monsieur de Villiers se fait particulièrement admirer. C'est un Gentilhomme tres - sçavant dans la Musique, qui chante bien, & qui charme par la delicateffe & la facilité qu'il s'est acquise à toucher le Theorbe. Je viens au sujet des deux Quatrains, qu'un

fort

fort galant Cavalier a fait pour un Officier de consideration, qui ayant beaucoup d'estime pour une Dame, qu'on peut appeller le plus bel ornement de ce Concert, a quelquefois le plaisir d'accorder sa voix avec la sienne. La Dame, qui est Femme d'un Secrétaire du Roy, a infiniment du mérite & de l'esprit. Elle brille dans la conversation, & possède si parfaitement la Musique, qu'il n'y a point de Piece Françoisse ou Italiennne, quelque difficile qu'elle soit, dont elle ne vienne à bout sur le champ avec un agrément merveilleux. C'est par là que l'on a fait dire à cet Officier.

*Philis, vòtre voix charme, & vòtre esprit engage.*

*On ne voit point d'Objets qui vous valent icy,*

*Et*

Et souvent le hazard me donne  
 l'avantage  
 De parler avec vous, & de chanter  
 aussi.



Nos voix sont de concert quand  
 nous chantons ensemble,  
 Du plaisir que je sens tout le monde  
 est jaloux.  
 Cependant pour vouloir trop m'en-  
 tendre avec vous,  
 Nous ne sommes, Philis, jamais  
 d'accord ensemble.

Ce malheur qui est commun  
 à bien des Amans, est le sujet de  
 beaucoup de plaintes. Un Cava-  
 lier priant une belle Heritiere de  
 la Ville d'Alais, d'avoir un peu  
 de retour pour luy, (vous voyez,  
 Madame, que ce mot *retour* doit  
 signifier correspondance de sen-  
 timens) voicy ce que la Belle luy  
 répondit.

Puis

Puis que vous dites nuit & jour  
 Que je n'ay pour vous nul retour,  
 Et que vous criez tant que je suis  
 insensible,  
 Je veux bien vous donner un moyen  
 infailible  
 Pour trouver du retour, si vous le  
 desirez,  
 Haïſſez moy, Tircis, & vous en  
 trouverez.

Si ce que je vous ay déjà dit  
 de l'Orage qui cauſa tant de de-  
 ſordres le Vendredy 7. de l'au-  
 tre Mois, vous a étonnée, vous  
 ferez bien plus ſurpriſe de ce qui  
 me reſte à vous en conter. Cet  
 Orage commença vers Sens, ſur  
 les quatre heures apres midy,  
 avec une impetuoſité ſi furieufe  
 qu'il renverſa dix Villages, mais  
 trois entr'autres, où il n'eſt reſté  
 aucune figure ny d'Egliſe, ny de  
 Maisons. Les Vignes, les Bois  
 de

de haute fustaye, & tous autres de quelque nature qu'ils fussent, ont esté arrachez ou tors, & il y a eu quantité de Gens tuez. Il alla de là jusqu'à Bray sur Seine, où il ne fit de dégât qu'aux Tuiles & aux Vîtres du côté du Nord, mais de telle sorte que tout y fut mis à jour. On estime ce degast à plus de soixante mille livres. Il passa ensuite à Courfaroy, qui est un tres-beau Village sur la Seine. Arbres, ny Maisons, rien ne demeurera debout. Il entraîna jusqu'aux hayes; & l'Eglise, quoy que bien bastie, en fut renversée jusque dans les fondemens. Le Château de la Mothetilly, appartenant à Monsieur le Duc de Burnonville, se sentit de ce ravage. L'orage emporta la Couverture, brisa les Croisées, &

& abait entierement une tres-belle Ferme qui estoit dans la Prairie, au delà de la Riviere. Toute la Haute fustaye, autres Bois & Bocqueteaux de ce Duc, furent arrachez, rompus, ou tors. C'est une perte de plus de vingt-cinq mille écus. Ce qui suit est surprenant, & presque incroyable. Deux Pescheurs peschant dans des Acres de la Seine, qui sont d'un Village appelle Beaulieu, sortirent de leurs Bateaux, pour éviter la Nuée dont ils voyoient bien qu'ils alloient estre surpris. En mesme temps ils virent tomber dans l'eau quelque chose qu'ils ne purent distinguer; & comme ce qui venoit de tomber se debattoit, & tâchoit de gagner bord, ils y coururent avec les Lignes dont ils ont accoustumé de se servir  
pour

pour pescher l'Anguille. Ils aperçurent alors un Animal qui avoit la grosseur & la figure d'un Veau, mais la queue beaucoup plus longue. Ils trouverent moyen de l'accrocher, & furent fort étonnez, quand ils l'eurent attiré assez pres du bord, de le voir tout d'un coup s'élaner en l'air, jusqu'à plus de vingt pieds de haut, & retomber ensuite dans le mesme endroit. Ces mesmes Pescheurs retournant à leurs Bateaux, se trouverent attaquez d'un tourbillon qui les renversa par terre; & à leur veüe, leurs deux Bateaux furent enlevez en l'air par un autre tourbillon. L'un demeura sur le haut d'une Maison à plus de mille pas de l'eau, & l'autre fut porté dans les Bleds, à plus de cinq cens pas au delà de cette Maison. Les mesmes desordres

fordres furent veus à Messe. C'estoit un tres-bon Village appartenant à Monsieur de Belloyer. Il n'y est resté que trois Maisons. On ne peut concevoir par quel miracle, les Granges, & quelques autres petits Bastimens qui les joignoient, ayent esté renversez de fond en comble. Un Laboureur de ce Lieu, a dit à celuy dont je tiens ces circonstances, qu'il avoit esté enlevé par dessus sa Grange, à plus de cent pas au delà dans les Bleds, sans qu'il eust esté blessé, & qu'ayant veu sa Maison entierement renversée presque au mesme instant, il estoit couru à l'Eglise, où il avoit esté témoin, comme beaucoup d'autres, de la chose du monde la plus singuliere. Une Image de la Vierge, qui est une grosse Figure de plastre de quatre

tre pieds & demy de haut, fut enlevée de sa place à la veüe de la plus grande partie des Habitans qui y estoient en prieres, & portée par le Foudre en plusieurs endroits de cette Eglise, où elle passa & repassa par dessus le Balustré du Chœur, sans qu'on y ait remarqué aucune rupture. Apres ce dégast, l'Orage passa au Plessis-Meriot par le bout d'en-haut, & ayant arraché une avenue d'Ormes qui est devant le Château de Jaillard, il endomma-gea un peu la couverture de ce Château qui appartient à Mr de Launac Maître des Requestes, enleva son Moulin à vent, & abattit toutes les Maisons du Village. La perte est considerable pour Monsieur de Launac, à cause de plusieurs Fermes qui ont esté renversées. Quoy que la Cam-  
paigne

pagne fust toute cōverte d'Arbres, il n'y en resta aucun. Cet Orage passa ensuite par le bout de la Forest de Sordun, d'où il arracha des Chesnes, & les entraîna si loin, qu'on n'a pû trouver la place de la plûpart, les chemins estant barrez, comme si on avoit eu dessein d'empescher le passage d'une Armée. De plusieurs Personnes qui se rencontrerent en cet endroit, il y eut six Hommes tuez par la grêle. L'un d'entre-eux, après avoir esté élevé trois fois si haut qu'on le perdoit tout-à-fait de veüë, tomba devant tous les autres, la teste fendüë d'un gresson. Une petite Fille qui gardoit quelques Bestiaux, fut enlevée dans les Bleds, où on la trouva quatre jours apres, sans qu'elle ait pû dire ce qu'elle avoit fait pendant  
tout

tout ce temps. L'éclat du Tonnerre estoit si épouvantable, que beaucoup de Gens en moururent de frayeur. Il tua un Serrurier de Paris dans le chemin de Nogent, & dépoüilla deux jeunes Personnes toutes nuës en la presence de leur Pere, dont le Juste-à-corps fut emporté, sans que tous les trois en reçeuissent d'autre mal. Tout cela est arrivé aux environs du Bourg de Challantre la grande, où quoy qu'il n'y ait rien eu d'endommagé, on a trouvé des Rideaux de Lit, des Chaudieres d'airain, & d'autres Meubles, Etain, & Linge, qu'on a reconnu appartenir au Cabaretier de Mesle, qui en est à deux lieuës, la Montagne & Forest de Sordun entre deux. Tous les Arbres de Pifrous, qui est un Hameau de la dépendance de  
Chal

Challantre, furent arrachez, & deux Granges enlevées jusque dans les fondemens, avec les Clostures tant des Courts que des Clos, sans aucun dommage pour les Maisons, si ce n'est dans le bout des couvertures. Ces deux Granges estoient nouvellement rebasties, & toutes revestues de gros Pilliers. Il y en avoit une qui appartenoit à Monsieur Rose Secretaire du Cabinet. Un autre Hameau, nommé Pigeolly, fut entierement abîmé tout vis-à-vis de Pifrous. Ce Hameau estoit composé de plus de trente Maisons, parmy lesquelles il y avoit neuf ou dix Fermes, qui toutes ensemble formoient une belle Ruë. Ce qui vous étonnera, c'est qu'un Bourgeois d'une Ville assez voisine, à qui l'une de ces Fermes appartenoit, y estant

estant allé le lendemain pour voir ce desordre , passa quatre fois devant la place de sa Ferme , accompagné d'un de ses Amis, sans qu'aucun des deux la pust reconnoistre , quo y qu'auparavant il y eust deux Corps de Logis, Granges, Ecuries , & autres Bastimens , avec un grand Clos de plus de quatre cens Arbres fruitiers , qui pouvoit assez marquer l'endroit de cette Maison ; mais tout cela estoit tellement meslé parmy les matereaux des autres ruines, qu'il estoit impossible d'y rien distinguer. Mesmes desordres à Villegrins , où l'Orage alla en deça de Villenauze. Villegrins estoit un Village beaucoup plus gros que tous ceux dont j'ay parlé. Tout y fut aussi abîmé entierement , excepté l'Eglise, & trois ou quatre Maisons, qui

*Juillet 1680.*

F

en ont encor quelques apparences. La Tour de l'Eglise, qui est une grosse Tour quarrée, ayant quatre pignons bien plus élevez que la couverture, eut part au ravage. L'un de ces pignons fut emporté, la couverture brisée, & la charpente mise en morceaux, même celle qui portoit les Cloches. Elles sont au nombre de quatre, des plus grosses de toute la Brie, & on les trouva posées sur la voûte, qui n'en fut en aucune façon endommagée. Il est certain cependant qu'une seule de ces Cloches tombant dessus, auroit deû enfoncer quatre voûtes, si elles avoient été l'une sur l'autre. Le Hameau de la Queuë aux Bois souffrit la même disgrâce. Les Fermes les mieux basties, comme celle de Monsieur Retel, y furent entierement renversées, ain-

si

fi qu'à Bouchy sur le chemin de Sezanne. C'estoit un tres-bon Village, & il fut traité de la même maniere que Courfaroy, c'est à dire abîmé de fond, en comble, & les Arbres emportez à deux lieuës de là, avec les Cloches, qu'on retrouva dans les Bleds. De Montefguillon pres de Villenau-xe, où il y eut encor un entier degât au Chasteau, & à une Ferme qui étoit au pied, l'Orage alla fondre au Pré du But, qui appartient aux Peres de la Charité de Paris, par le legs que leur en a fait M. Destoge Maistre des Requêtes. Le dommage a esté considerable aux bastimens du Chasteau, mais bien plus à la Garenne. C'étoit une Futaye de vingt-quatre à vingt-cinq arpens d'étendue, admirable pour la quantité d'Arbres, & pour leur grosseur & hau-

teur. Ils ont esté tous arrachez, rompus, ou tors ; & ceux qui ont résisté, se sont tellement entrelassez les uns dās les autres, qu'en voyant tout ce desordre, on a peine à croire que ce soit encor la même Garenne. Je passe ce qui est arrivé à la Forest de Gots auprès de Sezanne, à Epernay, & en d'autres lieux plus éloignez, parce que je n'en suis pas assez particulièrement informé. Ce qu'on tient certain, au rapport de ceux qui ont veu tous ces débris, c'est que personne ne se les peut représenter aussi affreux qu'ils le sont.

Pour bannir de vostre esprit l'image fâcheuse de tant de desordres, je vous donne à lire la Traduction d'une des Odes d'Horace, dont tous les Ouvrages sont si fort de vostre goust. C'est la  
cinquié

cinquième de son premier Livre , qui commence par *Quis multa gracilis te puer &c.* & que Monsieur Bourdet Avocat au Parlement a renduë ainsi en nôtre Langue.

---

## TRADUCTION.

**Q**uel est ce jeune Amant , qui  
 pressé de sa flâme,  
 Te presente en secret des soupirs &  
 des vœux,  
 Et pour qui chaque jour tu fais de  
 tes cheveux  
 Comme autant de liens pour enchaî-  
 ner son ame ?



Combien de fois hélas ! cet Amant  
 miserable

*Te reprochera t-il ton infidelité?*

*Il verra contre luy tout le Ciel  
irrité,*

*Après l'avoir senty quelque temps  
favorable.*



*O qu'ils sont malheureux ! qu'ils  
verseront de larmes,*

*Ceux à qui tu parois avec tant de  
beauté,*

*Et qui ne sçauront rien de ta lege-  
reté,*

*Qu'après avoir senty le pouvoir de  
tes charmes !*



*Pour moy, qui suis sauvé, qui suis  
sur le rivage,*

*Loin de me rengager à la mercy des  
eaux,*

*J'offre au Dieu de la Mer ce que  
j'ay de Drapeaux,*

*Qui se sentent encor des vents &  
de l'orage.*

Je vous ay déjà fait part de plusieurs Relations d'Alep, dont vous m'avez toujours témoigné estre satisfaite. En voicy une nouvelle sur un Fait particulier. Elle est, ainsi que les autres, de Monsieur de Langes de Montmiral, Gentilhomme d'Orange, ancien Avocat au Parlement de Paris. C'est un Homme qui n'a pas moins d'érudition que de mérite, & que Monsieur le Commandeur d'Arvieux a fait Cady à Alep, pour tous les François & les autres Nations qui sont sous la protection & sous l'Etendart de France.



A M<sup>r</sup> L'ABBE' DE \*\*\*

A Alep , Capitale de Syrie,  
le 20. May 1680.

**C**omme vous estes curieux de nouveautez, je me persuade, mon cher Abbé , que vous serez bien aise d'apprendre, de quelle maniere on enterra icy dernièrement un Grand du Pais , dont je croy vous avoir déjà parlé dans quelque une de mes Lettres , & qui s'étoit fait des Amis particuliers de Monsieur le Commandeur d'Arvieux.

Il s'appelloit Mustafa Efendi, & avoit la Charge de Nakil, ou de Chef des Emirs ou des Cherifs, c'est à dire de ceux qui sont descendans

*ce dans de la Race de Muhhammed en ligne directe ou collaterale, masculine ou feminine, & qui porte le Turban ou la Sesse de Coton vert, pour se distinguer des autres Musulmans.*

*Il mourut subitement d'apoplexie, & son decess ne tarda guere à estre annoncé. A peine avoit-il rendu l'esprit, qu'on pria publiquement pour luy dans toutes les Mosquées de cette Ville. Il y en a une au milieu du grand Kham où nous sommes logez, & sur laquelle donne une des Fenestres de ma Chambre.*

*Si tost qu'il fut mort, on l'ongnit, & on le parfuma de Camfre & d'autres bonnes Herbes odoriférantes.*

*Après que le Corps eust esté lavé deux fois par l'Iman, & par le Muerin, c'est à dire, par le Curé, & par celuy qui crie sur le Minaret*

en la Tourelle de sa Mosquée , ou si vous voulez de sa Parroisse , il fut revestu d'une Chemise bien blanche , & de Calçons de toile aussi blanche , & ensevely dans une piece de toile neuve de Lizard , qu'ils appellent Kefin ou Snaire.

On le mit ensuite dans une espeece de Biere ou de Cercueil couvert d'une Etofe blanche , & par dessus , d'un Drap noir , sur lequel estoient imprimées plusieurs Prieres , & pour l'usage ou le louage duquel il faut payer mille aspres.

Sur la teste du Cercueil estoit un gros Turban , ou plutôt une grosse Sesse verte , pour marquer la Qualité & la Charge du Defunt.

Tant qu'on le laissa dans son Hôtel , il y eut aupres du Corps quatre Sopthas ou Prestres de leur Loy , qui lûrent incessamment l'Alcoran.

Quoy

Quoy qu'il n'eust expiré que le matin ; on le porta en terre dès le même jour , dans l'ordre qui suit.

Neuf vieilles Bannieres précédoient la marche. Immédiatement apres suivoit un Chœur de Musiciens Afriquains , j'entens d'Alger, de Tunis , & de Tripoly, qu'on nomme en Arabe Mograbis , dont je vous assure que la Musique n'a voit pas plus de degrez de bonté qu'il luy en falloit.

Ce Chœur estoit suivy d'un autre de Chaiks ou de Prestres des Mosquées de cette Ville , chantans des Cantiques funebres , avec le mesme agrément que les premiers.

Les Musiciens de l'un & de l'autre de ces Chœurs , se tenoient tous par la main , formant de temps en temps une espee de branle , & crioient tous comme des enragés jusqu'à s'égarer.

Cette

*Cette Musique fut suivie de celle des Pleureuses Bedouïnes , qu'on loüe en pareil rencontre , lesquelles gagnèrent bien leur argent pendant tout le chemin , à force de lamenter, de crier, & de pleurer aussi amèrement , que si elles eussent eu une véritable douleur.*

*A cette Musique succeda celle d'une vingtaine d'Esclaves , qui pleuroient à chaudes larmes leur bon Maître, & qui avoient à leur queue son Kiahia ou son Lieutenant.*

*En suite l'on voyoit le Cercueil, que trente Hommes des plus robustes portoient sur leurs épaules. Ils se relayoient souvent, tant cette Biere pesoit. Elle estoit couverte comme je l'ay dit , & élevée d'environ douze pieds sur terre.*

*Ce Cercueil ne manqua point de Porteurs , parce que les Turcs sont fort Zélez pour assister à l'Enterrement*

ement des Morts, & que ceux que se trouvent dans la Rue où passe un Cadavre, le suivent disant continuellement ALLAH REHMET EILEVN, Dieu luy fasse misericorde, & répondant bien des fois AMIN aux Prieres que l'I-man chante avec le Muerin. Ils croyent mesme gagner trois cens ans d'indulgence, chaque fois qu'ils assistent à un Enterrement; six cens, s'ils aident à laver le Corps; & mille, s'ils fournissent le Kefin, ou le Suaire pour les Pauvres.

Les Enfans du Défunt marchoient immédiatement apres le Cercueil, & se fondoient en larmes aussi bien que sa Veuve & ses Filles, qui faisoient la closture de ce Convoy funebre, où je pris garde que la Mere ny les Enfans ne portoient point le deuil, je veux dire, d'habit noir.

L'Ainé

L'Aîné avoit une Sesse verte de Coton, & un Feredgé ou Veste rouge à grandes manches ; & les Cadets, une Contoche ou Veste rouge à manches étroites ; avec une Sesse blanche.

Après une heure de marche, le Convoÿ arriva justement sur le midy à la grande Mosquée, qui étoit toute remplie de Turcs de l'un & de l'autre Sexe. Je dis de Turcs, parce qu'il y a icy peine de mort aux Chrétiens, s'ils y entrent sans embrasser le Mahometisme. Je ne laissay pas pourtant de voir fort à mon aise du haut d'une Terrasse, sans courir aucun risque, toute la cérémonie qui s'y passa. Dès que le Cercueil y fut arrivé, on le posa sur des Treteaux dans la Court, au devant d'une des Portes de cette Mosquée, ayant les pieds tournés du costé d'Orient, & d'abord l'Iman & le Muerin commencerent

cerent le *Namas*, ou la Priere ordinaire pour les Morts, laquelle est de six Versets, avec de simples inclinations, pendant lequel temps le Peuple fut toujours debout, & toujours tourné au *Kublé* ou *Mesgil*, c'est à dire, du costé du Midy. Les Turcs ont tant de respect pour cette Oraison, que si quelqu'un les frapoit tandis qu'ils la font, ils ne se retourneroient pas, & que celuy qui seroit reconnu ne la pas faire ponctuellement, ne seroit pas crû en Justice.

Après les Prieres faites, le Convoy recommença sa marche, & prit le chemin de la Porte de Damas, hors laquelle, & bien loin de la Ville, *Mustafa Efendi* devoit estre enterré, au lieu qu'il avoit choisy.

Fort peu avant que le Convoy y fut arrivé, tous les Grands du Pais s'y estoient rendus à cheval. J'y remarquay entr'autres le  
 Musse

*Mussélain, le Muphti, le Cadi, le Naïb du Cadi, le Fils du précédent Bacha de cette Ville, l' Aga des Janissaires, celui des Spahis, le Testerdor ou le Grand Tresorier, le Chatbendat ou le Prevost des Marchands, & son Frere le Bacha de Mésopotamie, aujourd' huy Diarbeck, Province de la Turquie d' Asie.*

*Ils y allerent tous séparément, suivis de leurs Officiers à cheval, & de tous leurs Esclaves à pied, & s'en revinrent de mesme, si-tost qu'on eut fait l'enterrement, & avant mesme que le Convoy eust commencé à s'en retourner.*

*La diference que j'observay entre les Gens d' Epée, & ceux de la Loy, c'est que les premiers portent des Bottines jaunes, & de petites Sesses blanches retroussées, & ont leurs Chevaux presque tous enharnachez d' argent; au lieu que les derniers*  
ont

ont des Botines violetes, & des Sesses blanches, aussi grosses qu'un Boisseau, & ne mettent sur leurs Chevaux qu'une Houffe fort modeste, sans aucun harnois d'argent.

La Veuve ny ses Filles n'accompagnerent pas le Corps plus loin que la Mosquée, faute de forces, pour s'être trop abandonnées à l'affliction.

Quand le Corps fut arrivé où il doit attendre le jour du Jugement, un Chaik leva le Drap qui couvroit le Cercueil, & en fit tirer à force de bras le Corps, qui fut descendu sans Biere, sur un Matelas dans la Fosse, sur laquelle on mit des Planches, de peur que la terre ne touchast au Corps.

On l'enterra à la maniere des Juifs, c'est à dire, du Midy au Septentrion; au lieu qu'on enterre les Chrétiens d'Orient en Occident.

Dés

Dés qu'on l'eut ainsi couché à son aise sur le Matelas , tout le monde s'éloigna un peu de la Fosse , laissant l'Iman seul, lequel apres quelques Prieres , interrogea le Defunt sur son état present , & sur la douceur de son repos. Je ne diray point quelle réponse il en eut. Il est à croire qu'il n'en eut aucune , parce que comme selon toute sorte d'apparence , le Defunt ne pût entendre l'Iman, il n'eut garde de luy répondre ; mais je suis bien sûr que s'il eust oüy , il auroit volontiers suby l'interrogatoire , & luy auroit sans doute donné de la satisfaction , tant il estoit Homme à bons mots , & tant il avoit de volubilité de langue sur toutes matieres. Ce que je vous dis de cette derniere cérémonie de l'Iman, n'est point une raillerie : car il y en a eu d'assez extravagans pour s'imaginer d'avoir entendu une

voix.

voix plaintive répondre aux demandes de l'Iman.

Quoy qu'il en soit, Monsieur l'Iman, puis qu'Iman y a, ayant commencé à jeter de la terre dans le creux, ce creux fut bientôt comblé, tout le monde ayant suivy son exemple, en y jettant de la terre comme luy.

La Fosse estant remplie, les Pleureuses vinrent ensuite pleurer, & prier pour l'Ame du Mort, & dans le mesme temps l'on fit quantité d'aumônes, & de Sacrifices, qu'ils appellent Corbans, apres Moïse & apres S. Marc, plusieurs Moutons ayant esté tuez à deux stades de la Fosse, apres quoy le Convoy se retira dans le mesme ordre qu'il estoit party du Serai, ou de l'Hôtel du Defunt.

Le lendemain & le jour d'apres l'Enterrement, les Grands du Pais  
que

que je viens de vous nommer , retournerent au lieu de la Sepulture, pour faire Compliment au Defunt, & luy rendre les derniers devoirs à leur maniere.

A quelques jours de là, Monsieur le Commandeur d'Arvieux s'estant allé promener, & ayant passé par hazard, ou peut-estre par curiosité, proche du Tombeau de Mustafa Efendi, Muhammed Efendi son Fils aîné crût bonnement que cette promenade s'estoit faite pour honorer la memoire de son Pere, qui estimoit si fort ce digne Consul, qui luy rendoit de frequentes visites, contre la coûtume ordinaire des Turcs. Dans cette ridicule prevention, ce Fils debonnaire ne s'est pas contenté de parler par tout de cette faveur imaginaire. Il en est aussi venu remercier Monsieur d'Arvieux, & luy demander

mander avec instance la même amitié & la même estime qu'il avoit pour le defunt. Il s'arresta mesme à souper avec luy familièrement, & sans façon. Cela me parut d'un bon Garçon, & d'un honneste Homme.

Aussi a-t-on rendu justice à son mérite à la Porte, Sa Hautesse luy ayant accordé la Charge de son Pere, qui n'est pas moins honorable qu'utile; dequoy Monsieur le Consul vient de l'envoyer feliciter par le premier de ses Droguemens ou Truchemens.

Icy finit ce que j'avois à vous dire. Il y ajoute seulement une petite observation, qui est qu'en ce Pais-cy, tant qu'on laisse un Mort dans son Logis, il est défendu d'y apposer le Scellé, & que pendant tout ce temps on a le loisir d'enlever l'argent, & ce qu'il y a de plus pretieux,

*pretieux , pour frustrer le Grand Seigneur du Dixième qu'il prend dans ses Etats , sur tout ce que chacun de ses Sujets laisse en mourant, sans rien excepter.*

Cette matiere d'Enterrement m'engage à vous parler de la perte qu'on a faite icy en la personne du Pere Philbert Totelette, Chanoine Regulier de la Congregation de France , Chancelier de l'Abbaye de Sainte Geneviefve, & de l'Université de Paris , mort le Jeudy 4. de ce mois , agé de 41. an. Il a fait paroistre tant de capacité, d'érudition & d'éloquence, pendant huit années qu'il a exercé cette Dignité , qu'il n'a jamais prononcé aucun Discours, lors qu'il recevoit publiquement des Maistres és Arts , que l'acclamation generale de son Auditorium

re

re n'ait marqué la joye qu'on avoit de l'écouter. Une si grande netteté d'esprit estoit jointe à la pénétration qu'il avoit dans les Sciences, qu'il démesloit sans aucune peine les Questions les plus embarrassées de la Philosophie & de la Theologie, qu'il a longtemps enseignées dans son Ordre avec un fort grand succès. Sa conversation aisée & honneste, son air agreable, & toujours religieux, luy avoit gagné l'estime de plusieurs Personnes de Lettres & de qualité. Ayant esté engagé à défendre la cause de Thomas à Kempis au sujet du Livre de l'Imitation qui a tant fait naître de disputes touchant son Auteur, il fit imprimer un Traité, intitulé *Vindicia Kempenses*, où l'éloquence de son stile ne paroist pas moins que la force de son raisonnement.

nement. Il nous auroit sans doute donné quelque autre Ouvrage, digne de sa pieté & de son profond sçavoir, si la mort ne nous l'eust pas enlevé dans le temps qu'il estoit le plus en état de recueillir le fruit de ses veilles. Son Enterrement fut honoré de la presence de Monsieur le Recteur, & des Suposts de l'Université en Corps, avec leurs Habits de cérémonie, conduits par leurs Bedeaux qui avoient leurs Masses couvertes de crêpe. Quelques jours apres, Monsieur l'Abbé de Sainte Genevieve, à qui appartient le droit de nommer un de ses Religieux pour Chancelier, presenta à l'Université le Pere Jean-Baptiste d'Antecourt, Professeur en Theologie. Il fut reçu, & presta le serment entre les mains du Recteur dans une Assemblée

semblée extraordinaire qui se tint aux Mathurins le Mercredi 10. de ce mois ; & le Vendredy suivant il commença l'exercice de sa Charge par une Action celebre. Ce fut de donner le Bonnet de Maistre és Arts à Monsieur l'Abbé Bossuet à la fin de son Acte, ou il fit un Discours fort éloquent à la loüange de la Famille de ce jeune Soutenant, & s'étendit fort sur les grandes qualitez de Monsieur l'Evêque de Condom son Oncle.

L'origine de la Chancellerie de Sainte Geneviefve est fort ancienne, & vient du temps où il y avoit particulièrement deux Ecoles celebres & publiques à Paris ; l'une dans la Ville auprès de la Cathédrale, & l'autre auprès de l'Eglise de Sainte Geneviefve. La premiere étoit gouver-

*Juillet 1680.*

G

née par l'Evêque de Paris, qui avoit sous luy un Chancelier muni de son autorité, pour licencier ceux qui vouloient être Maîtres en quelque Sciëce, c'est à dire, leur donner Licence (apres les avoir examinez & trouvez capables) d'enseigner dans l'étenduë de sa Jurisdiction & de son Diocèse, & leur en expedier des Lettres. L'Abbé de S<sup>te</sup> Geneviefve avoit pareillemēt la direction de ses Ecoles publiques, avec un Chancelier sous luy, qu'il choisiffoit parmy ses Religieux; pour licencier ceux qui se presentoient, & leur donner pouvoir d'enseigner non seulement les Arts, mais encor la Theologie, le Decret, & la Medecine, dans l'étenduë de son Territoire, dont il étoit Seigneur spirituel, & temporel; & comme il relevoit

relevoit immédiatement du S. Sie-  
ge, il en fut gratifié d'un Privi-  
lege Apostolique, pour donner la  
faculté à ceux qu'il licenciëroit,  
de regenter par toute la terre, *hic  
& ubique terrarum*. Ce pouvoir  
étant plus ample que celui du  
Chancelier de Nostre-Dame, il  
en obtint un semblable du Pape  
Benoît XI. & il y a apparence que  
c'est celui dont Monsieur du  
Chefne a parlé dans ses Remar-  
ques sur la première Epistre de  
Pierre Abaelard.

Messire Antoine Raguier de  
Poussé, Docteur en Theologie de  
la Faculté de Paris, & ancien Cu-  
ré de l'Eglise de S. Sulpice, est  
mort quatre jours après le Pere  
Philbert. Il avoit environ soixante  
& quatre ans, & s'étoit acquité  
de ses devoirs de Pasteur avec  
un zèle & une application, qui

seront long-temps d'un grand exēple pour ses Successeurs. Non seulement il n'a rien épargné envers les Pauvres pour les soulager dans leurs besoins; mais apres avoir apporté tous les soins à bien regler sa Paroisse , il a étably une Maison pour les Orphelines, & une autre pour montrer à lire & à écrire aux petites Filles , & les mettre en état d'apprendre un Mestier qui leur puisse aider à vivre. Il estoit d'une tres-noble Famille , descendu d'un Hémon Raguier , Argentier d'Elizabeth de Baviere Reyne de France, puis Trésorier des Guerres en 1415. Cet Hémon eut plusieurs Fils, dont il y en eut deux Evesques, l'un d'Avranche , & l'autre de Tro , es. Antoine leur Frere eut aussi plusieurs Fils, sçavoir, Louïs  
Raguier

Raguier Evêque & Comte de Lisieux; Dreux Raguier, Seigneur de Thionville, Maistre des Eaux & Forests de Champagne, élu Prevost des Marchands à Paris en 1506. qui épousa Hilaire de Marle, Fille d'un President au Parlement; Jacques Raguier, Evêque de Troyes; & Jean Raguier, Seigneur d'Estrenay & de la Mothetilly, Greutier de Soissons, & Tresorier des Guerres du Duché de Normandie. Ce dernier se signala aux Joustes qui se firent à Paris en 1468. & y rompit cinq Lances contre quatre Hommes d'armes de la Compagnie du Grand Senéchal de Normandie. De ce Dreux Raguier est fortly en droite ligne Pierre Raguier, Barõ de Pouffé, S<sup>r</sup> de Chastel lez Nāgis, Pere de Gaspard Raguier, & de l'ancien Curé de S. Sulpi-

ce, dont j'ay commencé à vous parler. Le premier a eu pour Enfants Armand Raguier, Lieutenant de la Mestre de Camp generale de la Cavalerie Legere de France, mort à Amiens d'une blessure reçeuë au Siege de Lile ; Anne Raguier, qui a cette mesme Charge, & a esté Ayde de Camp de Monsieur le Prince; Marie Raguier, à present Abbessè de Nostre-Dame à Sezanne en Brie; & Estienne Raguier, Chevalier, mort à Malte au service des Pauvres de l'Hôpital. Le dernier entra au Seminaire de S. Sulpice en 1642. & apres y avoir esté long-temps Directeur, il fut fait Curé de cette Paroisse en 1668. par la resignation de Monsieur de Bretonvilliers. Dix ans apres il se demit de la même Cure entre les  
mains

mains de M<sup>r</sup> Bottu de la Barmondie, Docteur de Sorbonne, qui en prit possession en 1678. au commencement de Novembre. Il l'avoit choisy pour son Successeur à cause de ses belles qualitez, qui luy devoient estre fort conneuës, puis qu'il l'avoit conduit pres de vingt années. La vertu & la haute pieté de Monsieur de la Barmondie, m'engageroient à de grãds éloges, si sa modestie les pouvoit souffrir. C'en est un pour luy fort éclatant, que Messieurs de Fiesque, Ollier, Bretonvilliers, & Poussé, qui sont les quatre derniers Curez de S. Sulpice, ayant mené une vie tres-exemplaire, il se fasse voir digne de remplir leur place.

Le Roy ayant envoyé M<sup>r</sup> du Pré pour être son Résident à Geneve, il y a esté reçu avec toutes

fortes d'honneurs, & de marques de respect. Depuis qu'il est arrivé, cette Republique pleine de reconnoissance pour les bontez de Sa Majesté, a pris tous les soins possibles d'en faire éclater sa joye par les divertissemens Publics qui luy ont esté donnez. Le dessein en ayant esté fourny par M<sup>r</sup> Lect, autrefois Envoyé Extraordinaire vers le Roy, ce fut luy qui eut ordre de le faire exécuter. Voicy le detail de cette Feste.

Le Jeudy 4. de ce Mois, douze Conseillers allerent sur les six heures du matin prendre Monsieur le Resident dans son Hôtel avec six Carrosses, dans l'un desquels il fut conduit au Port du Moulard, où M. de Normandie Conseiller & l'un des Majors de la Ville, se trouva à la teste d'une  
Com

Compagnie de cinquante jeunes Hommes des mieux faits & des meilleures Familles de Geneve. Ils estoient sous les armes, tous tres propres, & dans un mesme équipage. Comme ils devoient luy servir de Gardes, ils bordoient le Port pour faciliter son embarquement, & le garantir de l'embarras que luy pouvoit causer la foule du Peuple. Il monta au bruit des Trompetes & des Tambours, dans la Frégate qu'on luy avoit préparée avec des ornemens extraordinaires. La Compagnie de ses Gardes monta dans une autre. Si-tost qu'il fut à la rame, la Ville le salua, ainsi que toute l'Artillerie du Port. Les Frégates rendirent le salut, & suivirent leur route sur le Lac.

Quatre petits Bateaux destinez pour le divertissement de la

G v

Pesche l'attendoient à une petite lieuë du Port. Ceux qui devoient luy en donner le plaisir, ne l'eurent pas plûtoſt apperçeu, qu'ils jetterent ſur l'eau cinquante botes de jonc , de la longueur d'un pied & de trois à quatre pouces de diametre , ſur leſquelles on avoit roulé pluſieurs braſſes de ficelle. Au bout de chacune de ces ficelles, il y avoit un petit Poifſon qui a ſon fer, & fert d'hameçon. Ce petit Poifſon eſt tiré du Rhône & porté au Lac, où eſtant vû de quelque groſſe Truite ou d'un Brochet , il eſt ſoudain englouty. Alors la Truite ſe ſentant bleſſée par l'hameçon, fait tourner ſur l'eau le petit paquet de jonc , & deſvide la ficelle qui marque ſa priſe. C'eſt un genre de Peſche tres - divertiffant. Pendant qu'on s'y occupoit,

poit, on servoit un Déjeuner magnifique, où rien ne manqua, soit pour la propreté & le bon ordre, soit pour l'assaisonnement des Mets, & la diversité des Boissons tres-bien rafraîchies. Ensuite deux Bateaux pescherent au grand filet quantité de Truites & de Brochets, d'une grosseur surprenante. A ce divertissement succeda celuy d'aller attaquer une Troupe de jeunes Canards, qu'on avoit découverts dès le matin, dans un espace de Roseaux que le Lac produit. On les tua tous, & ensuite, on alla à la chasse des grands Oiseaux de Riviere, où l'on tira plusieurs fois au vol. Les Chiens qui estoient dressez pour l'eau, donnerent un plaisir extraordinaire. On repassa aux botes de jonc. La pesche y estoit fort grande. On vint de  
là

là débarquer à une avenuë d'Arbres fort hauts , qui continuë du bord du Lac jusqu'au Chasteau Rozer, qui est à un quart de lieuë de la Ville, & à la portée du Canon du Lac. C'est une des plus belles Maisons du Pais. Il y a un Parterre magnifique , avec des Jets d'eau , & de longues Allées couvertes. On trouva le Dîné servy dans une Chambre fort propre , toute semée de fleurs , & ombragée dans tous ses jours. Il y avoit deux Tables , la premiere de dix Couverts , & la seconde, de douze. La place de Monsieur le Resident estoit distinguée. Monsieur Sarrazin , Seigneur de la Pierre, Conseiller au Parlement de Grenoble , fut de la Partie, ainsi que deux Officiers François que Monsieur le Resident avoit amenez , sur la priere que luy avoient

avoient faite les Magistrats, de prendre avec luy telles Personnes qu'il fouhaiteroit. Les deux Tables furent servies à cinq Services chacune, dans un tres-grand ordre, & avec autant de délicatesse que de sumptuosité. Les Vins & les Liqueurs de toute sorte y étoient en profusion. Deux Hommes du Conseil, tres-proprement habillez, des mieux faits, & des premieres Familles de Geneve, fervirent Monsieur le Resident à table. Il y avoit un Maistre-d'Hôtel, & un Inspecteur.

Monsieur du Tremblay Syndic, que nous avons veu depuis peu Envoyé en Cour, commença la Santé du Roy, & invita l'une & l'autre Table au respect qui estoit dû à ce grand Monarque. Tout le monde se leva le Verre à la main, & on n'eut pas si-tost

com

commencé à boire , que Monsieur le Résident fut fort agreablement surpris de six Mortiers qu'on avoit posez dans le Jardin. Le grand bruit qu'ils firent l'obligea de quitter la Table , pour aller à la Fenestre , d'où il voyoit le feu. Les Fregates qui avoient mouillé l'Ancre sous le Château Rozet, répondirent aux Mortiers; apres quoy les Canons de la Ville se firent entendre Bastion par Bastion. On dût ce grand ordre aux soins de Monsieur le Fort, Conseiller & Major , qui estoit à cheval, & alloit de Bateria en Bateria. Si-tost que tout ce bruit fut finy, une Bande de Violons & d'autres Instrumens, qui estoient cachez dans une Chambre voisine , commencerent à jouer. L'Harmonie dura jusqu'à la Santé de la Reyne , où le mesme  
bruit

bruit fut entendu, & les Violons, dans les intervalles. La même chose pour les fantez de Monseigneur & de Madame la Dauphine.

Après le Diné, Monsieur de Normandie, suivy des cinquante jeunes Gens qui servoient de Gardes, vint prendre Monsieur le Résident, & l'accompagna au bord du Lac. Dans le temps qu'il approchoit du Rivage, un Brigantin ayant une Banierre & un Equipage à la Turque, monté d'une Compagnie de faux Turcs tres-bien armez, & de grande taille, & de quatre petites Pieces de Canon, vint fondre à sa veüe sur la Frégate de ces jeunes Gens qui estoit à l'Ancre. Le Capitaine qui la commandoit luy lâcha toute sa Bateria, mais le Brigantin ne s'étonna pas. Il fit tirer son Canon & décharger sa Mousqueterie,

rie , & ayant accroché cette Fregate , les faux Turcs monterent dessus le Sabre à la main, la firent attacher à la queuë de leur Brigantin, leverent l'Ancre, & obligerent la Chiourne de travailler à se mettre au large. Les Gardes qui virent qu'on enlevoit leur Fregate , se saisirent de six Bateaux garnis de leurs Avirons, & de quelques Armes , & en formerent une petite Escadre. Le Capitaine prit l'Aisle droite avec trois Bateaux , & donna la gauche avec les trois autres Bateaux à son Lieutenant. Aussi-tost ils s'avancerent pour joindre les Turcs. Monsieur le Resident s'étant embarqué , voulut soutenir cette Jeunesse, & obligea ces faux Turcs à combattre contre les six Bateaux, qui leur firent essuyer diverses décharges de Mousqueterie.

terie. Ce grand feu contraignit les Turcs à relâcher la Frégate, & à se jeter dans leur Brigantin, où ils se tirèrent d'embaras à force de Rames ; mais enfin apres plus de deux heures de combat, ils furent forcez de mettre Pavillon bas. Cela fait, on servit une tres-superbe Collation, pendant laquelle les fanfares des Trompetes, le bruit des Tambours, & le son des Violons, se faisoient entendre comme à l'envy. On revint au Port avec une Escorte d'un nombre infiny de Bateaux remplis de monde, que la beauté de la Feste avoit attirez. En abordant, M<sup>r</sup> le Resident fut de nouveau salué par le Canon. On le conduisit chez luy avec les mesmes ceremonies qui avoient esté observées le matin en l'allant prendre. Estant arrivé, il reçut  
les

les Complimens de plusieurs Personnes ; à quoy il répondit avec toute l'honnesteté possible, & mesme par des liberalitez, à ceux qui avoient servy à la Feste.

Quelques jours auparavant, Monsieur Chapuzeau, connu par les Gens de Lettres, luy avoit présenté le Sonnet qui suit, sur le Divertissement que luy preparoit la Republique.

**M**inistre glorieux du plus grand  
 Roy du monde,  
 Toy, qui sers le premier de tous les  
 Souverains,  
 Que le Ciel a rendu l'Arbitre des  
 Humains,  
 Pour mettre l'Univers dans une  
 paix profonde.



Si le calme qu'on voit sur la Terre  
 & sur l'onde,

Est

*Est l'effet surprenant de ses puissantes  
mains,*

*Sois témoin en ce jour de nos justes  
desseins,*

*Qui vont à célébrer sa gloire sans  
seconde.*



*Sur ce Lac le plus beau qui soit  
dans l'Univers,*

*D'où l'on jette les yeux sur cinq  
Etats divers,*

*Viens voir le foible essay d'un Zele  
incomparable;*



*Et parmy tant d'objets qu'on décou-  
vre à la fois,*

*Contemple de ces Monts la masse  
inébranlable,*

*Tels sont pour ce Grand Roy les  
cœurs des Genevois.*

*On verroit de longs engage-  
mens de tendresse, si les Belles*

*pou*

pouvoient se répondre de trouver dans leurs Amans la fermeté qui est peinte icy ; mais la crainte de s'exposer à leur inconstance , leur fait souvent rejeter ce qu'elles sentent pour eux de trop favorable. C'est le sujet de la Lettre que vous allez voir. Elle est d'une Belle à un Cavalier, & ce sont les Muses de Troyes qui l'on dictée. On m'en promet la Réponse. Je ne doute point que l'une ne vous plaise assez, pour vous faire attendre l'autre avec quelque impatience. Je vous l'envoyeray la première fois.



## IRIS A TIRCIS.

**A** *H Tyrcis , que m'avez-vous fait ?*

*Dés*

Dés le premier moment de nostre  
connoissance,

Je sentis dans mon cœur certain  
trouble secret,

Dont je sens tous les jours croistre la  
violence.

Je n'ay point de momens plus  
doux

Que ceux que je passe avec vous;

On a beau me parler de Feste,

Quoy que ce soit, je m'en lasse  
bientost;

Estre avecque vous teste-à-teste,

Charmant Tyrcis, voila ce qu'il me  
faut.



Lors que vous me rendez visite,

Soudain mon cœur s'épanouit;

Mesme en vous abordant, je le sens  
qui palpite,

Il se pâme, il se réjouit;

Mais hélas! dès que je vous quitte

Tout mon plaisir s'évanouit.

Certaine

Certaine humeur resveuse aussitost  
 prend la place ;  
 Tout me déplaît , tout m'embarasse,  
 Et tant que je suis loin de vous,  
 J'y songe incessamment , je resve, je  
 soupire.

Aimable Tyrcis , entre nous ,  
 Qu'est-ce que tout cela veut dire?



Sçavoir si c'est amour , ou non,  
 Mon jeune cœur encor ne le peut  
 bien comprendre ;  
 Mais si je n'en sçay pas le nom,  
 Je sçay du moins qu'il n'est rien de  
 plus tendre ,  
 Et selon quelquefois qu'on m'a dé-  
 peint l'amour ,  
 Ce que je sens est à peu pres de  
 mesme ,  
 Et si déjà je ne vous aime ,  
 Je pourrois vous aimer un jour.



Mais il faut l'avouer, vôtre humeur  
 me fait peine ,

Certain air libertin me déplaist  
fort en vous.

A mille Gens vous faites les yeux  
doux,

Vous prodiguez les noms d'Iris & de  
Climene.

Tous Objets, jeunes, vieux, laids,  
beaux, sages, & foux,

Tout vous est bon, rien ne vous  
gesne,

Vous cajolez chacun, vous en contez  
à tous.

Encor un coup, Tyrcis, tout cela me  
fait peine,

Et l'amour allumé dans un cœur si  
coquet

N'est bien souvent qu'un feu folet.

A dire vray, vostre humeur est  
étrange.

Lors que vous vous mettez à dire  
des douceurs,

Vous parlez d'amour comme un  
Ange,

Et

*Et quand vous auriez mille cœurs,  
Vous les donneriez tous à Philis, à  
Sylvie;*

*Vos biens, vôtre honneur, vôtre vie,  
Tout est à ces beaux yeux à qui  
vous en contez.*

*Eux seuls, leur dites-vous, ont pour  
vous mille charmes,*

*C'est avec cens sermens ce que vous  
protestez;*

*Mesme en cas de besoin vous verse-  
riez des larmes,*

*Et tout cela, Tyrcis, le plus souvent,  
Du vent.*



*Si vous sçaviez quel dépit vous me  
faites,*

*Quand vous venez jusqu'à mes  
yeux,*

*A la vieille Biblis conter mille fleu-  
retes,*

*Biblis, ce rare Objet du temps de nos  
Ayeux.*

*Vous*

*Vous vous raillez, je le sçay, mais  
n'importe;*

*Tyrçis, mon cœur en est jaloux,*

*Pourquoy profaner de la sorte*

*Ce que pour s'exprimer l'amour a  
de plus doux?*

*Pour m'assurer de l'ardeur la plus  
forte,*

*De quels autres sermens, vblage,  
useriez-vous?*



*Sur ces plaintes pourtant qu'icy je  
vous adresse,*

*Ne croyez pas qu'amour puisse rien  
sur mes sens*

*Et si pour vostre honneur la pitié  
m'intéresse,*

*N'allez pas prendre pour tendresse  
Quelques petits soins innocens.*

*Non, dans ces reproches pressans,  
Je parle en bonne Amie, & non pas  
en Maistresse.*

Juillet 1680.

H

*Moy vous aimer ? ah Dieu ! ne vous  
en flatez pas.*

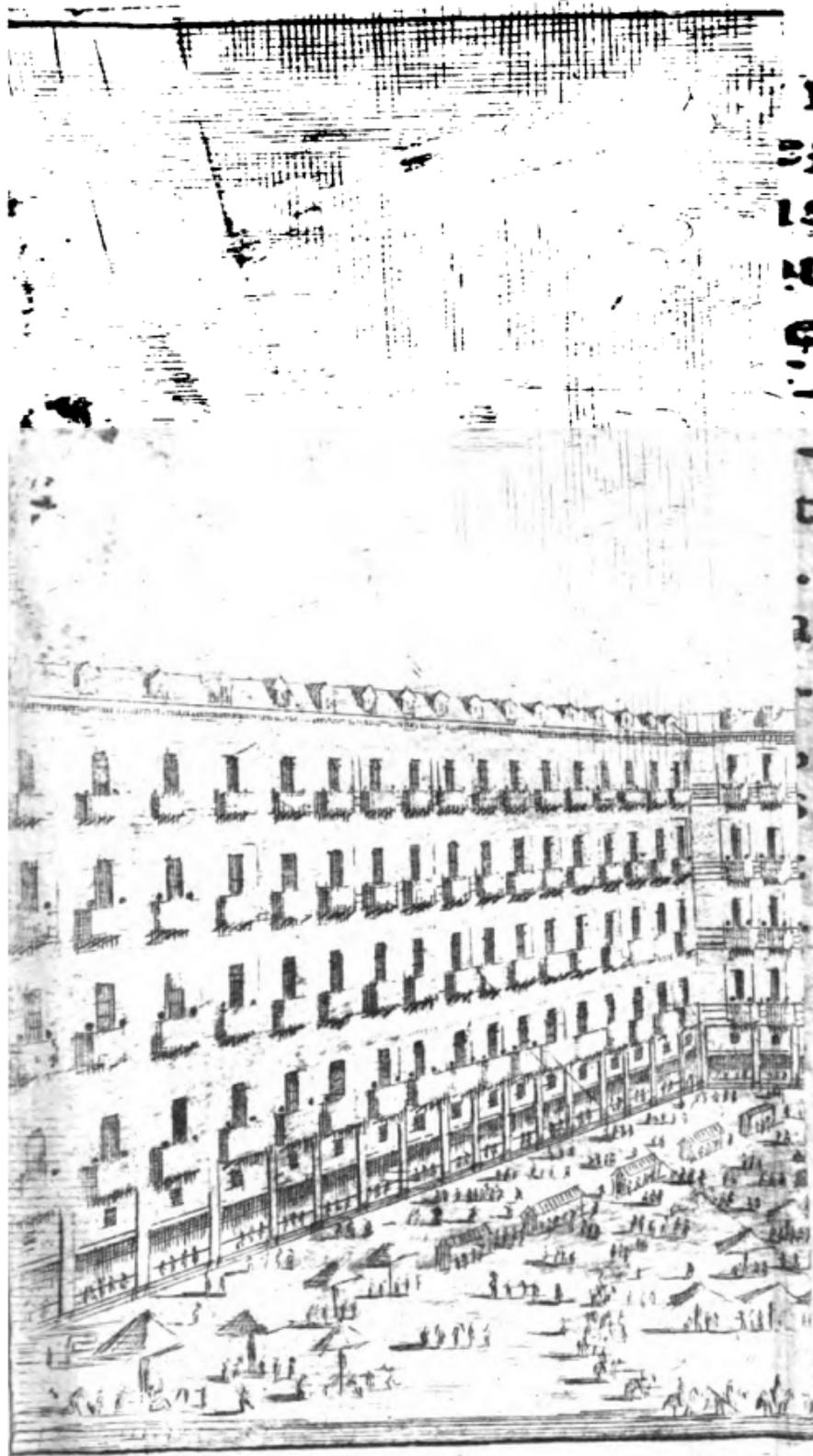
*Il est vray, je le sçay, vous avez  
mille appas,*

*Bien fait de corps & de visage,  
L'esprit, la naissance, & l'honneur.*

*Ah ! tout cela, Tyrcis, n'a que trop  
d'avantage*

*Pour charmer puissamment un cœur,  
Et pour hélas !... mais par malheur  
Vous avez l'humeur trop coquette ;  
Sauvez cela, l'affaire est faite.*

Il s'est fait depuis un mois une Feste si extraordinaire à Madrid, qu'avant que de vous en parler, j'ay crû devoir vous représenter le Lieu où la cérémonie s'en est passée. Vous le pouvez voir gravé dans cette Planché. C'est la grande Place où se font les fameuses Festes de Taureaux, & de Cañas. Elle est moins belle & moins grã-



*La grande Place d*



de, que n'est icy la Place Royale; mais les Maisons en sont bié plus hautes, chacune ayant six ou sept Etages, tous pleins de Balcons de fer. Cela doit faire un fort bel effet, quand ils sont remplis de monde. Le Toit est continué par tout sans qu'il y ait aucuns Pavillons. C'est ce qui est cause qu'il y a moins d'air. La Place est mal nette, à cause que ceux qui y logent, sont tous Marchands & petites Gens. Ainsi les Portiques en sont vilains. Le vuide y sert de Marché, & il n'y a ny Fontaine, ny Statuë, pour la facilité des Spectacles. Celuy qui fournit le Sujet de cet Article, n'avoit point esté veu à Madrid depuis pres de cinquante ans. C'est une Feste que Messieurs de l'Inquisition ont accoustumé d'y celebrer une fois sous le Regne de leurs Reynes. Les dé-

penfes que l'on fait monter à deux & trois cens mille Piaftres , pour cette forte de cérémonie , font caufe qu'on envoie tous les ans les Juifs à Valladolid ou ailleurs, pour les y punir fans appareil, car on ne met guère à l'Inquifition que ceux qui font foupçonnez de Morifme, ou de Judaïfme. Il y en a que l'on mene par les Ruës avec une *Coroça* , qui eft une maniere de Bonnet pointu & fort haut, de papier jaune & rouge. Le Confeil, & les Officiers de l'Inquifitiõ, marchent devant fur leur Mules, les Familiers enfuite, & les *Encorçados* font au milieu. On donne le *Sanbenito* à d'autres. C'eft une efpece d'Etole qu'on les oblige de porter au col. Le Préfident de l'Inquifition s'appelle *Inquifidor general*, & les Confeillers, *Inquifidores*. Comme leur employ

eft

est de s'informer de la mauvaise vie, & de la doctrine des Gens, ils envoient par tout des Espions, & sur les rapports qui leur sont faits ( apparemment ils prennent grand soin d'en examiner la verité ) ils font arrester un Misérable. Ce qu'il y a de fâcheux , c'est qu'au lieu que dans les crimes d'une autre nature il faut déclarer au Prisonnier dequoy on l'accuse , & que jamais un Homme n'est crû en parlant contre luy-mesme , on attend au regard de l'Inquisition que ceux qui sont arrestez déclarent qu'ils sont coupables , & on les retient toujours s'ils ne s'accusent de rien. Ainsi c'est sur leur propre témoignage qu'on les punit , puis qu'on ne leur nomme, ny ne confronte jamais les Témoins qui ont déposé contre eux. Pour obliger

la Noblesse à maintenir cette sorte de Justice , on a donné de grands Privileges à tous les Gentilshommes qui veulent se faire ce qu'ils appellent Familiers de la sainte Inquisition. Leur fonction est de prester mainforte pour prendre les Accusez , & les conduire en prison , y ayant cela de particulier qu'on les y mene , & mesme au Suplice , sans que le Condamné soit lié , à cause du grand nombre de Gentilshommes qui l'environnent de toutes parts , ne luy laissent pas le pouvoir de s'échaper. Ce ministere apporte de grands avantages à ceux qui y sont nommez ; & un Gentilhomme receu Familier de l'Inquisition , se tire aisement de toute sorte d'affaire. Si on le veut prendre , il se reclame de l'Inquisition , où il a ses Causes commi

commises, & il faut soudain que toute autre Jurisdiction cede. Les Inquisiteurs entreprennent son Procès, & le traînent en longueur, pour forcer les Parties d'accommoder. Pendât ce temps, le Familier qui s'est fait écrouier Prisonnier de l'Inquisition, a la liberté de se promener par tout. Ainsi ceux qui ont de méchantes affaires, demeurent souvent des dix années, & quelquefois mesme toute leur vie, prisonniers de l'Inquisition. Il y en a dix Tribunaux en Espagne, sçavoir à Tolède, Grenade, Seville, Cordouë, Murcia, Guenca, Logroño, Lerena, Valladolid, & par dessus tous ceux-là, il y a le Souverain qui est à Madrid. C'est de ce qui a esté fait par ce dernier que je prétens vous entretenir. La resolution ayant esté prise de

faire un *Auto d'Inquisition*, c'est à dire de punir publiquement, & avec toutes les Ceremonies requises, ceux qu'elle avoit condamnez, on éleva dans la grande Place un Theatre d'environ neuf à dix pieds de hauteur. Il estoit large de quatre-vingts, & appuyé contre le Bastiment des Religieuses de S. Pierre. Le devant de ce Theatre regardoit la Place, & il estoit fermé à droit & à gauche par une montée de trente degrez. Plus haut, & contre le Bastiment, estoit attaché le Balcon du Roy, & ceux de toute la Cour, à costé, ou au dessus. Les degrez estoient tous tapissés d'un costé depuis le bas jusqu'en haut, avec un grand Dais & un Siege magnifique pour l'Inquisiteur General. Entre le Balcon du Roy & la distance de ces

ces

ces degrez , il y avoit un Autel dans le milieu, orné de six Chandeliers. L'autre costé des degrez n'estoit point du tout tapissé, comme estant l'endroit ou l'on devoit faire asseoir les Juifs que l'on avoit condamnez. Dans le milieu, entre ces degrez & le Balcon de sa Majesté, estoient trois Chaires à presider pour lire la Sentence des Criminels. Le Peuple estant accouru en foule pour estre témoin de cette Cerémonie, on la commença le Samedi 29. de Juin, jour de S. Pierre, par une Procession qui sortit de l'Inquisition sur les cinq heures du soir. Les Ruës où elle passa, & la grande Place mesme, estoient toutes tapissées, comme dans le Jour le plus solemnel. D'abord parut une Compagnie d'environ trois cens Charbon-

niers, habilliez le plus proprement qu'ils pûrent. Ils portoient Mousquets, Piques, Halebardes, & marchoient cinq à cinq pour faire écarter la foule. On voyoit ensuite l'Étendart de l'Inquisiteur, porté par le Duc de Medina-Celi, Favori & Premier Ministre du Roy. Il estoit suivy de tous les Seigneurs de la Cour, derrière lesquels tous les Religieux de la Ville, les Enfans trouvez, & autres, alloient deux à deux, & ensuite dans le mesme ordre, plus de cinq à six cens Officiers de l'Inquisition, aussi parez qu'ils auroient pû l'estre pour quelque Entrée du plus grand éclat. Après eux marchoient deux Inquisiteurs portant chacun une grande Croix, l'une verte, & l'autre blanche; & une Compagnie de Soldats vestus de noir & de blanc

blanc pour marques de deuil, fermoit cette grande Marche. Pendant que la Procession passa, toutes les Cloches sonnerent comme au jour des Morts, sans qu'un si lugubre son empeschast les fanfars des Trompetes qui se faisoient entendre en divers endroits. On prit la route devant le Palais du Roy, pour arriver à la Place, où l'on mit la Croix verte sur l'Autel que l'on avoit préparé. Elle marquoit l'esperance pour la conversion des Condamnez. On alla de là hors la Ville; & la Croix blanche, qui signifioit le châtement, fut mise au lieu désigné pour le Bucher. Dès cette nuit, les Jacobins, comme étant premiers Inquisiteurs, s'emparerent du Theatre, & y dirent Matines. Les Messes y furent commencées à minuit, ainsi

ainsi que dans toutes les Eglises de Madrid; & à sept heures précises du matin, le Roy s'estant rendu à son Balcon avec les deux Reynes, la seconde Procession commença d'entrer dans la Place. Elle dura trois heures & demie à passer. Il y en avoit une partie à pied, une partie à cheval, & le reste en mule. C'estoit toute la Justice ordinaire, celle de l'Inquisition, plusieurs Seigneurs, & les Criminels. L'Inquisiteur General, le President de Castille, & le Marquis de Lova Protecteur de l'Inquisition, marchoyent les derniers. Les Charbonniers étoient à la tête de la Procession comme le jour precedent, & apres eux, trente deux Statuës de Juifs morts ou fugitifs, condamnez à estre brûlez, avec les os des Morts mis dans des petites

tes Cassetes. Soixante & sept Criminels , tant Hommes que Femmes , Juifs, Sorciers, ou Hypocrites , suivoient ces Statuës, les uns condamnez au fouët, & les autres à une penitence de sept ans. Ensuite venoient l'un apres l'autre, avec quatre Confesseurs chacun , & deux Sergens de l'Inquisition , sept Femmes & quinze Hommes condamnez à estre brûlez vifs. Le tout estant arrivé sur le Theatre, l'on y commença la Messe à onze heures, & apres qu'on eut chanté l'Evangile , le Roy presta serment à l'Inquisiteur , qui luy fit promettre qu'il ne se mesleroit jamais de l'Inquisition ; apres quoy les Sentences de chaque Juif furent leuës. La Messe qui commença & acheva la Cérémonie , dura jusqu'à neuf heures

heures & demie du soir. Dès qu'elle fut dite, on remit les Juifs entre les mains de la Justice ordinaire, pour executer la Sentence, avec ordre, pour ceux qui renonceroient à la Loy Juifve, de les étrangler avant que de les jeter au feu. La Reyne fit donner grace à une Femme qui s'étant convertie, marquoit un grand repentir de ses erreurs. On la remena à l'Inquisition, & les vingt & un autres furent conduits au Bucher avec des Flambeaux, & sur des Asnes. Ils y arriverent entre onze heures & minuit; & une heure apres, toutes les Exhortations estant faites, quatorze qui se convertirent furent étranglez, & on brûla vifs six Hommes & une Femme, qui voulurent mourir Juifs dans la Loy de Moïse. Il y en eut deux ou trois qui se jette

jetterent eux - memes dans le feu, & qui y demeurèrent sans branler avec une constance merveilleuse. Comme on ne faisoit que leur attacher les mains derriere le dos avec des cordes, & qu'on les jettoit ensuite dans le Bucher avec leurs habits; les autres, à qui les cordes brûlées laisserent incontinent les mains libres, se debatoient dans le feu, & en sortirent jusques à trois fois. Le lendemain, cette Feste se conclud par le châtiment de ceux qui avoient esté condamnez au foüet. On sera surpris que des Criminels paroissent devant leur Roy sans obtenir la grace, puis qu'en France ils seroient sauvez par la veuë de leur Souverain. Vous voyez par là combien les deux Nations sont opposées. La Juifve, à qui la Reyne fit pardon

donner, accusa plus de dix-huit Familles qu'on arresta aussitost, & que l'on a fait mener dans les Prisons de Valladolid & de Tolède, où l'on doit faire la mesme justice.

Le Roy, un peu avant son depart de Fontainebleau, reçut tres favorablement un Livre intitulé, *La fama gelosa della Fortuna*, que son Autheur *il Signor Gregorio Leti* eut l'honneur de luy presenter devant plusieurs Seigneurs de la Cour. C'est un Panegyrique fort étendu sur la naissance, la vie, les actions, le gouvernement, & les victoires de ce Prince, d'as lequel il nous fait voir avec autant d'éloquence que d'esprit, que jamais Personne n'a mieux merité que LOUIS LE GRAND, les noms d'Invincible parmy les Guerriers, de Héros parmy les Césars,

Césars, d'Auguste parmy les Monarques, & de Prudent parmy les Politiques. Cet Auteur, celebre par plusieurs Ouvrages qu'il a déjà donnez au Public, avec un applaudissement general, sçavoir, *la Vita di Sisto V. l'Itinerario della Corte di Roma, la Vita di Filippo II. & Italia regnante*, a commerce avec les plus illustres Personnes de l'Europe, qui ont pour luy une estime particuliere.

Ces jours passez, Monsieur le Comte d'Alegre épousa Mademoiselle du Fresnoy, Fille aînée de Monsieur du Fresnoy, Premier Commis de Monsieur le Marquis de Louvois. C'est un jeune Gentilhomme des mieux faits, & des plus accomplis, dont l'esprit aisé, & mesme la prudence avancée, ne surprennent pas moins que son grand air & sa  
bonne

bonne mine. Il est Fils aîné de Messire Claude d'Alegre, Chevalier, Marquis de Beauvoir, Seigneur de Servant, Saugieres, la Perouse, & Durignac, Seigneur Comte de la Crete, Vaux, Marigny, & S. Desiré, Grand Sénéchal d'Auvergne, Capitaine, Gouverneur, & Bailly de Montagne lez Combrailles; & de Dame Marie de Ligondez. La Maison d'Alegre est une des plus nobles & des plus anciennes du Royaume. Celle de Ligondez est aussi tres-noble. La Mariée est belle & bien faite, a la taille riche & dégagée, les yeux vifs, & l'esprit solide & délicat tout ensemble. En un mot on peut dire qu'elle est le Portrait de Madame du Fresnoy sa Mere, qui est Dame du Lit de la Reyne; & une des plus belles Personnes de France. Pour

M.

M. du Fresnoy, les grandes lumières dans les Affaires, une facilité, une vigueur, & une application admirable, jointes à une expérience cōsommée, le distinguent avantageusement ; & le talent qu'il a de se faire des Amis par son humeur officieuse & obligante, n'est pas une des moindres qualitez de celles qui le font estimer par tout, comme un parfaitement honneste Homme.

Vous avez pû remarquer dans les Traitez d'Enigmes que je vous ay envoyez en divers temps, combien l'application qu'on se donnoit autrefois pour les expliquer, étoit recommandable chez les Anciens, & que les Roys & les Princes tenoient à gloire d'en venir à bout. Les Peres Jesuites qui n'épargnent rien pour instruire la Jeunesse noblemēt, luy à donné

donné depuis longtems le même exercice. C'est pour cela qu'ils font exposer tous les ans trois grands Tableaux au Public par trois de leurs Ecoliers. Chacun a la liberté de les examiner pendant tout un jour, & le lendemain il se fait une Assemblée de Personnes de qualité, en presence de laquelle ceux qui croient avoir trouvé le vray sens de ces Enigmes, font paroistre la vivacité de leur esprit. La Ceremonie dont je vous parle a esté faite depuis un mois au College de Clermont Les trois Tableaux furent exposez le 6. de Juin, & on en fit l'Explication le jour suivant. Le premier qui étoit du S<sup>r</sup> Coypel le jeune, fameux déjà par plusieurs Ouvrages, quoy que dans un âge tres-peu avancé, représentoit l'Hymenée, montrant

Mon

Monseigneur le Dauphin à Madame la Dauphine. On expliqua cette Enigme sur la Couronne. Le vray sens étoit l'Anneau. Le Lils de Monsieur de Champigny-Saron, Conseiller au Parlement, la donnoit. Il déclama d'un air libre, & avec beaucoup d'agrément & de presence d'esprit.

La seconde Enigme étoit un Mars, qui monroit à Enée les Armes que Venus luy apportoit. L'Epée étoit le vray Mot, & elle fut expliquée sur l'Écusson. Le Fils de Monsieur Amelotte de Chaillou Maître des Requestes, qui la donnoit, l'expliqua d'une maniere tres-fine & spirituelle. Le Tableau avoit esté peint par le Sieur le Blond.

Le Portrait de Madame la Dauphine avec ses Armes au haut, & ses Chifres dans le bas, faisoit

faisoit le sujet de la troisieme. Ce Portrait estoit porté par Mercure, accompagné de quantité de petit Genies, & présenté à Monseigneur le Dauphin. M<sup>r</sup> le Duc de Bourbon l'expliqua sur le Miroir, en presence de son Altesse Serenissime Madame la Duchesse sa Mere, & de Mademoiselle de Bourbon sa Sœur. Il parla avec beaucoup de grace & de liberté. Toute l'Assemblée l'admira, & il fut aisé de connoître ce qu'il étoit à l'air noble qu'il fit paroître dans tout ce qu'il dit. Ce jeune Prince finit par l'Eloge de Madame la Dauphine, qu'il proposa comme un Miroir de merite & de vertu. Celuy qui donnoit l'Enigme étoit un Fils de M<sup>r</sup> Robert, Procureur du Roy au Chastelet. Il en donna l'explication d'une maniere fort agreable, & découvrit que le ve-

rita

ritable mot estoit la Lettre. Le Sieur Chapellé avoit peint le Tableau.

Le 25. du mesme mois on fit au mesme College une autre Explication de quatre plus petites Enigmes. Ceux qui les avoient données, estoient M<sup>r</sup> l'Abbé de Mesme, Fils du President de ce nom, & les Fils de Messieurs de Maubranche, Lieutenant General de Bourges; Rosée, Premier Commis de M<sup>r</sup> Desmarctz; & de Lagny, Fermier General. Un tres-grand nombre de personnes de qualité eut le plaisir d'entendre les divers Sens qu'on leur appliqua. Parmy les Enfans qui se distinguerent en les expliquant, on remarqua particulièrement Monsieur le Prince de Nassau, M<sup>r</sup> l'Abbé de Maisons, Messieurs les Marquis d'Illiers, d'Entragues, de la Valliere, de Broglio,

Broglie, de Caderouffe, Bertillat, l'Abbé de Givry, Coffé de Briffac, de S. Comtest, Turgot, Briçonnet, de Mirmont, de Billy, Prutcartet, de Machaut, & de Jonquieres. Mais ce qui surprit toute l'Assemblée, ce fut le petit Chevalier de Mesme, qui n'ayant encor que quatre ans, expliqua l'Enigme de l'Abbé son Frere, le plus joliment du monde.

Le Gouvernement de Grave-lines a esté donné à M<sup>r</sup> de Boquemare, Capitaine aux Gardes. C'est un des plus braves & des plus honnestes Hommes de France, & qui s'est toûjours fait le plus d'Amis. Il est Jumeau de M<sup>r</sup> de Boquemare, President aux Requestes du Palais. M<sup>r</sup> de Boquemare leur Pere avoit possédé cette même Charge. Ils sont d'une des plus illustres Familles de Normandie.

die. Feu Monsieur le Comte de Claire, de la Maison Fontaine-Martel, Chevalier de l'Ordre, & Capitaine des Gardes de S. A. R. avoit épousé leur Sœur. M<sup>r</sup> d'Ozembray, Frere de leur Pere, étoit President à Mortier au Parlement de Paris. Il y a eu un Premier President de cette Maison dans le mesme Parlement. Madame leur Mere estoit de celle de Servient Montigny, & avoit deux Sœurs, l'une mariée à Monsieur le Duc de S. Aignan, & l'autre à Monsieur de la Frete.

Le Roy a aussi gratifié Monsieur de Persan d'une Enseigne des Gardes du Corps, où auparavant il estoit Exempt. Il est Fils de l'illustre Marquis de Persan, dont la valeur est connuë. Monsieur le Mareschal de Lhospital, mort Gouverneur de Paris, estoit son

*Juillet 1680.*

I

Oncle. Il est de la Maison de Vaux  
 vedant, originaire de Rome, &  
 tres-proche Parent de celles de  
 Lery & de Vitry. Feuë Madame  
 de Persan sa Mere estoit de la  
 Famille des Berulles, & Sœur du  
 dernier mort.

Monsieur l'Abbé Meliand a  
 esté sacré Evêque de Gap dans  
 l'Eglise des Minimes de la Place  
 Royale, par M<sup>r</sup> l'Archevesque  
 d'Alby. Messieurs les Evêques de  
 Bayeux & d'Heliopolis, estoient  
 des deux Assistans. Les autres qui  
 se trouverent à cette Ceremonie,  
 furent placez dans des Fauteuils  
 de velours rouge, garnis d'une  
 frange d'or. C'estoient M<sup>r</sup> l'Ar-  
 chevesque de Poitiers, Messieurs  
 les Evêques de Coutance, de La-  
 zieux, d'Avranche, de Cisteron,  
 d'Usés, d'Auxerre, de Carcasson-  
 ne, & Monsieur le Coadjuteur de  
 Rothen.

Rouën. Le nouveau Prelat les regala tous splendidement au for-  
str de là.

Vous avez sçeu que Madame de Fontange avoit esté nommée Abbessè de Chelles. Le bruit s'é-  
tant répandu qu'elle y devoit ar-  
river, accompagnée de Madame la Duchesse de Fontange sa Sœur, le Vendredy 12. de ce mois, une Compagnie d'environ cinq cens Hommes, tous en bon ordre, & dans une grande propreté, partit de Chelles, & l'ayant rencontrée à une lieuë; luy servit d'escorte pour l'y amener. Monsieur le Bailly l'attendoit à la Porte de la Ville, où il la complimenta à la teste de ses Officiers. Le Pere Visiteur de l'Abbaye de S. Germain de Paris, Grand Vicaire de M<sup>r</sup> l'Archevesque, la receut à la premiere Porte de l'Abbaye, avec la Com-

munauté des Religieux de son Ordre qui sont à Chelles ; & à celle du Convent estoient toutes les Religieuses, ayant leur Grand Prieuré à leur teste. La joye qu'elles témoignèrent passa de beaucoup celle que marquoient le carillon de toutes les Cloches, & les décharges de la Soldatesque. Le Peuple estant accouru en foule, cette illustre Abbesse fit distribuer une somme considerable par son Intendant à ceux qui en avoient le plus de besoin. Cette generosité luy attira les acclamations de toute la Ville, comme ses honnestetez luy gagnent dès l'abord les cœurs de tout le Convent. Le lendemain on luy rendit de fort grands honneurs ; & le Dimanche il y eût une Feste solemnelle qui se fait tous les ans dans ce Monastere, pour

pour les Reliques que plusieurs Reynes y ont données, dans les plus belles Chasses qu'on ait jamais veües. La grand' Messe fut chantée le matin, avec toutes les cérémonies qui se peuvent pratiquer. L'aprèsdînée, Monsieur l'Abbé de la Roque, qui fait le Journal des Sçavans, prescha, & mesla d'une maniere si fine & si eloquente, ce qu'il dit sur l'entrée de cette nouvelle Abbessé, avec les Palmes qu'avoient méritées les Saints dont ce jour-là on honoroit la memoire, qu'il fut admiré de tous ceux qui l'entendirent. Apres le Salut, toute la Soldatesque de la Ville parut sous les Armes dans l'Abbaye, fit sa décharge; & le tout finit sur les dix heures du soir, par un grand nombre de Boëtes que l'on tira.

La Dignité de Sacriste dans

l'Eglise Metropolitaine de S. André de Bordeaux ayant vacqué depuis quelques jours, le Roy en a gratifié Monsieur l'Abbé Bardin, Principal du College de Guyenne de la mesme Ville. La justice que Sa Majesté a renduë par là au merite de cet Abbé, a donné beaucoup de joye & sa conduite & ses manieres honnestes luy ayant fait acquerir l'estime de tout ce qu'il y a de Personnes de qualité dans cette Province. Le College de Guyenne, dont je vous ay marqué qu'il est Principal, fleurissoit il y a plus de treize ou quatorze cens ans. Le fameux Aufone, qui vivoit dans le quatrième Siecle, y enseigna la Rétorique, avec tant de reputation, qu'après avoir esté Précepteur de l'éloquent S. Paulin Evêque de Nole, il fut appelé

appelé à Rome par Valantinian I. pour tenir la mesme place auprès de Gratian & de Valentinian II. qui ont esté ensuite Empe- reurs. Ce College s'est toujours soutenu par le merite de ceux qui en ont eu la direction, mais particulièrement sous François I. qui a fait revivre les Sciences & les belles Lettres dans le Royau- me. André Govea en fut fait alors le Principal. Bukanan y don- noit des Leçons dans le mesme temps. Ils furent suivis de Mu- ret, de Gelida, de Vinct, de Bal- four, (en faveur de qui Messire François de Candale, Evêque d'Aire, fonda une Chaire pour montrer les Matématiques) & de plusieurs autres tres-grands Per- sonnages; ce qui a continué jus- ques à présent; en sorte qu'il n'y a point de College plus con-

siderable en France, soit pour la  
capacité des Professeurs, soit  
pour le grand nombre des Ecoliers  
qui s'y rendent de toutes parts.  
M<sup>r</sup> Brassier, & le Pere Suarés de  
l'Ordre des Carmes, fait Evêque  
du grand Caire en 1636. y ont  
aussi enseigné avec éclat.

Je vous envoie une seconde  
Chanson. Elle est de M<sup>r</sup> Daniel,  
Neveu de Monsieur de Bacilly.

## AIR NOUVEAU.

**A**h, Printemps, vos douceurs  
Ne font plaisirs qu'aux Fleurs.  
Depuis vostre retour ma douleur est  
extrême.

Tircis a quitté ce séjour,  
Je ne vois plus l'Objet que j'aime,  
Et cependant je sens augmenter  
mon amour.

Ah, Printemps, vos douceurs  
Ne font plaisir qu'aux Fleurs.

Je

*Je voyois chaque jour d'une ardeur  
mutuelle*

*Ce Berger sensible à son tour,  
Répondre à mon amour fidelle,  
Mais je ne le vois plus depuis vôtre  
retour.*

*Ah, Printemps, vos douceurs  
Ne font plaisirs qu'aux Fleurs.*

Le Madrigal que j'adjointe a  
esté fait pour Madame la Marqui-  
le de Mirepoix, par Monsieur de  
Vaumoriere, dont je vous ay par-  
lé dans d'autres Lettres. C'est  
luy qui nous a donné les cinq  
derniers Volumes de *Faramond*,  
& plusieurs Ouvrages galans, en-  
tr'autres *Diane de France*, & de-  
puis peu *Adelaide de Champagne*,  
qui est une Histoire tres bien  
écrite, & dont les Incidens sont  
fort agreables.

## MADRIGAL.

**Q**uand je vous dis que j'ad-  
vire

Les charmes de votre esprit,

Belle Iris, mon cœur soupire.

Il murmure de dépit ;

Il veut moi mes yeux ont dit

Ce qu'il veut me faire dire.

Je viens aux Enigmas du der-  
nier Mois. Ceux qui ont expliqué  
la première sur l'Air, qui est son  
vray mat, sont Messieurs l'Abbé  
Martin ; Dargent, Avocat en  
Parlement ; Beauvais, de Rouen,  
De la Rouliere-Cheveau ; De  
Couvrais, Avocat au Parlement  
de Rennes ; Mesdemoiselles Bru-  
nart, de Châlons en Champa-  
gne ; De Longpré, du Faux-  
bourg S. Victor ; Du Fresne, du  
Quartier des Carmes ; Tamiriste,  
de

de la Rue de la Cerisaye ; L'Amante Angloise ; & la Parfaite de Jargeau.

En Vers , Messieurs l'Abbé Yvonnet , Chanoine à Blois ; Le Grand, Abbé de Meaux ; D'Ambrville , de Lisieux ; Rault , de Rouen ; I. F. du Quartier du Louvre ; F. Ha. du Menil, de Chambrais en Normandie ; P. C. l'Enjôie, d'Orleans ; La Lorraine qui n'est plus Espagnolete ; La Blondine Guerin ; & une des Muses de Montafnel.

La mesme Enigme a encor esté expliquée sur le Temps , la Chaleur, & un Atome.

La Table, qui est le vray Mot de la seconde , a esté trouvée par Messieurs Berrier , Maistre de la Poste de Beauvais ; De Montaignu , de Troyes ; & l'Amant presque heureux de Tours.

Messieurs

Messieurs les Chevalier Blondel; Gautier, Seigneur du Tronchay lez Tonnerre; Denys, Curé de la Mothe en Blezy; & le Controlleur des Muses de Montafnel en Basse Normandie, en ont envoyé des Explications en Vers. *Le Plat, le Bassin à mettre les Viandes, la Bourse, la Main, le Fauteuil, & l'Eau*, sont les autres sens qu'on luy a donnez.

Il me reste à vous nommer ceux qui ont trouvé le vray Mot de l'une & de l'autre. Ce sont Messieurs Gardien Secrétaire du Roy; De Boissimō C.D.C. Du Fay, de Rouen; Bessin, Lieutenant de Clamecy en Nivernois; De la Ville-aux-Bâtes; de Troyes; De la Ferrière, Lyonnais; Mesdemoiselles Marie-Anne d'Argences; Manette Ragnault; L'Amy  
du

du Solitaire de Nantouillet; Le Brest, Ruë Montmartre; & L'Amant muet, de Laon; Le Chevalier Fredin; Le Solitaire de Fontainebleau; Le Gascon de la Ruë S. Honoré; Les trois Sœurs de la Ruë d'Orleans; La Belle Drion; La Bergere Amarillis, d'Orleans; La Picarde en Poitou; L'Amant sans reproche, de Lyon; & le Sérieux sans Critique, de Geneve. Du Jarrot de Marseille, Mademoiselle de Saint Priest.

En Vers, Monsieur Buret de l'Épinay, de Vitré; C. Hutuge, d'Orleans; Millot, de Marseille; D. C. & D. T. Alcidor, du Havre de Grace; L'Hermite de Sacey, pres Pontorson; & la jeune Acidalie, de Troyes.

Monsieur d'Ambreville, de Lysieux, a fait la premiere des deux nouvelles Enigmes que je

VOUS

vous envoie. La seconde est de  
l'Anonyme d'Alais.

## ENIGME.

**M**A naissance & ma vie ont  
un étrange sort ;

Pour m'exposer aux coups, mon Pere  
m'en accable ;

Au sortir de ses mains, je suis sa  
miserable,

Qu'on me mene affronter la Mort :



Je suis toujours à qui me porte  
De nostre Grand LOUIS un présent  
glorieux.

Je ne sers jamais sans escorte,

Ny mes deux oreilles sans yeux :



Ma figure est assez commune ;

Chez nous & chez les Etrangers

Elle est comme une Demy-Lune.

Qu'on ne doit emporter qu'après  
mille dangers,

Ma



Ma matiere souvent n'estant pas  
pretieuse,

L'on la revest d'un habit d'or;

Mais l'Avare la laisse encor

D'un costé toute nue & nueuse.



Le cours des premiers aux hazards;

I'y fais marcher les plus timides,

Et distinguer les Intrépides

Dans le sanglant métier de Mars.



Quoy que je ne sois pas de galante  
nature,

Que je fréquente moins le Bal, que  
les combats;

Cependant je ne laisse pas

De porter une Garniture.



D'un bon Valet je fais un Maître,

Pour tel je le fais reconnoistre

Avec grand bruit & grand éclat

Et de tous mes Amans l'ambitieuse  
envie

Se

*Se voit alors par moy finie,  
Car je termine leur debat  
En belle & bonne Compagnie.*

*Lors que l'on est d'accord, je deviens  
moins utile;  
Aux confins du Royaume aussitost  
l'on m'exile;  
Des plaisirs bien parfaits i'y de-  
viens le tombeau,  
Car je suis tres-souvent un si pesant  
fardeau,  
Qu'avecque moy l'on dort d'un som-  
meil peu tranquille.*

## AUTRE ENIGME.

*JE vay viste, & je vay toujours,  
Je ne trouve rien qui m'arrête;  
La pluye, le vent, la tempeste;  
S'opposeroient en vain à mon rapide  
cours.*

*I'oste & je donne des richesses.*

Je renverse des Fortereſſes,  
 Et mets l'intelligence entre les En-  
 nemis  
 Que l'on deſeſperoit de voir jamais  
 unis.



Contre ſes Creanciers tel mon ſe-  
 cours implore,  
 Qui ſe verroit perſecuté,  
 Si par bonheur pour luy je n'avois  
 acquité  
 Ce qu'il leur doit encore.

Le Vin ne pouvoit eſtre plus  
 naturellement représenté que  
 par ce qui eſt peint dans l'Eni-  
 gme de Bacchus. Ce petit Dieu  
 entre les bras d'une Nymphe fi-  
 gure cette agreable Liqueur en-  
 fermée dans le Tonneau, Les  
 mammelles de cette Nymphe ſont  
 l'ouverture par où le Vin coule,  
 Ses Compagnes qui l'environ-  
 nent,

nent, sont les autres Tonneaux pleins de Vin qui sont autour de celuy qui est en perce. La Caverne où les Nymphes sont cachées, est la Cave où l'on descend les Tonneaux. La jeune Acidalie de Troyes a fait agreablement entrer les vrais Mots des trois Enigmes dans ces quatre Vers.

*Bien fort voudrois, Seigneur Mer-  
cure,*

*Que vous missiez souvent en frais,  
Bel Air, bonne Table, & Vin frais!  
Jamais ne vis plus joyeuse avan-  
ture.*

Ceux qui ont expliqué cette mesme Enigme sur le Vin, sont Monsieur le Chevalier Blondel, Monsieur Rault de Roüen, la Lorraine qui n'est plus Espagnolese, la Blondine Guerin, & le





*Bellerophon Enigme.*

le Sérieux fans Critique , de Geneve. Messieurs de Boissimon C. D. C. & J. F. Jarres du Quartier du Louvre , qui ont crû qu'elle marquoit *la Seve & belle esperance de Vin* , ou *le Sep de Vigne* , en ont aussi en quelque façon trouvé le vray sens. On l'a encor expliquée sur *le Vipere* , *le Mich*, *le Jour & les Heures*, & *l'Hydre à sept testes*.

*Bellérophon* monté sur Pégaze, & combattant la Chimere, est une nouvelle Enigme en figure sur laquelle vous estes priée de jeter les yeux.

La Cour, dans les derniers jours quelle a passez à Fontainebleau, a continué de prendre les mesmes divertissemens qu'elle y avoit pris pendant tout le mois de Juin. On a fait diverses Chasses,

ses. Les unes ont esté des Parties galantes avec les Dames, & les autres des Parties de vigueur, où l'on se faisoit un plaisir de la fatigue. Voicy ce qui arriva d'une de ces Chasses sur la fin de l'autre Mois. Un Loup d'une grosseur extraordinaire, ayant esté poursuivy par les Chiens du Roy, vint tout furieux vers les Bois de Dannemois aupres de Courance. Deux Païsans se trouvant à sa rencontre, il se jetta sur l'un d'eux. L'autre pour sauver son Compagnon, prit le Loup par le gosier & par une pate. Le premier estant dégagé, saisit le Loup par d'autres endroits. Ils furent mordus tous deux, & tâcherent inutilement de luy couper le col avec leurs couteaux. En mesme temps, un Gentilhomme du voisinage, appelé Monsieur de Bissemont, fut attiré

attiré par ses Chiens au lieu du combat. Il cria aux Païsans de lâcher le Loup. La crainte qu'ils eurent qu'il ne s'échapaſt, les fit s'obſtiner à le tenir, & enfin le Gentilhomme qui eſtoit adroit, tourna ſon Fuſil ſi juſtement, qu'il tua le Loup entre leurs mains. Les playes que ſes morſures leur avoient faites, n'eſtoient pas conſiderables, & on les en euſt aiſement guéris, ſans une eſpece de rage qui les attaqua, & dont ils moururent en fort peu de jours. Le Curé du Lieu préſenta leurs Veuves à la Cour, quand elle quitta Fontainebleaux, & le Roy leur donna des marques de la compaſſion qu'il a pour les Malheureux.

Les Divertiſſemens les plus ordinaires, outre la Châſſe, ont eſté les Promenades, tantôt ſur le

le Canal, tantost en Carrosse au-  
 tour du mesme Canal, & souvent  
 plus loin, quand le temps le per-  
 mettoit. Ces Promenades étoient  
 presque toujours accompagnées  
 de Collations. Je vous dirois, ma-  
 gnifiques, si vous ignoriez ce  
 qu'est la Cour de LOUIS LE  
 GRAND. Chaque Comédie qu'on  
 y a représentée, a eu des Entr-  
 actes de Musique, où Mademoi-  
 selle Rebel s'est fait admirer dans  
 les beaux Airs qu'elle y a chantez.  
 Je vous ay déjà parlé de la Pes-  
 che, à laquelle Monseigneur &  
 Madame la Dauphine se sont  
 souvent divertis. Cette Princef-  
 se prenant un jour cette sorte  
 de plaisir, une Païsane des  
 environs, accouruë pour la voit  
 avec beaucoup d'autres, dit assez  
 haut, *Qu'elle n'avoit que faire de  
 pescher, & qu'elle avoit tout près,*  
 puis

*puis qu'elle avoit pris le Dauphin.*

Ces Paroles furent rapportées à Madame la Dauphine, qui luy fit connoistre par ses liberalitez, combien elle aime tout ce qui est dit avec esprit.

Le Lundy 8. le Roy partit de Fontainebleau. Il s'arresta à Versailles, où Monsieur Bontemps avoit fait préparer trois Tables. Celle de Sa Majesté estoit de 22. Couverts. On y servit un Ambigu, dans des Bassins d'Allemagne de vermeil doré & cizelez. C'est le premier Service qu'on ait encor fait de cette maniere. Le Roy en fut fort content, & estant party de Versailles sur les dix heures du soir, il alla coucher à S. Germain à la clarté des Flambeaux. Le 10. les Deputez qui composent l'Assemblée generale du Clergé, furent conduits

duits le matin à l'Audience par Monsieur de Saintot Maistre des Cerémonies. Monsieur le Marquis de Segnelay Secretaire d'Etat, les présenta, & Monsieur l'Evesque d'Auxerre porta la parole. Il s'étendit sur les affaires de la Religion. L'aprèsdînée ils eurent leur Audience de congé, & remercièrent le Roy des Edits qu'il avoit fait publier cõtre ceux, qui estant nez Catholiques, passoient par seduction dans le party des Prétendus Reformez. Ce fut Monsieur le Coadjuteur d'Arles qui parla. Vous sçavez, Madame, que cette Assemblée est finie. On a admiré sa promptitude à terminer les affaires. Il est certain qu'en un seul matin elle a arresté des Comptes, qu'autrefois on avoit peine à vuider en deux Mois entiers. Mais que ne peut point l'exemple

temple du plus vigilant de tous les Roys?

Le Jeudy 11. le Père Joseph-Ximénez Samaniego, General de l'Ordre de S. François, fut mené à l'Audience, ainsi que Messire Antoine Payn de la Jasse, Abbé General de l'Ordre de S. Antoine, dont le Chef est en Dauphiné dans le Diocèse de Vienne. Cet Abbé fut très-bien reçu du Roy, & ensuite, de la Reyne, de Monseigneur, & de Madame la Dauphine. Monsieur Colbert de Croissy le presenta. Les Complimens qu'il leur fit furent admirez, & firent dire à tout l'Auditoire, qu'on ne pouvoit mieux penser, ny mieux s'expliquer. Il estoit accompagné du Père de Maulevriet-Langeron, Supérieur de S. Antoine de Paris, & Frere de Monsieur l'Abbé de

*Juillet 1680.*

K

Maulevrier, que je vous ay déjà dit n'estre point Fils de Madame la Marquise de Langeron, mais son Parent. Cette Dame, qui est Veuve de Monsieur le Marquis de Langeron, mort Premier Gentilhomme de Son Altesse Serenissime, & Eleu de la Noblesse de Bourgogne, est Mere de Madame l'Abbesse de Nostre Dame de Nevers, & de Mr. le Marquis de Langeron, Capitaine d'un Vaisseau de Sa Majesté, où il sert depuis sept ans, avec grande réputation sur l'une & sur l'autre Mer. Il entra le premier dans Meffine avec Monsieur de Valbelle, prit le S. Pierre, Vaisseau de soixante Pièces de Canon, sur les Espagnols; fut député par Monsieur de Vivonne pour porter au Roy les nouvelles de la victoire de Palerme,

lerme , & commandé pour la  
 Pesche de ce que nous perdîmes  
 au naufrage de l'Isle des Oy-  
 seaux. Quant à Monsieur l'Abbé  
 de Maulevrier , il est d'une autre  
 Branche établie en Bourgogne,  
 où elle se soutient avec grand  
 éclat. Son Aîné s'appelle Messie-  
 re François Andrault de Lange-  
 ron , Marquis de Maulevrier ,  
 Comte de Banains & de Che-  
 vrieres , Baron d'Oye , d'Arbay,  
 & de Bagnaux , cy-devant Ayde  
 de Camp de Leurs Alteſſes Seré-  
 niſſimes , Capitaine de Cavalerie  
 dans Condé , & Mestre de Camp  
 du Regiment d'Enguyen qu'il  
 a commandé les quatre der-  
 nières Campagnes avec toute  
 la gloire que peuvent donner les  
 Armes. Sa première Femme étoit  
 Magdeleine de Bourbon-Bu-  
 ſet , alliée à tout ce qu'il y a de

considerable dans le Royaume; & sa seconde, est cette vertueuse & riche Heritiere, si connue sous le nom de Mademoiselle de Curé, dont la Mere est de la Maison de S. Vidal, qui appartient de fort pres à Monsieur le Duc d'Usés & aux Maisons de Rochebonne & d'Alegre. Le second Frere de Monsieur l'Abbé de Maulevrier, estoit Monsieur le Chevalier de Langeron, tué en Candie, où il commandoit un Vaisseau. Les autres sont un Jesuite Recteur de Vesoul en Comté, un Chartreux, deux de l'Ordre de Saint Antoine, & un Chevalier de Malte, qui fait à present ses Caravanes. Les quatre Religieux ayant esté Comtes de Lyon successivement, ont laissé leur place à Monsieur l'Abbé de Maulevrier.

Le

Le Vendredy 12. la plûpart des Ambassadeurs, Residens, & Envoyez, estant venus saluër le Roy avant son départ pour son Voyage de Flandre, Monsieur l'Abbé Scaglia, Ambassadeur de Savoye, luy presenta Monsieur le Comte de Verruë son Neveu. Sa Majesté le reçeut tres-obligamment, & dit à Monsieur l'Abbé Scaglia, *que ce jeune Comte luy feroit plaisir de demeurer quelque temps en France, & qu'il en prendroit à luy en faire en toutes rencontres.* Cet Ambassadeur le mena ensuite chez la Reyne, chez Monseigneur, chez Madame la Dauphine, & enfin chez tous les Princes & Princesses. L'accueil qu'on luy fit par tout, eut lieu de le satisfaire. Leurs Alteesses Serenissimes, à qui ce jeune Sei-

gneur a l'honneur d'appartenir, luy donnerent toutes les marques d'estime & de considération qu'il en pouvoit souhaiter. Feuë Madame la Princesse Charlotte de Montmorency, & feu Monsieur le Comte de Dismieux, Pere de Madame la Comtesse de Verruë, estoient sortis des deux Sœurs.

Le mesme jour, Monsieur le Comte de Morstein, Grand Trésorier & Ambassadeur Extraordinaire de Pologne, eut son Audience de congé. Le merite de cet Ambassadeur vous est connu. Il a de l'esprit, beaucoup de conduite; & la maniere dont on l'a reçu en cette Cour a fait connoître qu'il y est fort agreable.

Le Samedy 13. Leurs Majestez, accompagnées de Monseigneur & de Madame la Dauphine, par

partirent de S. Germain, & allerent coucher à Beauvais. Le Regiment des Gardes n'ayant point suivy, les Mousquetaires font les fonctions qu'il auroit faites. Il y a d'ailleurs de tres-belles Troupes dans toutes les Villes qui sont marquées pour la route. Monsieur le Duc de Noailles, dont je vous ay parlé tant de fois, & qui merite si bien les éloges que toute la Cour luy donne, est Lieutenant General, commandant la Maison du Roy pendant le Voyage, & tient table avec sa magnificence ordinaire. Monsieur & Madame partirent le mesme jour de Paris, pour joindre Leurs Majestez, & passerent à Pierre-fite, où Monsieur Forcadet Secretaire du Roy, les régala d'une superbe Collation. & d'un Concert des mieux enten-

us. Il est Pere, du Controlleur General de la Maison de Monsieur.

Le lendemain, le Roy alla coucher à Beauvais, & y fut reçu par Monsieur l'Evêque & Comte de Beauvais, Pair de France, qui donna un magnifique Soupe à une grande partie de la Cour. Ce Prelat est party en Poste le 24. de ce mois pour la Pologne, où il va en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire.

Le Lundy 15. on alla coucher à Poix; & comme le Chateau de Crevecoeur est presque sur cette route, Monsieur de Mancville, à qui ce Chateau appartient, eut l'honneur d'y donner à dîner à Messieurs les Princes de Conty & de la Roche-sur-Yon, & à plusieurs Seigneurs des plus qualifiez de la Cour, qui

se

se détachèrent de la suite de leurs Majestez. Parmi eux estoient Monsieur le Cardinal de Bonzi, Monsieur le Grand, Monsieur le Comte de Brionne; Monsieur le Prince de Commercy, Messieurs les Ducs de Créquy, de Villeroy, de la Feuillade & de Gesvres, Monsieur Colbert de Croissy, Monsieur de Chasteauneuf Secrétaire d'Etat, Monsieur l'Abbé de Dangeau, Monsieur le Comte du Plessis, Messieurs de Maulevrier, Cavois, Sanguin, Bétivron, Chastillon, & autres Officiers principaux de la Maison de Monsieur. Leurs Majestez dînerent à une lieue de là dans le Village de Hautepine, sans sortir de Carrosse, comme Elles ont accoutumé de faire dans tous les Voyages. Le Roy avoit accordé des Fontaines bleues une Pension au Fils de

Monſieur de Manevillete, comme Avocat de Sa Majeſté de l'ancien Châtelet, où il fut reçu l'année dernière, en conſéquence de l'agrément & de la diſpenſe d'âge. Le même agrément avoit été accordé à ſon Cadet, pour monter à la Lieutenance de la Compagnie Colonelle des Gardes.

Le Mardy 16. la Cour vint coucher à Abbeville, où Monſieur le Duc de Charroſt, Lieutenant de Roy en Picardie, reçut Leurs Majeſtez hors les Portes, à la teſte de la Nobleſſe. Elles y ſejournerent un jour, ſuivant le projet du Voyage qui avoit eſté arrêté par le Roy; & en eſtant parties le 18. Elles arriverent le ſoir à Montreuil. Monſieur le Duc d'Elbeuf qui en eſt Gouverneur, ainſi que de la Citadelle,

delle, ne s'y estant pû trouver, le mesme Monsieur de Charrost les reçeut en son absence à la Porte de la Ville.

Le Vendredy 19. Elles vinrent dîner à Neufchastel. Monsieur le Duc d'Aumont, Gouverneur du Boulenois, les y reçeut accompagné de toute la Noblesse du Pais. Vous sçavez, Madame, avec quel éclat il fait toutes choses, & combien son zele a toujours paru pour le service du Roy. Sa Majesté coucha le soir à Bologne; & comme Elle ne fait aucun pas qu'on ne reconnoisse utile à l'Etat, Elle visita les Fortifications de cette Place, comme Elle les visite par tout ailleurs,

Le Samedy, le Roy, apres avoir dîné à Viville, monta à cheval, & alla voir le Port d'Ambleuse à deux lieues de Bologne, accom

compagné de Monseigneur, & suivy de la plus grande partie de sa Cour. Il examina la situation de ce Port avec Monsieur le Marquis de Segnelay Secretaire d'Etat, & Monsieur de Vauban Maréchal de Camp. Sa Majesté alla ensuite à un autre Port de Mer appellé Vvissan, qui est à deux lieuës de ce premier; & apres en avoir aussi examiné la situation & visité les Fortifications du Fort Nieulay en suivant la Côte, Elle arriva à Calais ainsi à cheval. La Reyne, Madame la Dauphine, & Leurs Alteſſes Royales, s'y estoient déjà renduës.

Le lendemain, Monsieur le Marquis de Dangeau s'embarqua pour aller complimenter le Roy d'Angleterre. C'est une civilité que se rendent ordinairement ces deux

deux Souverains, quand le Roy vient de ce côté-là sur la Frontiere. On ne peut douter que Monsieur le Marquis de Dangeau ne s'acquie tres-dignement d'un pareil employ, puis qu'il a infiniment de l'esprit, & qu'en toutes choses il est aussi magnifique qu'on le voit galant.

Le Lundy 22. toute la Cour partit de Calais, pour se rendre à Saint Omer, où elle ne devoit aller qu'après avoir veu Dunkerque. Deux raisons obligent de changer ce qu'on avoit arrêté par le projet du Voyage. L'une est, que le Roy ayant résolu d'aller à Ipre, le chemin est bien plus beau en y allant de Dunkerque, à cause de la grande Chaussée que Sa Majesté fit faire il y a deux ans, qu'on ne l'eust trouvé, si de Saint Omer on eust pris

pris la route d'Ipre. L'autre raison qui a obligé le Roy à voir S.Omer avant Dunkerque, comme il l'avoit d'abord résolu, c'est qu'il a esté bien aise d'attendre que la Marée fust assez forte pour faire entrer dans le Port de cette derniere Ville un superbe Vaisseau, commandé par Mr. le Chevalier de Lery, & destiné pour la Promenade de leurs Majestez sur la Mer. Ainsi Elles arriverent le Mardy 23. à S. Omer. Le Roy n'y fut pas plutôt entré, qu'il fit la Reveuë de la Garnison rangée en bataille dans la Place. Quelque ordre qu'on eut donné de ne rien faire pour la reception de ce Grand Monarque, les Bourgeois de S. Omer, comme ses nouveaux Sujets, s'abandonnerent à la joye de le voir chez eux, & la firent  
écla

éclater par des lumieres qu'ils mirent à chaque Fenestre, & par des feux qui durerent toute la nuit, avec mille & mille cris de *Vive le Roy.*

Madame l'Abbesse de S. Dizier, voulant signaler son respect & sa vénération pour la mémoire de feu Monsieur l'Evesque & Comte de Chalons, aussibien que sa reconnoissance des bienfaits, qu'elle & sa Communauté en ont reçeus, a fait faire depuis quelques jours dans son Eglise un Service tres-solemnel, pour cet illustre Prélat, à trois Messes hautes, chantées par la Musique de la grande Eglise de la Ville. Mr. l'Abbé Jacob prononça en suite l'Oraison Funebre, & fit un fort beau Discours sur les vertus & les rares qualitez de ce grand Homme. L'Assemblée fut tres  
nom

132      M E R C U R E

nombreuse; tout ce qu'il y a d'Éc-  
clesiastiques, & de Personnes cō-  
sidérables de l'un & de l'autre se-  
xe aux environs, s'y estant trouvé.

Messire Claude Sanguin, Maî-  
tre d'Hôtel ordinaire de Sa Ma-  
jesté, & de feu Leurs Alteſſes  
Royales Monsieur le Duc & Ma-  
dame la Duchesse d'Orleans, est  
mort icy le 17. de ce Mois. Il est  
de l'illustre & ancienne Famille  
des Sanguins, descendu d'un  
Pierre Sanguin Chevalier, Pair  
de la Comté de S. Amand en  
Flandre, & Juge de la Noblesse  
en 1310. Jean Sanguin son Petit-  
Fils, qui eust pour Frere aîné  
Guillaume Sanguin, Seigneur de  
Beaumont, Echanſon de Char-  
les VI. & Premier Maîstre d'Hô-  
tel du Duc de Bourgogne, fut  
Pere de Charles Sanguin, Gou-  
verneur pour Charles VIII.  
de

de plusieurs Places dās le Royau-  
me de Naples, & de Louïs San-  
guin, Chevalier de Rhodes. De  
ce Charles, est descendu Si-  
mon Sanguin, qui eut pour  
Fils Nicolas Sanguin, Conseil-  
ler au Parlement; Claude San-  
guin, Lieutenant General de  
l'Artillerie sous François I. &  
Jean Sanguin dont est venu un  
Gouverneur de Soissons: Nico-  
las & Claude ont fait deux Bran-  
ches. Le premier a eu pour Fils  
Jacques Sanguin, Conseiller au  
Parlement, Prevost des Mar-  
chands par trois différentes éle-  
ctions, duquel Jacques sont sor-  
tis Christophe Sanguin, Pré-  
sident au Parlement, & aussi  
Prevost des Marchands; Char-  
les Sanguin, Maître d'Hôtel  
ordinaire du feu Roy; Nicolas  
Sanguin, Evêque de Senlis; Jac-  
ques

ques Sanguin, Premier Maistre d'Hôtel de Sa Majesté; & Denys Sanguin, aujourd'huy Evêque de Senlis. La Branche de Claude, Lieutenant General de l'Artillerie, a produit Pierre Sanguin, Maître des Requêtes, qui eut l'honneur, d'accompagner Henry III. lors qu'il alla prendre possession du Royaume de Pologne, dont est descendu Pierre Sanguin, Seigneur d'Ivry & Santeny, Chevalier de l'Ordre du Roy, & l'un de ses Maîtres d'Hôtel ordinaire, Pere de celuy dont je vous apprens la suite. Il laisse pour Fils Messieurs Christophe Sanguin du Tens, Seigneur de Mandegris, de Launay, & de Favier en partie, Maistre d'Hôtel ordinaire de feu Monsieur le Duc d'Orleans, & ancien Capitaine d'un vieux Regiment; & Claude Sanguin, Abbé  
de

del'Abbaye des Pierres en Berry. Ses Armes sont d'azur à la Bande d'argent, avec trois Glans d'or en chef, deux Pates de Grifon d'or en pointe, trois demy Rosés d'argent en orle, deux Grifons pour supports, & un pour cimier, la Couronne de Comte avec un Casque de front.

J'ay encor à vous apprendre la mort de Madame Claire Colbert, Sœur de Monsieur Colbert Ministre d'Etat, & Abbessé du Monastere de S<sup>te</sup> Claire de Rheims. Elle avoit soixante & trois ans, & a toujours si bien remply tous les devoirs de bonne Religieuse, & d'excellente Abbessé, que les grandes qualitez de ces deux Etats, n'ont jamais été separées en elle. Sa Dignité ne servoit qu'à la faire voir plus humble, plus pauvre & plus charitable. Elle ne se distin

236 MERC. GALANT.

distinguoit au Chœur & au Refectoir, que par la premiere place qu'elle y remplissoit, étant toujours nourrie, vestuë, & logée au Dortoir, comme la dernière de la Communauté. Elle a montré son homilité jusque dans les derniers momens de sa vie, ayant defendu qu'on ne fit aucune Pompe funebre à son Enterrement, ny aucune ceremonie qui la distinguast des autres Religieuses.

Je ne vous dis rien de la mort de M. le Duc d'Usès, ny de celle de Messieurs les Vicomte d'Usès & Marquis de S. Sulpice, ses Freres. Le temps me presse si fort, que je suis contraint de remettre cet Article jusqu'au premier Mois. Je suis vostre, &c.

*A Paris ce 31. Juillet 1680.*





TABLE DES MATIERES  
contenuës dans ce Volume.

<b>A</b> vant-propos ,	1
<b>S</b> onnet pour le Roy ,	5
Plusieurs Conversions ,	6
Epistre en Vers de M. de Lignieres , à Madame de Maintenon ,	12
Autre du mesme au Roy ,	14
Etablissement d'une Academie de beaux Esprits à Villefranche ,	22
Compliment de la mesme Académie à M. l' Archevesque de Lyon son Protecteur ,	23
La Barbe, Histoire ,	26
Le Soleil, au Roy ,	38
Stances sur le Mariage de Monseigneur le Dauphin ,	60
Declarations du Roy d' Angleterre con- tre son pretendu Mariage avec la Mere du Duc de Montmouth ,	61
Mariage de M. le Duc de Villars , & de Mademoiselle de Brancas ,	79
Mariage de Monsieur le Comte de Bour- din ,	81
Le Mal de Dents , Histoire ,	83
Eglogue	

# T A B L E.

<i>Eglogue,</i>	88
<i>Mort de M. le Camus , cy-devant Intendant de Justice en Champagne,</i>	90
<i>Mort de M. l'Abbé Fromaget Official de Paris,</i>	94
<i>Service fait pour feu M. l'Evesque de Châlons dans la Cathedrale de Châlons sur Marne,</i>	94
<i>Lettre du Roy à M. de Noailles Evesque de Cabors,</i>	106
<i>Paroles à mettre en Air,</i>	108
<i>Concert fait à Dijon chez M. de Malteste Conseiller au Parlement,</i>	108
<i>Effets nouvellement sceus de l'Orage dont on a déjà parlé,</i>	112
<i>Traduction d'une des Odes d'Horace,</i>	124
<i>Relation d'Alep,</i>	127
<i>Mort du Chancelier de Sainte Genevieve , &amp; de l'Université de Paris , avec l'origine de la Chancelerie de Sainte Genevieve ,</i>	145
<i>Mort de M. le Curé de S. Sulpice ,</i>	147
<i>Divertissemens publics donnez par Messieurs de Geneve à M. du Pré Envoyé de Sa Majesté ,</i>	151
<i>Lettre en Vers, d'Iris à Tircis,</i>	164
	<i>Feste</i>

# T A B L E.

<i>Feste de l'Inquisition faite à Madrid,</i>	170
<i>Ouvrage du Seigneur Gregorio Leti, présenté au Roy,</i>	184
<i>Mariage de M. le Comte d'Alegre &amp; de Mademoiselle du Fresnoy,</i>	185
<i>Enigmes expliquées au College de Clermont,</i>	189
<i>Gouvernement de Gravelines donné à M. de Boquemare,</i>	192
<i>Enseigne des Gardes du Corps donnée à M. de Persan,</i>	193
<i>Sacre de M. l'Evesque de Gap,</i>	194
<i>Reception faite à Chelles à l'Abbesse de ce nom,</i>	195
<i>Benefice donné à M. l'Abbé Bardin,</i>	197
<i>Madrigal,</i>	202
<i>Noms de ceux qui ont expliqué la premiere Enigme du dernier Mois,</i>	ibid.
<i>Noms de ceux qui ont expliqué la seconde,</i>	203
<i>Noms de ceux qui ont trouvé le vray sens des deux,</i>	204
<i>Enigme,</i>	206
<i>Autre Enigme,</i>	208
<i>Depart du Roy de Fontainebleau, avec la suite de son Voyage,</i>	222
<i>Madame l'Abbesse de S. Dizier fait faire un Service pour feu Monsieur</i>	
<i>l'E</i>	

# T A B L E.

<i>l'Evêque de Châlons,</i>	231
<i>Mort de M. Sanguin,</i>	232
<i>Mort de Madame Colbert Abbessè de Sainte Claire de Rheims,</i>	233

**Fin de la Table.**





